



Le conseil législatif bloque le projet de loi réduisant ses pouvoirs

Lesage en appellerait à la reine

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Le gouvernement devra s'adresser à la reine s'il veut venir à bout de la résistance du Conseil législatif. Il ne lui reste plus d'autre choix après l'échec de la loi qui a été présentée à la Chambre haute alors que le conseiller libéral, M. Lionel Bertrand, s'est joint à la majorité de l'union nationale pour rejeter la version originale du bill 3 en favorisant un amendement donnant au conseil un droit de veto sur tout projet de loi concernant la constitution et les droits des minorités.

Informé de cette attitude, le premier ministre a déclaré que le conseil des ministres allait étudier la situation. Il se peut également que l'on convoque le caucus des députés libéraux.

"Je n'ai qu'une chose à faire et j'en ai déjà fait", a dit M. Lesage en faisant allusion à l'adresse que l'Assemblée législative pourra adresser à la reine via Ottawa exigeant la restriction des pouvoirs de la Chambre haute.

"Je suis très patient, a ajouté le premier ministre, mais ma patience a des limites, et celle de mes collègues également".

Dans son adresse à la reine, le gouvernement pourrait aller jusqu'à demander l'abolition du Conseil législatif, puisque les deux partis à l'Assemblée législative semblent d'accord sur ce point. Au dernier congrès de la fédération libérale du Québec et de l'union nationale n'a-t-on pas adopté des résolutions demandant la déchéance de la Chambre haute?

On sait que le bill 3 avait particulièrement pour but de restreindre les pouvoirs du Conseil législatif à ceux que possède actuellement la Chambre des Lords au Royaume-Uni. La Chambre haute aurait perdu son droit de veto sur tout projet de loi. Elle aurait pu s'opposer à un projet au cours d'une session; mais non à deux.

Les conseillers législatifs ont vu dans ce bill 3 un piège qui aurait permis à l'Assemblée législative d'abolir la Chambre haute sans le consentement de celle-ci.

C'est pourquoi le leader de l'opposition, M. Edouard Asselin a proposé, hier, un amendement qui permet au Conseil législatif de conserver son droit de veto relativement à un projet de loi ayant pour objet ou pour effet ou dont une disposition a pour objet ou pour effet de modifier ou

d'affecter de quelque manière que ce soit, la constitution canadienne ou le statut constitutionnel de la province ou le statut constitutionnel ou juridique du Conseil législatif, y compris les droits, indemnités, allocations, pensions et autres prérogatives de ses membres;

2. A un projet de loi ayant pour objet ou pour effet ou dont une disposition a pour objet ou pour effet de modifier ou d'affecter, de quelque manière que ce soit, les droits constitutionnels des minorités.

La majorité de l'union nationale, avec l'appui de M. Lionel Bertrand, libéral, a facilement remporté la victoire par un vote de treize à cinq.

Le Conseil législatif compte actuellement quinze membres de l'union nationale, huit libéraux et un indépendant, M. Grothé.

Le leader du gouvernement, M. Georges Marler, a vainement tenté de sauver la situation en présentant un sous-amendement se lisant comme suit:

"Si un projet de loi visé au dernier alinéa de l'article précédent est voté par l'Assemblée législative à deux sessions de deux législatures distinctes et, après avoir été transmis au Conseil législatif au moins un mois avant la fin de chacune de ces deux sessions, y est rejeté chaque fois, il sera néanmoins présenté au lieutenant-gouverneur pour être sanctionné et devenir loi en conséquence, à moins que l'Assemblée législative n'ordonne le contraire".

M. Marler a expliqué que cet amendement avait pour effet de permettre des élections générales entre le premier et le deuxième rejet, ce qui, selon lui, entourait de précautions raisonnables toute décision de l'Assemblée législative concernant le statut de la Chambre haute.

L'opposition et M. Bertrand ont rejeté ce sous-amendement.

M. Asselin a dit que cet amendement n'offrait pas de garanties suffisantes, car les électeurs sont sollicités par des nombreux sujets au cours d'une campagne électorale. On peut même nous abolir, a-t-il ajouté, sans que cette question soit discutée au cours de la campagne".

Voir à la page 8: Le conseil législatif

Deslauriers témoigne à l'enquête préliminaire de l'ex-ministre: Dupuis a truqué des lettres pour se disculper auprès de Pearson

par Gilles LESAGE

ST-JEAN — M. Roch Deslauriers, chiropraticien de St-Jean, a soutenu hier qu'au cours de mai 1961 il a remis une somme de \$10,000 en argent à l'ex-ministre d'Etat Yvon Dupuis, qui devait ainsi lui faciliter l'obtention d'un permis d'hippodrome avec pari mutuel à St-Luc. Il a ajouté que M. Dupuis a lui-même rédigé et tapé à la machine, le 16 décembre 1964, cinq lettres portant diverses dates du printemps 1961, dans le but de compléter le "dossier" et de le libérer de tout soupçon auprès du premier ministre Pearson.

Le chiropraticien de 31 ans, premier témoin de la Couronne, a été interrogé durant trois heures par Me Jean Bienvenu. Il sera contre-interrogé ce matin par Me Raymond Daoust, avocat de M. Dupuis, qui a quitté son poste au sein du cabinet fédéral le 22 janvier dernier, après que son nom eut été mêlé aux déclarations infirmes en vue d'obtenir un permis d'hippodrome dans son comté.

Le député de St-Jean, qui subit son enquête préliminaire devant le magistrat André Régner, est accusé d'avoir, entre janvier et juin 1961, en ayant ou en prétendant avoir de l'influence auprès du gouvernement provincial, conspiré avec Roch Deslauriers et autres personnes jusqu'ici inconnues pour demander, accepter ou offrir \$10,000.

M. Deslauriers a relaté dans leurs moindres détails les circonstances de la remise du présumé pot-de-vin au député de St-Jean. Il révéla par la suite la "séance d'écriture" du 16 décembre dernier, pour reprendre l'expression du procureur de la Couronne, Me Bienvenu. Ce jour-là, le député convoqua chez lui le promoteur Deslauriers pour lui faire part qu'il circulait des rumeurs à son sujet, que la RCMP ferait probablement enquête et que les deux devaient compléter le "dossier" de l'hippodrome.

Les cinq lettres

Dupuis assura le chiro que tout ceci n'était que pour la forme, dans le but de les aider à traverser leur chemin et à se défendre.

Le député rédigea donc lui-même cinq lettres, dont quatre furent signées par Deslauriers, et l'autre par le député, toutes datées du printemps 1961.

Dans la première, datée du 25 avril, M. Deslauriers remercie Dupuis d'avoir rencontré son associé (M. Yves Papien) à lui-même; il dit espérer que l'on a changé d'idée et qu'il accepterait de s'occuper de l'affaire de la piste de courses.

Dans la seconde, Dupuis répond qu'il va repenser à toute l'affaire et que s'il se décide à intervenir auprès de M. Earl, (alors ministre provincial du revenu), il lui ferait parvenir une copie de sa lettre.

La troisième est datée du 30 mai. Deslauriers remercie Dupuis de lui avoir fait parvenir une copie de sa lettre à M. Earl. Il ajoute que le premier ministre, M. Jean Lesage, lui a écrit le 25 mai, en réponse à une lettre du 12; il était sympathique à sa demande, mais il jugeait si sage ni opportuniste d'y accéder. Deslauriers demande enfin à Dupuis de rencontrer M. Lesage pour savoir de lui s'il y a encore un espoir.

La quatrième, datée du 24 juin, est adressée à M. Earl par Deslauriers. Ce dernier y dit qu'il a demandé à ses deux associés s'ils pouvaient disposer de \$10,000 pour garantir la solvabilité des promoteurs et le sérieux de leur projet auprès du ministre du revenu, mais qu'ils préféraient ne pas investir sans être assurés de l'obtention du permis.

Deslauriers termine en disant que dès la semaine suivante il se rendra à Québec pour remettre \$10,000.

Pourquoi cette lettre a-t-elle été datée du 24 juin, demande Me Bienvenu? Tout simplement parce que, le 16 décembre, le chiro croyait se rappeler avoir remis la somme à Dupuis le 29 juin 1961; depuis lors, il s'est souvenu qu'il avait effectivement rencontré le député à Ottawa le 9 mai 1961.

Le témoin précise qu'en fait, ni M. Earl ni personne d'autre, ne lui ont demandé de verser une garantie de solvabilité de \$10,000.

La dernière missive tapée par Dupuis le 16 décembre dernier est datée du 27 juin 1961. Le promoteur Deslauriers y remercie M. Dupuis d'avoir bien voulu accepter de s'occuper de l'affaire.

Voir page 8: Dupuis

Pearson évite de parler d'élection

OTTAWA — Le premier

ministre Pearson a fait part hier de ses espoirs relativement au programme législatif du gouvernement et des travaux parlementaires pour cette année, se gardant bien de donner la moindre indication quant à la tenue d'élections dans un avenir prochain.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker a amorcé un dialogue humoristique avec le premier ministre en lui demandant s'il avait l'intention de convoquer des élections au mois de juin après avoir offert "quelques douceurs" aux électeurs.

Voir page 8: Pearson

Washington explique l'usage des gaz

Saigon surveille les correspondants

Pendant qu'à Saigon, les autorités militaires exercent un rigoureux contrôle sur les allées et venues des journalistes étrangers, particulièrement aux abords des bases d'aviation d'où s'envolent quotidiennement les raids des forces américano-vietnamiennes, dans la capitale américaine les porte-parole les plus autorisés de l'administration expliquent et justifient le recours aux gaz lacrymogènes par les unités sud-vietnamiennes.

WASHINGTON — L'administration américaine tente d'affronter la vague croissante de critiques qui a fait suite à la révélation de l'emploi de gaz lacrymogènes et vomitifs fournis par les États-Unis à l'armée sud-vietnamienne en mettant en ligne sa "grosse artillerie" politique.

Après le secrétaire à la défense Robert McNamara, mardi, c'était hier le secrétaire d'Etat Dean Rusk qui a jugé l'affaire suffisamment importante pour se présenter lui-même — fait extrêmement rare — à la conférence quotidienne de son porte-parole pour affirmer que son pays ne veut pas s'engager dans une guerre chimique au Vietnam.

Ces déclarations des deux principaux membres du cabinet américain s'ajoutent à celle du porte-parole de la Maison-Blanche qui, mardi, avait indiqué que le président n'avait pas été consulté pour l'emploi de ces gaz non mortels et que la décision de les utiliser avait été prise sur place, donnant une claire indication de la position délicate dans laquelle est placé le gouvernement des États-Unis.

Le président et ses adjoints ont, à l'origine, été visiblement surpris et pris de court par les informations parvenues de Saigon révélant dans la première fois l'emploi de ces gaz lacrymogènes perfectionnés mais non mortels. Le Pentagone ne pouvait que "couvrir" le commandement américain au Vietnam et confirmer ce qui avait été dit à la suite d'une évidente indiscretion purement locale.

À ce moment, les autorités américaines ne pensaient certainement pas aux réactions internationales et nationales qui allaient suivre. Les premières explications fournies par des fonctionnaires subalternes sur l'absence de danger dans l'emploi de ces gaz ne furent pas suffisantes cependant pour convaincre l'opinion du monde. Il a fallu maintenant faire intervenir MM. McNamara et Rusk qui, visiblement indignés du manque de

confiance accordée aux affirmations antérieures, ont voulu ajouter le poids de leur autorité officielle à l'explication officielle.

C'est dans l'espoir de libérer des militaires américains prisonniers des Viet Cong que les gaz ont été utilisés à deux reprises au Vietnam au cours

de ces derniers mois, a déclaré également mercredi, M. Robert McNamara, secrétaire à la défense.

M. McNamara, qui venait de déposer à huis clos devant la commission des affaires étrangères du Sénat, a affirmé par la suite aux journalistes, comme l'avait fait quelques heures

auparavant le secrétaire d'Etat Dean Rusk, que les États-Unis n'avaient nullement l'intention d'engager la guerre des gaz au Vietnam.

Les gaz lacrymogènes n'ont été utilisés que trois fois, a précisé M. McNamara, dont deux fois pour tenter de libérer

Voir page 8: Washington

Dans les rues de Saigon, le Vietnamien désillusionné...

de notre envoyé spécial, Jean TAINURIER

SAIGON — Rue Lé Loi, le centre de Saigon. A une extrémité le marché central envahi par les réfugiés colporteurs et vendeurs à la sauvette. Un peu plus près, le bureau d'informations américain, l'USIS, et la bibliothèque d'Abraham Lincoln sauvée de justesse d'un attentat en février. Collé à l'USIS (qui prend en charge chaque journaliste), un hôtel pour Américains solidement gardé par quelques policiers vietnamiens dans leur uniforme d'un blanc immaculé et par de solides gaillards à la nuque fraîchement tondue, la casquette agressivement rabattue sur l'oeil. Tout autour les innombrables barbelés prêts à être déroulés.

À l'autre extrémité de la rue Lé Loi, en bordure de la rue Catina (aujourd'hui avenue de la Liberté — Tu Do en vietnamien) le théâtre qui servit d'Assemblée nationale. Depuis l'indépendance, c'est-à-dire depuis 1955 les Français des rues a progressivement cédé la place à un nom vietnamien avec le résultat que personne ne s'y reconnaît dans ce Saigon aux allures de ville provinciale détrempée. Les tout jeunes s'efforcent d'utiliser les nouveaux noms, les autres continuent de se servir des appellations françaises et au milieu de tout cela l'Américain, qui se souvient avec nostalgie de sa Main Street ou de sa 34th et qui malgré de loyaux mais vains efforts ne pourra être à l'aise qu'après un an, à son retour aux États-Unis.

Un soleil de plomb brûle Lé Loi encombrée de vélos et de cyclo-poussettes, (\$0.10 pour une course d'un mille), de chômeurs et de changeurs au marché noir. (Personne au Vietnam ne va à la banque changer ses dollars ou ses francs. Le taux "officiel" du marché noir et deux fois celui des banques: 145 piastres pour un dollar).

On essaie de lier conversation sur la "conjoncture". Peine perdue. Trop de désillusions depuis un quart de siècle ont frappé le Vietnamien pour qu'il se laisse aller à la confiance et surtout en public; le service de police est très efficace, le mouchard florissant. Il a combattu pour l'indépendance, il a reculé la dictature. Il voulait une révolution sociale, il s'est retrouvé aux prises avec la corruption la plus imbrideuse. Il a voulu renverser la dictature, dans sa toute une nuit ce twist que Madame Nhu avait tant en horreur et à l'aube de nouveau il s'est retrouvé avec une jungle de militaires, mal payés, complotheurs et ambitieux qui ont vite montré qu'ils entendaient améliorer le système politique jalousement cultivé dans certains États sud-américains...

Il a, ce Vietnamien, combattu la France; il a vu monter son drapeau jaune barré de trois lignes rouges horizontales. Il a cru à la révolution des structures, à l'abolition des privilèges, à une égalité sociale, à des réformes radicales.

Si sa déception a été trop forte, il a vite décidé de rejoindre le Vietcong. (C'est le cas d'une grande partie des étudiants qui étaient rentrés au Vietnam après l'indépendance et qui sont responsables de la bonne administration des régions sous contrôle Vietcong). Sinon, il s'est réfugié dans une prudente expectative de "neutralité de gauche" qui lui permettrait peut-être de n'être pas trop ennuyé.

Rue Lé Loi. Le chaleur est devenue accablante, 95 degrés et 100% d'humidité relative". Il est midi. Du théâtre-parlement, personne ne descend les escaliers blancs, on y fait relâche depuis novembre 1963. En face, l'USIS se vide de ses fonctionnaires et spécialistes en

chemise blanche, manches courtes et cravate.

— Alors cette guerre, elle se gagne?

— Ça va mieux! De mieux en mieux... Les bombardements au Nord remuent le moral des troupes. Et puis on est très content de ce capitaine N... à la frontière du Cambodge.

— Celui qui mène la pacification tambour battant avec des méthodes nouvelles, avec les mêmes armes que le Vietcong. Il a sous contrôle les 75 des villages de son district, il a infiltré de ses hommes chez le Vietcong et constitué des autodéfenses qui marchent bien.

— Et ailleurs?

— Dans trois ou cinq ans on aura beaucoup de capitaines N... et on pourra nettoyer presque tout le pays des communistes. On aura un bon quartier, des églises, des chefs de village honorables et courageux, des chefs de district compétents et entraîneurs d'hommes. Manoi va bientôt lâcher, surtout que les bombardements...

— Mais trois ans, ce n'est pas trop long?

À Saigon, on ne regarde pas toujours la situation du même bout de la lunette. Erreur d'optique? La question, en fait, est de savoir s'il s'agit véritablement d'une guerre de libération nationale (auquel cas tout est possible) ou d'une guerre de libération nationale (auquel cas la bataille est perdue depuis plusieurs années, depuis que le Vietcong a procédé à ses propres réformes sociales dans les régions qu'il contrôle).

La question aussi est de savoir si dans "guerre de libération nationale", le mot libération a toujours le même sens qu'il y a 15 ans ou si, au contraire, il ne s'agit pas d'une libération sociale et économique qui intéresse la population tout entière, à l'exception de la classe dirigeante.



Yvon Dupuis et son avocat, Me Raymond Daoust.

(Photo Le Devoir)

L'enquête Dorion pourrait se terminer aujourd'hui

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — L'enquête dirigée par le juge Frédéric Dorion sur la prétendue tentative de corruption exercée par l'ex-directeur de cabinet du ministre de la citoyenneté et de l'immigration contre l'avocat montréalais Pierre Lamontagne entre aujourd'hui dans sa 36e et probablement dernière journée. Le ministre de la justice, M. Guy Favreau, a été cité à la barre hier en fin de journée. Il est le dernier témoin à comparaître devant la commission. Son témoignage occupera sans doute toute la journée d'aujourd'hui, mais on prévoit qu'il s'achèvera ce soir. Restera au commissaire à entendre les plaidoiries de la douzaine de procureurs occupant dans l'enquête — elles ne se prolongeront pas au-delà d'une semaine, croit-on savoir — et à rédiger son rapport. Le procès-verbal de l'instruction remplit déjà plus de 7,000 pages.

Le témoignage du ministre de la justice hier a été interrompu au bout d'environ trois quarts d'heure, mais M. Favreau a eu le temps, néanmoins, de contredire très nettement deux points du témoignage du député conservateur du Yukon, M. Erik Nielsen, entendu la veille. M. Nielsen avait reconnu mardi avoir fait des démarches auprès du ministre de la justice en faveur de deux fonctionnaires fédéraux de Whitehorse, Yukon, soupçonnés, l'un d'une infraction à la loi sur l'administration des finances publiques, l'autre de contrefaçon de documents. Il avait précisé, d'une part, que l'unique but de ses démarches était de faire modifier la nature des accusations devant être portées contre les deux fonctionnaires, et d'autre part, que les démarches avaient échoué et que les deux fonctionnaires avaient en fait été accusés le 25 novembre, deux jours après qu'il eut fait éclater l'affaire Rivard à la Chambre des Communes, laissant entendre que le ministre avait procédé contre les fonctionnaires par représailles.

Le ministre René Tremblay témoigne de nouveau

(PC) — Plus tôt dans la journée, M. René Tremblay a déclaré que ce n'est que le 31 août qu'il a appris l'histoire de présumée offre de pot-de-vin faite par son ancien chef de cabinet, Me Raymond Denis, à l'avocat montréalais Pierre Lamontagne.

Le ministre des postes, qui était auparavant ministre de la citoyenneté et de l'immigration, a également fait savoir qu'il avait interdit à Me Denis de recevoir M. Guy Masson à son bureau, à la suite d'un dîner des chefs de cabinet tenu le 8 avril 1964 à Ottawa.

Le ministre a déclaré que le 31 août, Me Denis était allé le

rencontrer à son bureau pour lui dire qu'il lui arrivait une chose "extraordinaire et incroyable, qu'il était accusé par quelqu'un d'avoir une forte somme d'argent".

M. Tremblay a ajouté que son adjoint a immédiatement fait le bien-fondé de l'accusation.

Voir p. 8: L'enquête Dorion

76,000 femmes protestent contre "l'immoralité" de Radio-Canada

OTTAWA — Soixante-seize mille femmes du Canada ont signé une pétition, remise hier au premier ministre Pearson, demandant que Radio-Canada cesse de propager "la perversion, la pornographie, l'amour libre, le blasphème, les narcotiques, la violence et le crime".

Le document a été présenté à M. Pearson par une délégation de six femmes, dirigée par le sénateur féministe Josée Quart, de Sillery, en banlieue de Québec. Les informations obtenues hier ne précisent pas s'il s'agit du réseau anglais ou du réseau français de télévision de Radio-Canada, ni si les protestataires sont de langue française ou anglaise.

Les femmes veulent que Radio-Canada "nettoie" sa programmation de télévision. La pétition, signée par des femmes de toutes les provinces, demande au parlement de "faire cesser la domination d'une minorité qui se sert de la télévision pour propager la perversion, la pornographie, l'a-

mour libre, le blasphème, les narcotiques, la violence et le crime".

Parmi les femmes qui ont rencontré hier le premier ministre, se trouvait Mme J.E. Houck, de Toronto, elle-même ancienne membre du Conseil d'administration de la société d'Etat.

Elle a dit que les 76,000 signataires ont agi dans un "effort spontané", se donnant le mot que la pétition circulait.

Même si, dit-elle, la Ligue des femmes catholiques, la "Imperial Order Daughters of the Empire" et le "National Council of Women" ont refusé d'appuyer la déclaration comme groupes, les membres de ces organismes ont largement contribué au succès de la pétition.

Une autre membre du groupe, Mme O. J. McNeill, de Regina, a dit que, même si Radio-Canada a tenté de créer l'impression que les signataires n'étaient qu'une bande de "chasseurs de sorcières et de

prudes", la déclaration ne condamne pas tout ce qui se fait à la société d'Etat.

Nous ne nous attendons pas, a-t-elle dit, à ce que Radio-Canada nous serve des platitudes moralisantes, mais nous entendons quand même que la société évite la "pornographie et la vulgarité".

Le mémoire des femmes au premier ministre indique que les objections apportées contre le comportement de Radio-Canada peuvent aussi se justifier à l'endroit d'autres véhicules d'information.

Toutefois, poursuit le document, il y a une différence fondamentale qui fait que Radio-Canada est une société unique. Si on n'aime pas ce qui est publié dans un journal ou une revue, on peut cacher son abonnement. Mais Radio-Canada ne tient compte de rien. Nous pouvons fermer le téléviseur, mais nous ne pouvons pas cesser de payer pour les émissions de Radio-Canada.

Les marchands de pièces d'auto contestent la valeur de l'accord de libre-échange Canada-E-U

TORONTO — Le ministre fédéral de l'Industrie et un manufacturier canadien de pièces d'auto ont exprimé mardi soir des points de vue diamétralement opposés au sujet du récent accord canado-américain touchant l'industrie automobile.

M. J. D. Loveridge, directeur général de Ingersoll Machine and Tool, a affirmé au

cours d'une conférence de presse, que dans sa forme actuelle, l'accord entrainera la faillite totale des entreprises canadiennes indépendantes qui fabriquent des pièces d'auto, et cela dans un délai de deux ou trois ans.

Le ministre, M. Drury, a déclaré un peu plus tard au cours d'une autre conférence de presse que M. Loveridge ne

semble pas avoir compris les objectifs de l'accord. Il faut étudier ce dernier, a-t-il dit, en songeant toujours au fait qu'il entrainera une croissance substantielle de l'industrie automobile au Canada et partant, du nombre d'emplois disponibles.

L'accord prévoit en substance de libre-échange d'auto et de pièces entre manufactu-

riers canadiens et américains. Il n'a pas encore reçu l'assentiment du Congrès américain.

M. Loveridge a affirmé qu'en dépit des déclarations antérieures du ministre de l'Industrie, selon lesquelles l'accord fera croître l'industrie automobile au Canada, les manufacturiers d'auto ne seront pas tenus d'acheter plus de pièces faites au Canada pour accroître leur production dans

ce pays. L'accord prévoit seulement selon lui, que les manufacturiers devront maintenir la même proportion de pièces fabriquées au Canada que dans les voitures de l'année 1964.

M. Loveridge a ajouté que beaucoup de pièces d'auto fabriquées au Canada sont identiques aux pièces fabriquées aux États-Unis. Mais comme

les manufacturiers américains produisent généralement en quantités dix fois supérieures à la production des manufacturiers canadiens, ils peuvent vendre leurs pièces beaucoup moins cher. Les manufacturiers canadiens d'automobile peuvent donc acheter leurs pièces aux États-Unis et respecter l'obligation du "contenu canadien" au niveau de l'assemblage seulement.

Le directeur de Ingersoll Tool a cité en exemple ce qui était arrivé à sa propre compagnie: la société Chrysler du Canada l'a invité à soumettre des prix pour une commande de 84,000 boîtes de direction mais lui a signifié par la suite que la commande ne serait que 17,000 unités, les autres devant être achetées aux États-Unis par la société-mère.

M. Drury, commentant les propos de l'homme d'affaires, a dit qu'il avait reçu des Américains l'assurance que le marché du pays voisin serait ouvert aux manufacturiers canadiens de pièces si ces derniers étaient capables d'affronter la concurrence américaine. L'économie canadienne change, a dit le ministre, et exige des entreprises une efficacité toujours plus grande.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SERVICE D'URBANISME

Jeune ingénieur, architecte ou urbaniste, pour travailler au service d'urbanisme pour firme d'ingénieurs-conseils. Emploi permanent, semaine de 5 jours de travail, vacances annuelles, assurance-groupe, plan de pension, etc.

Ecrire à :

BEAUCHEMIN, BEATON, LAPOINTE
Ingénieurs-conseils

6655 Côte-des-Neiges,
Montréal 26



STENOGRAPHE - SECRÉTAIRE CONSEIL DES PORTS NATIONAUX PORT DE MONTRÉAL

4 emplois vacants pour sténographes-secrétaires bilingues et compétentes.

Age : 25-40.

Salaire : \$3,900 - \$4,350.

EXPERIENCE : Au moins six ans d'expérience comme sténographe et secrétaire.

BENEFICES : Fonds de pension, vacances annuelles, congé de maladie, Croix-Blanche, etc.

Toutes demandes seront tenues confidentielles.

Les candidates doivent faire une demande manuscrite inscivant leur instruction, qualifications et expérience au :

Chef du Personnel,

357, rue de la Commune, Montréal 1, P.Q.

DIRECTEUR des ETUDES

Commission scolaire régionale Duvernay
demande directeur des études

FONCTIONS : Coordonner l'enseignement dans le secteur secondaire et préparer la mise en application des options graduées à ce niveau.

QUALITES : Formation académique très sérieuse (16 ans et plus d'études). Bonne expérience de l'enseignement secondaire.

LES CONDITIONS : Salaire et conditions d'engagement à discuter.

OFFRES : Jusqu'au 30 mars 1965.

Ecrire au :

Directeur général des écoles,

Commission scolaire régionale Duvernay,
4897, rue St-Joseph, St-Vincent-de-Paul,
Comté Laval, Québec

LE CONSEIL CANADIEN DU BIEN-ÊTRE

recherche

UN DIRECTEUR DES ETUDES SUR LA PAUVRETÉ

qui assumera la responsabilité principale du programme des études sur la nature de la pauvreté au Canada. Ce travail offre une occasion exceptionnelle de susciter et de diriger une série importante de recherches sociales appliquées pendant plusieurs années.

Qualités requises

De préférence, un doctorat d'une discipline sociale pertinente : économie, sociologie, psychologie sociale, bien-être social. Expérience approfondie de la préparation et de l'administration des recherches régionales.

Traitement

Au palier de celui d'un professeur titulaire
Excellents bénéfices marginaux
Frais de déménagement remboursés

Endroit

Edifice moderne, à Ottawa. Ce poste comporte des déplacements. Prière adresser sa demande en indiquant qualités, traitement espéré, etc., à

M. R. C. Baetz,

Directeur général
Conseil canadien du Bien-être
55, avenue Parkdale, Ottawa 3, Ontario

Demandes de renseignements strictement confidentielles



VILLE DE MONTRÉAL

SERVICE DU PERSONNEL

OFFRE D'EMPLOI PERMANENT

INGENIEUR (EPURATION DES EAUX)

— Traitement jusqu'à \$9,500 —

Qualités requises : Etre membre en règle de la Corporation des ingénieurs du Québec. Posséder des connaissances suffisantes dans le domaine du génie sanitaire et/ou dans la technique de l'épuration des eaux. Parler et écrire le français et l'anglais.

Les formules de demande d'emploi s'obtiennent au Service du Personnel, bureau 403, Hôtel de ville, tél.: 872-3236.

Les candidats doivent présenter leur certificat de naissance et trois photos récentes (app. 2 1/2 x 3) avec leur demande d'emploi.



INGENIEUR CIVIL

\$6,420. — \$7,320

Diplômé d'une Université reconnue ou l'équivalent. Expérience : au moins 2 ans d'expérience pratique dans la préparation de plans et devis pour construction ou modification d'édifices. Une certaine expérience dans les travaux d'architecture. Compilation de quantités aidant à la préparation d'estimés et de spécifications.

De préférence bilingue.

Les demandes d'emploi donnant un détail complet de l'instruction et l'expérience doivent être soumises au :

CHEF DU PERSONNEL.

Conseil des Ports Nationaux,
Port de Montréal,
357 de la Commune,
Montréal 1, P.Q.

PROFESSEURS

L'école secondaire de MATAGAMI demande des professeurs pour l'enseignement des disciplines suivantes :

**SCIENCES
CULTURE PHYSIQUE
FRANÇAIS
HISTOIRE
GÉOGRAPHIE
MATHÉMATIQUES**

Ecole neuve. Facilités modernes.

Faire demande à :

R. L. Corriveau, directeur,
C.P. 130, Matagami, Québec.

COURTIER EN VALEURS

Maison canadienne-française recherche les services de représentants sérieux dans différentes régions de la province pour desservir clientèle établie. Expérience dans la finance serait un atout.

Rémunération intéressante et excellentes conditions de travail.

Case 807, Le Devoir



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

PERSONNEL DE BUREAU

(employés saisonniers)

Le ministère du Revenu requiert pour une période d'environ trois mois les services d'un certain nombre d'employés saisonniers devant entrer en fonction le 1er avril.

VERIFICATION DE RAPPORTS D'IMPÔTS .. \$10.00 par jour

DACTYLOGRAPHIE .. \$ 9.00 par jour

TRAVAIL GÉNÉRAL DE BUREAU .. \$ 8.00 par jour

Les personnes acceptées seront affectées aux différentes tâches selon leurs aptitudes.

L'examen écrit aura lieu mercredi le 24 mars 1965 à 7 heures du soir, à l'édifice du ministère du Revenu, 107 rue Craig ouest, Montréal. Les personnes intéressées sont priées de s'y présenter sans autre formalité. Concours 65-858.

CHEF DE PUBLICITÉ

recherché par Société automobile en pleine expansion. Carrière intéressante assurée pour jeune homme ou jeune femme dynamique.

Qualités requises

- Expérience dans le domaine de la publicité ou du commerce automobile
- Excellente connaissance du français et de l'anglais.
- Bonnes dispositions pour rédaction française et anglaise.
- Esprit d'organisation.

Rémunération selon expérience. - Avantages sociaux

S'adresser à Case 1217, Le Devoir

S.V.P. inclure le curriculum vitae et tous les détails nécessaires concernant l'expérience.

ARCHIVISTE MEDICALE DIPLOMÉE

pour hôpital de Montréal.

Excellentes conditions de travail. Salaire adéquat.

Case 1216, Le Devoir

DIRECTEUR des ETUDES

AGENCE de CAUGHNAWAGA (près de Montréal)

Candidat bilingue ayant un brevet d'enseignement. Préférence donnée aux diplômés universitaires possédant expérience en supervision.

Salaire jusqu'à \$12,300.00 selon les années d'expérience et les qualifications.

S'inscrire avant le 5 avril.

LE SURINTENDANT DES ÉCOLES INDIENNES,

C.P. 430, Haute-Ville, Québec (4) — Tél.: 522-4743

SOCIÉTÉ RADIO - CANADA

Offres d'emploi avantageuses

Ingénieur diplômé ayant 5 années d'expérience au moins dans la radiodiffusion à ondes longues et ondes courtes, antennes et propagation. Barème des traitements annuels allant de \$7,850 à \$10,200 selon l'expérience.

Nombreux congés et avantages accessoires excellents.

Prière d'adresser les offres de services avec bref exposé des études et de l'expérience à :

L'Agent du Personnel,

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA,

7925, chemin de la Côte St-Luc, Montréal 29, Qué.

CHEF, DIVISION DES OPÉRATIONS

\$14,500 - \$17,000

Direction de l'entreposage et de la distribution
ministère de la Production et de la défense
Ottawa

Etre chargé d'organiser, de diriger et de surveiller les travaux de la Division: élaborer un système pour la mise au point d'un service intégré d'approvisionnement, d'entreposage et de contrôle des stocks.

On demande une vaste expérience, à un niveau supérieur, de l'approvisionnement et une grande expérience dans l'exercice de fonctions connexes.

Renseignements et formules aux bureaux de poste principaux, du Service national de placement ou de la Commission du service civil.

Prière de rappeler le numéro de concours 65-2260

INGENIEUR en ELECTRONIQUE TECHNICIENS et ASSISTANTS

Nous projetons une expansion immédiate dans le domaine de la capacité de production de notre équipement de communication, à notre nouvelle usine du Parc Industriel de Pointe-Claire.

Nous demandons :

- 1 ingénieur professionnel avec expérience dans des domaines connexes.
- 2 techniciens qualifiés possédant de l'expérience en production ou des connaissances avancées dans la technique transistor.

Aussi, 2 assistants semi-spécialisés dans la main-d'œuvre (homme ou femme) pour un travail de mécanique et de montage de fils métalliques.

Veuillez téléphoner à Monsieur Crevier, 697-6210 pour un bulletin de demande

BROWN BOVERI (CANADA) LIMITED

4000, route Trans-Canada, Pointe-Claire



Westinghouse

USINE DE ST-JEAN

INGENIEURS de PRODUCTION ANALYSTES INDUSTRIELS

Par suite de l'acquisition récente d'une usine à St-Jean, notre Division des Produits Industriels est à la recherche d'ingénieurs de production et d'analystes industriels qualifiés. Les postes offerts devraient attirer tout candidat désireux de participer, au sein d'une nouvelle équipe, à l'organisation de la production pour un marché en pleine expansion.

INGENIEURS de PRODUCTION

FONCTIONS : Responsable de la fabrication et de l'assemblage économiques de transformateurs de distribution, cuves et enroulements compris, de luminaires commerciaux et industriels, de tableaux de commande et d'appareillage. — Choix de l'équipement et des procédés de fabrication — Aménagement de l'usine — Mise au point d'installations, d'outils, de matrices, de gabarits et d'accessoires fixes.

QUALIFICATIONS : Ingénieur diplômé possédant une bonne connaissance de l'outil et des procédés modernes de production. Les postulants doivent pouvoir mener à bonne fin la fabrication d'un produit depuis sa conception jusqu'à sa livraison.

ANALYSTES INDUSTRIELS

FONCTIONS : Etablir et tenir à jour des normes d'efficacité basées sur la production-type d'une journée. Organiser un poste de contrôle du rendement et diriger un programme de réduction du prix de revient.

QUALIFICATIONS : Les postulants doivent être diplômés d'un institut de technologie reconnu ou l'équivalent. Une certaine expérience des systèmes de mesure et de contrôle de l'efficacité industrielle est indispensable. D plus, les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'outil et des procédés de fabrication. L'étude des techniques de l'organisation scientifique du travail serait un avantage. Outre un salaire initial attrayant et des augmentations proportionnées au travail de chacun, ces postes permanents offrent aux candidats l'occasion de se perfectionner et de se mériter des promotions. Le plan d'assurance médicale et chirurgicale et la pension de base sont entièrement payés par l'entreprise.

Une attention spéciale sera accordée aux candidats parlant le français et l'anglais.

Les postulants devront faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

Mr. B. I. Hunter,

W3-12

CANADIAN WESTINGHOUSE COMPANY (QUEBEC) LTD.
St-Jean, Québec.

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC

Par suite de l'expansion très rapide de ses services, la Société de Fiducie du Québec, une entreprise affiliée au Mouvement Desjardins, recherche des candidats pour divers postes importants à son siège social de Montréal. La préférence sera accordée aux gradués d'universités possédant une expérience valide.

COMPTABILITÉ

1 Verificateur : comptable agréé ou l'équivalent. La fonction consiste à établir, analyser et vérifier les normes et procédures internes.

2 Assistants-comptables : 22 à 25 ans. comptabilité des successions, portefeuilles et émissions d'obligations.

BUREAU

1 Directeur du bureau : environ 25 ans. Travail général d'administration du bureau. Responsabilité de l'embauchage, notation des employés et direction générale du personnel jusqu'au niveau des cadres.

EXPANSION DES AFFAIRES

2 Représentants : environ 30 ans. Agent de liaison pour l'expansion des affaires et la planification des tests.

FIDUCIES PERSONNELLES

2 Agents d'administration : 25 à 30 ans. Règlement et administration de successions, gestion de portefeuilles.

FIDUCIES CORPORATIVES

2 Agents d'administration : 25 à 30 ans. Emission d'obligations et agences (dont un pour la succursale de Québec). de transfert : vérification, tenue des registres, émission des certificats, contrôle des échéances, etc.

GARDE DE VALEURS :

1 Responsable : 30 à 35 ans (bilingue). Garde des valeurs, contrôle des réceptions et des livraisons, transferts, coupons, dividendes, etc.

Les candidats voudront bien soumettre leur demande PAR ÉCRIT à :

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC,

152 est, rue Notre-Dame, Montréal 1

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE VAUDREUIL - SOULANGES

requiert les services de :

★ Un directeur pédagogique

★ Un principal d'une école secondaire

Salaires très intéressants attachés aux postes ouverts.

Faire parvenir votre demande d'emploi en mentionnant vos qualités et votre curriculum vitae à :

JACQUES CHARTRAND,

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES,

CITÉ DES JEUNES,

VAUDREUIL, QUÉ.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées sous cette rubrique sont facturées au tarif uniforme de 25¢ la ligne agale. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de 25¢. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphone :

844-3361

ou écrivez :

LE DEVOIR

434 est, Notre-Dame,

Montréal.

EXPO: Ottawa demande des soumissions pour un montant de \$6 millions

OTTAWA — Pour faire suite aux délais qu'il vient de s'imposer, le gouvernement s'apprête à solliciter des soumissions pour l'érection des pavillons de \$6,000,000 qui représenteront l'apport fédéral à l'exposition mondiale de 1967.

Ses plans seraient avancés au point de l'emporter sur toutes les autres participations. Ils ont exigé 18 mois de tracés, de révision et de mise au point. Ils accusent un retard de moins d'un mois sur le délai que les architectes s'étaient initialement fixé.

Dans l'intervalle, la superficie qu'occupera le pavillon canadien et ses abords s'est accrue de trois acres à 11 1/2.

Les appels d'offres seront publiés vendredi et samedi. L'un concernera l'architecture, l'électricité et la mécanique, le paysagisme et l'installation de l'équipement, c'est-à-dire la deuxième partie de la fourniture de l'acier et la construction.

Grandiose

Le pavillon, massif, du moins autant qu'on le sache, sera le plus grand de la foire. Il sera dominé par une pyramide renversée s'élevant à 100 pieds au-dessus de l'île Notre-Dame. L'une des deux îles du port de Montréal qu'occupera l'Expo 67. Groupés autour de cette pyramide se dresseront 47 autres édifices analogues de moindre dimension, les uns dressés vers le ciel, les autres renversés, le tout abritant le plus grand déploiement de nos richesses qui ait jamais été monté en un seul endroit.

Si les travaux avancent suivant les plans, le dernier clou sera enfoncé en novembre 1966. Alors que les planificateurs du gouvernement auront jusqu'au 23 avril 1967, date de l'ouverture officielle de l'exposition, pour mettre la dernière main à leur oeuvre.

Celle-ci a été confiée à un personnel de 59 spécialistes, dont l'âme dirigeante est M. Les Brown, ancien sous-ministre adjoint du Commerce, qui est maintenant commissaire général de la participation canadienne à l'exposition.

Un budget de \$21,000,000 a été mis à sa disposition. La somme est ainsi répartie: environ \$6,000,000 pour les bâtisses, \$7,500,000 pour les étalages et le reste pour l'administration, les salaires, le paysagisme et les représentations théâtrales et musicales.

Décorum

"C'est nous qui sommes les hôtes, déclarait mercredi M. Brown, et si nous faisons pierre figure, tant pis pour nous."

Le gouvernement a dépensé environ \$3,000,000 pour son pavillon à l'exposition mondiale de Bruxelles en 1958.

Un pourcentage de 10 pour cent des plans et devis pour les travaux d'architecture, le paysagisme et les installations culinaires, aux bureaux du ministère des Travaux publics et aux chambres d'immeubles en diverses parties du pays dès lundi prochain et le délai pour la présentation des soumissions expirera le 6 mai. Celles relatives à la fourniture de l'acier pourront être présentées jusqu'au 16 avril.

A part les pyramides, qui comprendront les restaurants, et le sanctuaire, le projet prévoit la construction d'une pyramide de 36,000 pieds carrés, un théâtre tournant et un centre d'art de 36,000 pieds carrés.

Ce centre renfermera un théâtre de 500 sièges, une galerie d'art, une bibliothèque, une cuisine, un restaurant avec terrasse, un cocktail lounge et des bureaux.

Les entrepreneurs devront se conformer aux délais fixés et terminer chaque section à temps pour que les exposants puissent s'installer avant que le tout soit terminé.

NOUVELLE ADRESSE
Noël Beauchamp
TAILLEUR
5960 Park Ave., — Montréal 15
Tél.: 276-1355

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les
GOUTTIERES
(ho-do)
Estimation gratuite
* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

ASSURANCE
AUTOMOBILE
L. M. DESILETS
Montréal 861-5395
Québec 872-7186
St-Hilaire 467-5636

la Barre
500
Fins gourmets, venez apprécier notre cuisine et nos vins dans une atmosphère de détente. Soirée à dîner, bon-solent, motel à l'épreuve du feu, Pizzone.
2019 Boul. Taschereau, Route 9, à 1 mille du Pont Jacques Cartier



Dans quelques mois, un nouveau gratte-ciel dressera sa charpente d'acier dans le ciel montréalais. Les travaux d'édification de la structure métallique du Château Champlain vont bon train et ils seront terminés en juillet. On sait que cet hôtel du Canadien Pacifique aura 38 étages et comptera 620 chambres. Cette photo, prise de la gare Windsor, donne une idée de la rapidité avec laquelle se poursuivent les travaux. A l'arrière plan, la rue St-Antoine.

(Photo Canadien Pacifique)

Une assemblée de protestation contre les recommandations du rapport Blier

Les citoyens de Westmount étaient invités hier à une soirée d'étude du rapport Blier, sous la présidence de M. R.L. Hunter, président de l'Association municipale de Westmount.

Les maires des municipalités environnantes, dont le maire R. Dawson, de Mont-Royal, membre de la commission Blier, ont pris part à l'assemblée.

M. le maire A.-E. Séguin, de Pointe-Claire, a parlé de "menace directe et fondamentale aux droits des citoyens du Québec" en raison de certains développements dans les relations municipales.

Il s'élève contre une recommandation du rapport Blier, qui qualifie les référendums populaires sur la question des fusions municipales, d'"antidémocratiques".

Comment parler d'une part de compétence des citoyens face à des problèmes com-

plexes de fusion et d'autre part accorder le droit de vote à 18 ans.

M. Séguin a posé cette question à son auditoire. Il ajoutait que l'on peut se demander vraiment qui a le droit d'agir dans l'intérêt commun, quand les maires sont suspects lorsqu'ils critiquent et quand les citoyens sont accusés de "faire pression" quand ils s'interrogent.

Il n'est pas d'accord avec le rapport Blier sur les problèmes intermunicipaux parce que ses conclusions accordent trop de pouvoir à Montréal qui contrôlerait à sa guise des projets exigeant la contribution d'autres municipalités.

Le maire Séguin a demandé à tous les administrateurs de faire effort pour résoudre les problèmes, en admettant que la décision finale doit rester entre les mains des citoyens.

Quant au maire de Westmount, M. M. L. Tucker, il a exprimé sa déception parce que les recommandations du

mémoire de la cité de Westmount ont été ignorées par la commission Blier.

En dépit de la déception qu'il exprimait, M. Tucker a souligné que le ministère des affaires municipales fait un pas dans la bonne direction en ce qui a trait à la coordination administrative sur le plan régional. Le ministre des affaires municipales, M. Laporte, a annoncé récemment que l'évaluation foncière serait uniformisée dans toute la province.

Le maire Tucker a dit qu'il espérait que son conseil aurait l'occasion de préciser davantage son point de vue, avant que Québec adopte une nouvelle législation.

Le maire de Westmount convenait également que le Conseil de coordination intermunicipale, réunissant 26 municipalités de banlieue de l'île de Montréal, réclame à bon droit une étude des problèmes intermunicipaux incluant aussi les municipalités de l'île Jésus et de la Rive sud.

La FTQ obtient des augmentations de \$1 l'heure au lac Quevillon

La FTQ annonce que son Conseil des métiers de la construction du Nord-Ouest québécois vient de conclure, avec la compagnie Foundation, une convention collective prévoyant des majorations de salaire d'un dollar l'heure pour certaines catégories de travailleurs affectés à la construction du moulin

de papier fort de la société Domtar, au lac Quevillon, en Abitibi.

Le président du conseil, M. Laurent Lemoine, a expliqué, à titre d'exemples, que le salaire horaire des électriciens passe de \$1.95 à \$3.00, celui des grueurs (riggers), de \$1.75 à \$2.75, ce qui leur vaut les tarifs de Montréal. De leur côté, les charpentiers-menuisiers et les journaliers toucheront respectivement \$2.15 et \$1.75, comparativement aux tarifs actuels de \$1.95 et \$1.55.

M. Lemoine a en outre souligné que la convention collective accorde la priorité d'emploi aux travailleurs du bâtiment de la région.

D'autre part, le directeur du Conseil provincial des métiers de la construction, M. Roger Perreault, déclare que les travailleurs jouissent de meilleures conditions de logement qui se soient jamais vues sur un chantier de construction dans notre province. Nos membres, explique-t-il, vivent dans des roulottes modernes, à raison de deux par chambre, et ils dorment dans des lits simples. Le chauffage au gaz propane est réglable au thermostat.

L'entente lie à la fois l'entrepreneur général, la Foundation, et tous ses sous-traitants. Elle s'applique présentement à quelque 230 travailleurs, mais on prévoit que de 1,200 à 1,600 ouvriers pourront en bénéficier au plus fort des travaux.

En plus du moulin de papier, le projet d'ensemble, évalué à quelque \$120 millions, prévoit en effet la construction d'une usine de produits chimiques et d'une ville. La compagnie Domtar n'a décidé la création de ce complexe qu'après avoir obtenu, de la Commission d'enquête sur l'obsolescence du dimanche dans les fabriques de pâtes et de papiers, l'autorisation de produire de façon continue.

Les négociations marquent un durcissement à la Joliette Steel

JOLIETTE — "Avec les augmentations de salaires qu'offre la compagnie Joliette Steel à ses employés, un journalier gagnera \$1.80 l'heure en 1967 alors qu'un journalier à l'emploi de la municipalité de Joliette gagne actuellement, en 1966, un salaire de \$2.00 l'heure."

C'est ce qu'a déclaré M. Pierre-Emile Doré, président du syndicat local des Métallurgistes, en réponse aux assertions de la compagnie qui dit avoir offert de substantielles augmentations de salaires à ses employés. "La compagnie abuse ainsi du terme 'bonne foi' lorsqu'elle parle de ses négociations avec le syndicat," a-t-il dit.

M. Doré a souligné que les Métallurgistes veulent négocier de bonnes conditions de travail par le moyen de rencontres avec la direction de la compagnie "et non pas par l'intermédiaire des journaux." "Nous estimons cependant qu'avec de bonnes conditions de travail et qu'avec des salaires raisonnables, les travailleurs peuvent remplir avec plus de facilité leurs responsabilités de père de famille, de contribuables, de consommateurs et de citoyens, a-t-il ajouté; c'est pourquoi il est nécessaire que la population de Joliette connaisse les problèmes de 275 travailleurs qui font partie de cette population."

De son côté, M. Gaston Beaulieu, représentant des Métallurgistes, a déclaré que le syndicat avait demandé au ministre du travail les services d'un conciliateur provincial tout en avisant la compagnie que les Métallurgistes étaient prêts à poursuivre les négociations dans le but de hâter le règlement du conflit. "Notre lettre a été expédiée à la direction de la compagnie le 8 mars et nous n'avons pas encore reçu de réponse," a-t-il déclaré.

M. Beaulieu a passé en revue les points litigieux qui alimentent actuellement la dispute ouvrière-patronale. Il a souligné que la compagnie "se gargarise de demi-vérités" en laissant entendre qu'elle avait fait des offres intéressantes dans le domaine de la sécurité syndicale, de l'ancienneté et des promotions, des primes de nuit, des congés statutaires, des vacances, des classifications, du régime médical et des salaires.

La méthode est bilatérale, en ce sens que les jeunes Américains qui se destinent à enseigner l'anglais dans les missions du "Peace Corps" apprennent eux-mêmes en même temps la langue du pays. Mais, vu que les trois semaines de cours qui se donnent présentement à Montréal servent d'expérience, les 34 membres du "Peace Corps" se préoccupent surtout ici du rendement de l'enseignement de l'anglais.

Le groupe a reçu une formation de 10 semaines dans le

Vermont, en vue d'aller enseigner l'anglais aux étudiants du secondaire et du niveau universitaire en Afghanistan.

Mais avant de partir, ils ont voulu éprouver leurs théories de l'enseignement des langues auprès de groupes plus près de chez eux. C'est pourquoi ils sont venus dans la métropole, a expliqué le directeur du groupe, M. Jonathan Seely.

La réponse a été enthousiaste, de dire M. Seely. Quelque 300 infirmières et religieuses de l'hôpital Ste-Justine se sont dit prêtes à suivre le cours et plus de 400 étudiants et nouveaux immigrants de la région métropolitaine se sont inscrits aux cours qui se donnent aux universités de Montréal et McGill. Le cours est de 30 heures, plus des rencontres en dehors des salles de cours.

Les deux groupes ont peu en commun. Les Canadiens

français ne connaissent qu'un minimum d'anglais et les Américains ne connaissent que quelques mots de français.

"Mais cela n'a vraiment que peu d'importance étant donné la méthode audio-visuelle que nous utilisons", de dire M. Seely. "Nous faisons un effort pour utiliser la langue indigène le moins possible."

En Afghanistan toutefois, les volontaires du "Peace Corps" seront mieux préparés pour converser avec la population locale. Leur formation comprend un cours de 350 heures en persan, langue de la majorité, en ce pays.

M. Seely a dit que c'est la coutume pour le "Peace Corps" de mettre ses techniques à l'épreuve avant de les utiliser. A New York, par exemple, dit-il, on se sert souvent des volontaires américains pour enseigner l'anglais aux étudiants étrangers dans les universités américaines.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, JEUDI, 25 MARS 1965

La CTM majeure de 15 à 18 cents le prix du billet

Par résolution approuvée à l'unanimité, les membres de la Commission de transport de Montréal ont décrété hier un nouveau tarif pour le transport urbain à Montréal. Ces nouveaux taux de transport par autobus dans la région métropolitaine entreront en vigueur le samedi 27 mars.

Dans la zone centrale, par exemple, le prix des billets passe de 2 pour 30 cents (15¢) à 5 pour 90 cents (18¢) ou encore 20 pour \$3.50 (17½¢). Le prix du voyage payé en monnaie demeure fixé à 20 cents.

Au même moment, la commission inaugure une nouvelle politique de vente des billets, soit l'escompte pour les achats de carnets de 20 à 30 billets et l'offre pour la première fois des carnets de billets pour étudiants.

Dans la résolution qu'elle a adoptée, la commission note qu'au 30 nov. 1964, le déficit accumulé était de \$1,224,655 et elle prévoit qu'il puisse atteindre \$8,355,868 au 30 avril 1966. Comme les ressources de la commission parviennent presque exclusivement des revenus qu'elle perçoit de ses usagers et que ces revenus doivent être suffisants pour acquitter toutes les dépenses qu'elle doit encourir, la commission se voit dans l'obligation d'augmenter les taux en vigueur.

La résolution note encore qu'au tarif actuel, les revenus de l'exercice financier du 1er mai 1965 au 30 avril 1966 seraient de \$39,874,410 et les dépenses de \$42,803,725, résultant en un excédent des dépenses sur les revenus de \$2,929,315, ce qui augmenterait à \$5,255,868 le déficit accumulé au 30 avril 1966.

Dans sa proposition, le président de la CTM, M. L'Allier, fait état également du fait que la convention collective de travail expire le 12 juillet 1964 n'a pas été renouvelée et que la Commission négocie actuellement avec le Syndicat des employés du transport de Montréal, affilié à la Confédération des syndicats nationaux en vue de la conclusion d'un nouveau contrat de travail.

La Commission, ajoute le président, a inscrit à son budget de l'exercice du 1er mai 1965 au 30 avril 1966 une provision pour convention collective de \$1,100,000 qui aurait pour effet de porter à \$8,355,868 le déficit accumulé au 30 avril 1966.

Le tarif qui entrera en vigueur aura pour effet d'augmenter les revenus de l'exercice financier du 1er mai 1965 au 30 avril 1966 d'une somme d'environ \$6,590,550, de sorte

que le budget de cet exercice, en tenant compte de ce tarif s'élèvera comme suit: revenus, \$46,473,960; dépenses, \$45,903,725; surplus d'exploitation, \$570,235. Le déficit accumulé au 30 avril devrait donc diminuer à \$1,756,318.

Un avion de l'ARC s'abîme près de Porto-Rico: 16 morts

HALIFAX — Quinze membres d'équipage et un consultant civil en matières scientifiques ont péri dans la chute d'un avion Argus, de la patrouille antisous-marine de l'ARC. La tragédie est survenue à 60 milles au nord de San Juan, Porto-Rico.

Le gros quadrimoteur s'était envolé de la base de la marine américaine de Roosevelt Roads, près de San Juan, quatre heures avant le drame. Il était l'un des trois avions Argus qui participent à des manœuvres conjointes du Canada et des Etats-Unis. Elles durent depuis deux mois et demi. Le sous-marin Alcide de la Marine royale, parti de Halifax, servait de cible. Les contre-torpilleurs d'escorte Gatineau et Terra Nova, de la Marine royale canadienne ont patrouillé la mer dans les parages de l'écrasement de l'appareil. Ils ont remarqué beaucoup de débris. C'est la première fois qu'un avion de ce type est perdu corps et biens depuis sa mise en service à Canada, en 1958.

Les étudiants de McGill: plus que le "gel des frais", c'est l'accessibilité que nous voulons

L'Association des étudiants de l'université McGill a déclaré hier que l'objectif qu'elle poursuit n'est pas simplement l'égalité — de geler les frais de scolarité, mais de souligner le problème de l'accessibilité générale à l'enseignement supérieur.

Répondant à la déclaration que faisait la veille le chancelier Ross, après que les étudiants eurent manifesté leur mécontentement devant la hausse générale des frais de scolarité décrétée par les autorités de l'institution, le "Students' Society of McGill" affirme que le chancelier a repris en substance les propos qu'il y a deux semaines le vice-chancelier, le Dr Robertson, selon qui l'accroissement des frais devait être le principal élément de solution au

problème de manque de fonds de l'université.

La déclaration du président des étudiants laisse croire cependant que les étudiants ne mèneront pas la lutte plus loin. Nous croyons, dit-il, que l'action de l'association a pu être utile en soulignant qu'on ne peut s'attendre à ce que les étudiants défraient indéfiniment les coûts de plus en plus élevés de l'enseignement.

L'objectif premier de l'intervention étudiante, dit-il, n'était pas simplement de "geler" les frais, objectif en lui-même irréaliste et égoïste, qui indiquait que nous sommes satisfaits de la présente mesure d'accessibilité à l'enseignement supérieur. Notre objectif était plutôt de ne pas restreindre l'enseignement seulement à ceux qui peuvent se le procurer à l'heure actuelle.

MONTROSE LE NOUVEAU DISQUE COLUMBIA

Rég. \$4.20 - Spéc.

2.99
chacun

CHARLES AZNAVOUR

CBLP 2036

Que C'est Triste Venise - Je T'Aimais Tant - A Ma Fille - Tu T'Amuses - Le Jour Se Lève - Il Te Suffisait Que Je T'Aime - Le Temps - Hier Encore - Chaque Fois Que J'Aime - Avec Toi Et Les Yeux D'Enfant - Quand J'En Aurai Assés.

AU MEME BAS PRIX: Vigneault - Julien - Ferré - Gauthier - Brassens - Brel - Leclerc - Aznavour - Clay - Dalida - Mills Jackson - Brubeck - Mulligan - Cugat - Ken Griffin - Mahalia Davis - Greco - Catherine Sauvage - Bérat - Lévillée.

CLAUDE LÉVEILLÉE

FL. 318

Aux trappes des étoiles - La Scène - Les Patriotes - Mon Pays etc., etc., etc.

MONIQUE LEYRAC

CHANTE VIGNEAULT ET LÉVEILLÉE

Funambule - L'ivrier - Je viendrais mourir - Les hirondelles - Par un chemin de prairie - Tu ris - Comme guitare - Il en est passé - Les nuages - Il n'y a pas de bout du monde

GARANTIE 1ère QUALITE • SCELLE

COMMANDES POSTALES
50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage — Taxe en plus
Suggérez un deuxième choix
Signifiez si Mono ou Stéréo

CENTRE DU DISQUE MONTROSE

3168 est. Bélanger — RA. 9-2833
(OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9H.30)

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

OPINION LIBRE

Une mise au point de Pierre Vadeboncoeur

Je n'avais nullement l'intention de répondre aux accusations d'aujourd'hui-Québec à mon sujet, parce que ma liberté et ma pensée ne souffrent pas d'être mandées devant un tribunal que je méprise. De plus, je pense que si notre société veut conserver sa propre liberté, il va falloir qu'elle signifie aux successeurs d'Adrien ARCAD, de Robert RUMILLY, de Léopold RICHER et de Maurice DUPLESSIS, qu'il ne se constitue plus ici de tribunaux d'inquisition. Il m'apparaissait donc que le premier devoir, devant une inquisition quelle qu'elle fût et particulièrement celle qui montait actuellement les audiences que l'on sait, c'était de répondre simplement par le mot de Cambronne.

Mais il arrive que je ne suis pas le seul visé par les attaques de cette publication, poussée en ne sait d'où avec l'appui de la publicité de quelques géants de la haute finance et du grand capital, dont Chrysler, la Banque Royale du Canada, Traders Finance Corporation et quelques autres, qui ne sont pas ce que le peuple peut compter de plus vifs défenseurs. L'attaque portée contre moi est dirigée aussi contre la CSN, puisque c'est elle qu'on met en cause par suite du fait que j'exerce depuis 15 ans la profession de Conseiller au sein de cette centrale. Mon silence n'engendrait pas que moi seul, j'ai donc décidé de le rompre.

Aujourd'hui-Québec m'accuse d'être marxiste. Son directeur ment délibérément, ou bien ne sait pas ce que le marxisme signifie, ou bien il

NDLR — La revue "Aujourd'hui Québec" publiait dans sa première livraison un article intitulé "La CSN en danger", signé par M. Gilles Daudin, un tiré à part de cet article a été envoyé à un grand nombre d'organismes syndicaux. L'auteur de cet article reproche à M. Pierre Vadeboncoeur, conseiller technique à la CSN, de faire partie de "l'équipe de la revue marxiste Révolution québécoise", d'être rédacteur "à une revue qui s'affichait publiquement marxiste-léniniste lors de son lancement au Centre Social de l'Université catholique de Montréal", d'avoir écrit dans cette revue, alors qu'il était directeur régional de la CSN à Montréal, un article dont "Aujourd'hui Québec" cite le passage suivant (les soulignés sont de cette dernière revue) :

"Il est impossible de considérer nos ALIÉNATIONS nationales dans une perspective sérieuse de libération sans faire une critique complète de notre situation, ce qui conduirait à révolutionner nos conceptions dans tous les domaines... Il ne paraît clair que l'idéal indépendantiste implique une critique du capitalisme, de la situation religieuse, du système d'éducation, du syndicalisme, de la culture, etc. L'indépendantisme se présente donc comme un MOYEN de renouveler notre vision. Il est d'essence REVOLUTIONNAIRE."

D'autre part, le journaliste d'aujourd'hui Québec cite l'éditorial que publiait M. Lorenzo Paré dans "L'Action", le 2 décembre dernier : "Parmi les membres influents de la CSN, écrivait M. Paré, certains n'admettent ni les principes, ni les traditions, ni même les moyens d'action du syndicalisme tel que nous le concevons au Québec. M. Pierre Vadeboncoeur, malgré son poste important au sein de la CSN, propose ouvertement la conception marxiste de la lutte des classes comme prochain objectif de notre syndicalisme national. Le syndicat "politique" comme l'indiquent les récents rebondissements de la réflexion révolutionnaire", réclame-t-il."

Cet article de la revue "Aujourd'hui Québec" ayant été largement diffusé dans les milieux syndicaux, M. Vadeboncoeur a cru bon d'y répondre. Nous reproduisons ici le texte de sa réponse :

n'a pas lu mes écrits. Les grandes thèses de Marx comportent une vision matérialiste de l'univers, et je suis de pensée plutôt spiritualiste et personnelle. Le marxisme est athée, et je ne le suis pas. Il est antireligieux et ma pensée a une dimension religieuse. Le marxisme-léninisme contient une morale foncièrement opportuniste, en faisant dépendre la moralité des actes que l'on pose de leur utilité pour la révolution. Je ne partage pas cette morale. Mais celle-ci est aussi la morale — ou l'absence de morale — du capitalisme, partout dans le monde, sauf que, dans le cas du capitalisme, cet opportunisme sert à continuer de faire crever la moitié de l'humanité. J'exécrais le capitalisme, car je sais qu'un milliard d'hommes sont maintenus dans l'horreur de leur condition d'affamés parce que la puissance internationale du capitalisme réprime les révolutions qu'ils voudraient faire. Je ne me sens guère de titres à choisir ou à disparaître, par exemple, à la révolution cubaine, d'accord en cela avec

le journaliste français Claude JULIEN, qui n'est pas communiste, et avec le catholique américain Leslie DEWART.

Vous auriez pu dire en toute vérité que je suis socialiste, car je le suis, et cela depuis 1954, et je l'ai écrit maintes fois, et j'ai tout écrit ce que je pensais.

Si je me suis infiltré, comme vous dites, je l'ai fait tambour battant, et j'ai toujours eu la confiance des travailleurs. Seulement, quand on ne me cite, je voudrais qu'on ne le fit pas en isolant une phrase de l'ensemble de mes écrits. Citer non seulement quelqu'un, cela vaut aussi pour le catholique Lorenzo PARÉ, cité par Aujourd'hui-Québec à mon propos. Ce journaliste devrait pourrir de même, si en plus d'être catholique il était honnête, reconnaître que la thèse marxiste de la lutte des classes se présente comme une explication totalisante de l'histoire, explication que je n'ai jamais admise, et que le fait d'en dire que les classes exploitées doivent lutter, ce qui est l'évidence même, ne fait pas de celui qui le soutient un tenant de la thèse en question.

Pour ce qui est des autres affirmations contenues dans l'article à mon sujet :

1) Je ne suis plus directeur régional à la CSN, depuis l'automne et

2) je ne fais pas partie de Révolution québécoise, revue avec laquelle j'ai rompu dès avant la parution de son premier numéro, bien que l'article que j'avais antérieurement préparé à son intention y ait été publié.

Je rapporte ces faits seulement pour démontrer qu'avant d'écrire quelque chose sur quelqu'un il est important de vérifier. Car pour ce qui est de choisir les publications dans lesquelles j'écrirais, il faudrait que l'on sache que je le ferai moi-même. Changer n'est pas mon fort.

Pierre VADEBONCOEUR

Pour les enfants des "fonctionnaires de l'Europe"

Une nouvelle institution: les écoles européennes en Belgique

Les écoles européennes constituent, la consécration d'une expérience tentée à Luxembourg en octobre 1953, par un groupe de fonctionnaires de la C.E.C.A., avec l'appui des Institutions de la Communauté Européenne et du Gouvernement luxembourgeois.

Cette expérience répondait à une nécessité: assurer l'enseignement aux enfants des fonctionnaires européens résidant au Grand-Duché, notamment les Italiens et les Hollandais.

Lorsque la première "promotion" d'enfants termina les classes primaires, il fut convenu d'étendre les études au cycle secondaire. Du coup, d'importants problèmes durent être résolus: établissement du programme des cours, nomination d'un corps professoral, contrôle des études et reconnaissance officielle des diplômes.

Les gouvernements des "Six", c'est-à-dire l'Allemagne fédérale, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas décidèrent d'assurer eux-mêmes l'organisation de cet enseignement. Le Protocole du 12 avril 1957 confirmait la création de la première école officielle intergouvernementale à Luxembourg.

Le succès rencontré devait inciter les gouvernements des "Six" à ouvrir également une école européenne à Bruxelles et aux sièges des Centres de recherches nucléaires de l'Europe à Mol (Belgique), à Varese (Italie) et à Karlsruhe (Allemagne fédérale). Elles comptaient au total, en 1964, 4.500 élèves.

Originalité de l'enseignement européen

Avant d'évoquer le programme des études, il convient d'exposer d'abord la méthode adoptée pour l'enseignement des langues: elle est primordiale dans une école européenne et constitue l'originalité de cette institution.

L'enseignement de base est donné dans les quatre langues officielles des "Six": l'allemand, le français, l'italien et le néerlandais; il y a donc quatre sections linguistiques.

Afin de favoriser l'enseignement des langues étrangères et un rapprochement culturel entre les élèves des différentes sections linguistiques, certains cours sont donnés en commun dans les classes d'un même niveau scolaire.

Dès la troisième primaire, tous les élèves appartenant à une même année d'études sont regroupés, pendant les "heures européennes", pour le chant, le dessin, le travail manuel et la gymnastique. Les différentes langues, en usage à l'école, y sont employées alternativement.

Au niveau secondaire, un certain nombre de cours sont donnés dans la langue dite "véhiculaire", c'est-à-dire l'allemand ou le français, langue enseignée à l'élève dès la première primaire.

Dès la troisième année secondaire, tous les élèves apprennent obligatoirement l'anglais.

Lettre de New-York

Le plus grave au Vietnam, c'est que les Américains n'ont pas de politique

Par Louis WIZNITZER

La situation au Vietnam et le danger mortel qui en résulte pour la paix mondiale provient non pas d'une mauvaise politique américaine mais, hélas, d'une ABSENCE de politique américaine. Les bombardements du Nord-Vietnam, qu'on puisse en penser par ailleurs, auraient un sens politique s'ils constituaient une manière pour les Etats-Unis de mettre des cartes dans leur jeu et de renforcer leur position à la table des négociations. Pour cela il faudrait que les "raids" soient accompagnés, officiellement ou officieusement, de suggestions diplomatiques pour ce qui est du sort futur de l'Indochine. La politique du bâton et de la carotte, pour avoir un sens, doit comporter AUCUN sens, doit comporter AUCUN sens.

ABSENCE DE POLITIQUE

Or, le gouvernement américain ne seulement refuse obstinément de déclarer quels sont ses buts poursuivis par l'Amérique au Vietnam, de dire où il veut en venir, mais fait à l'oreille aux sondages pacifiques d'où qu'ils viennent et impose des fins de non recevoir aux suggestions de U Thant, de De Gaulle, du Maréchal Tito et de Harold Wilson. L'unique interprétation que Hanoi peut donner, dans les circonstances actuelles, aux bombardements, est qu'ils visent à obtenir la soumission inconditionnelle des Vietnamiens alors même qu'ils ont à peu près le Sud-Vietnam dans leurs mains et qu'ils ont, à toutes fins pratiques, gagné la guerre. Par leur nature même, ces "bombardements politiques" qui causent un degré très limité et plus que supportable de dégâts, constituent des "tapes" trop légères pour mettre l'adversaire à genoux. Si, par ailleurs, ces bombardements devaient chan-

ger de nature et provoquer dans les villes la mort de femmes et d'enfants, l'Amérique se trouverait en présence de deux possibilités. Ou bien, malgré tout, la Chine refuserait d'intervenir autrement que verbalement et les Américains feraient figure, devant le monde et devant l'Asie en particulier, de colosse barbare s'attaquant à un petit pays sans défense; ou bien, la Chine interviendrait et les Américains auraient marché droit dans le piège tendu et s'embourberaient dans une interminable et coûteuse guerre contre les masses asiatiques.

La vérité est que la "politique" américaine a été menée, ces derniers temps, pour ce qui est du Vietnam, en dépit du bon sens. On a cru que le Président Johnson était victime de la pression grandissante des "vautours", des porte-parole du Pentagone et des forces armées qui auraient désormais supplanté les "colombes". Les conseils de ces "experts" n'ont d'ailleurs pas toujours une valeur certaine et le désastre de l'expédition cubaine provient du fait que le président Kennedy avait fait violence à son propre jugement pour se fier aux conseils du Pentagone et du C.I.A. qui avaient prévu une levée en masse du peuple cubain et un effondrement des forces de Fidel Castro dès la première heure. Par la suite, Kennedy fut son propre ministre des Affaires étrangères et bien lui en prit. Ses intérêts et sa préparation intellectuelle le prédisposaient à l'emploi.

JOHNSON MAL PREPARE

Malheureusement, Lyndon Johnson voulait suivre son exemple et faire lui-même sa politique étrangère. Pour ce faire, il apporte dans un domaine dont il ne connaît pas même l'alphabet rudimentaire, les méthodes et la psychologie en usage dans le monde de la politique intérieure et dans les coulisses du Sénat. Il entame ce qu'il croit être une partie de poker, tient ses cartes serrées contre lui, plisse les yeux et, de temps à autre, annonce une surenchère — alors que son adversaire poursuit, lui, une savante partie d'échecs. Jamais le bluff, même assorti de musique, ne fera office de pensée ri-

goureuse. Jamais les problèmes de la politique mondiale — avec leurs multiples enchevêtrements, leur incroyable complexité, leurs cent facettes — ne pourront être ramenés aux interprétations rudimentaires et manichéistes qui trouvent leur application lorsqu'il s'agit de forcer la main d'un "congressman" ou faire entendre raison à un "businessman". D'où cette impression que donne la politique américaine au Vietnam d'être une bicyclette dont les roues tournent à vide, sans la faire avancer, parce que la chaîne manque: ou d'être comme les appels de quelqu'un qui hurle dans une grotte en attendant une réponse mais qui n'entend que l'écho de sa propre voix résonner ad infinitum.

UN COMPORTEMENT SIMPLISTE

L'interprétation de la situation mondiale, des intentions

L'homme s'engage dans une période très critique pour sa survivance

NATIONS UNIES — Les prochains 35 ans, jusqu'à l'an 2.000, représenteront une période extrêmement critique dans l'histoire de l'homme. Ou bien nous prendrons les mesures nécessaires pour accroître la productivité et pour stabiliser la croissance de la population, ou nous irons à la catastrophe et l'humanité sera de nouveau la proie des facteurs malthusiens de régression — la famine, la peste et la guerre.

Cet avertissement a été donné mercredi par M. B. R. Sen, directeur de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, devant la commission de la population et l'alimentation.

Population et alimentation

M. Sen a mis en relief la disparité croissante entre les courbes d'augmentation de la production alimentaire et celles de l'augmentation de la population dans les régions qui sont déjà les plus peuplées et les plus pauvres du monde: en Ameri-

chinoises, des possibilités offertes aux Soviétiques, tout dans l'actuelle politique américaine, est simpliste et rudimentaire, pour ne pas dire infantin. Sans doute, l'URSS tient à préserver sa co-existence pacifique avec les Etats-Unis et ne partage-t-elle pas l'ardeur révolutionnaire des Chinois. De là à s'imaginer qu'elle procèdera à un renversement d'alliances ou même qu'elle VOUDRA et POURRA exercer une influence modératrice sur le Vietnam-Nord il y a une distance que seule une pensée politique puérile peut franchir d'un bond, car il est clair que si l'URSS pressait Hanoi de céder au "chantage" américain, dans les circonstances présentes, elle ferait figure de satellite des Etats-Unis et perdrait une bonne fois le peu d'influence qui lui reste auprès des communistes asiatiques et autres. En forçant les Russes de choisir, Johnson

risque fort de les pousser dans l'autre camp. En attendant, Moscou n'ayant rien à gagner et tout à perdre à s'engager au Vietnam, le gouvernement soviétique n'a pas l'intention d'aller retirer les marions du feu pour les Américains et à tout avantage à demeurer coi.

LES DIPLOMATES REDUITS AU SILENCE

Ce n'est pas une analyse politique serrée et tenant compte des véritables intérêts et des possibilités d'action offertes aux Russes, Chinois et Vietnamiens, qui sert d'ossature à la suite des récentes initiatives américaines au Vietnam, ce n'est pas une véritable politique concertée qui émane de Washington, mais les improvisations personnelles du président Johnson, décidé ici comme en toutes choses à "play it by ear", à "voir

venir" et à décider au fur et à mesure des événements. Ni MacNamara ni Bundy, ni Dean Rusk, qui sont les trois conseillers de plus haut échelon, ne font autre chose que d'informer le président des diverses possibilités offertes. Ni les "vautours" ni "les colombes" ne dictent au président sa politique vietnamienne. Le vieux renard texan l'élabora selon ses recettes personnelles, qui l'ont bien servi en d'autres occasions. Malheureusement, la ruse ne peut tenir lieu d'intelligence, pas plus que l'opinion ne peut être substituée à l'idée. Pour n'en vouloir faire qu'à sa tête et se croire plus malin que les autres à un jeu dont il ne soupçonne pas la complexité, il joue avec le feu et risque, PAR VANITE, de mettre le feu aux poudres, là où il espère éteindre un incendie. On a longtemps conseillé aux Américains de confier aux Britanniques, plus expérimentés, la conduite de leur politique étrangère. On se prend à présent à souhaiter que le président des Etats-Unis laisse simplement aux diplomates américains le soin de mener la politique étrangère des Etats-Unis.

pour une cuisine Allemande dîner au

RESTAURANT

les 4 saisons

DANS LE MARTINIQUE MOTOR INN 1005 GUY — AU SUD DE DORCHESTER

Citant l'avis des démographes qui prévoient le maintien des tendances actuelles à l'accroissement de la population mondiale, M. Sen a souligné que la production alimentaire ne s'élevait que de 6 p.c., soit une réduction nette de près de 4,5 p.c. de la production alimentaire par habitant.

En Extrême-Orient, la population a augmenté pendant la même période de 10 p.c., la production alimentaire de 8 p.c., et si l'on tient compte de l'état actuel de sous-alimentation dans cette région du globe, on peut dire qu'au rythme actuel des choses, l'équilibre précaire existant fera place à la famine vers 1980. La situation dans le Proche-Orient et en Afrique est un peu plus favorable, mais pas beaucoup.

Fossé grandissant

Par contre, a fait observer M. Sen, les courbes correspondantes pour l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord vont dans le sens inverse: en Europe, la production alimentaire a augmenté de près de 11 p.c. pendant que l'augmentation démographique enregistrait 4 p.c., et en Amérique du Nord, la production alimentaire s'est accrue de 7,6 p.c. et la population de 6,5 p.c. Ainsi, le fossé qui sépare déjà les pays industriels des pays sous-développés s'approfondit chaque jour, malgré tous les efforts entrepris par les gouvernements et les organisations internationales pour promouvoir le développement économique des pays pauvres.

En outre, la nourriture des habitants de ces pays est très différente en qualité de celle des pays riches, du point de vue des calories, et l'on peut dire qu'en valeur absolue, les habitants des pays industrialisés absorbent des aliments trois fois plus nutritifs que ceux des pays pauvres.

Appel

(Suite à la page 10)

JAMAIS AVANT — JAMAIS APRÈS

VENTE

Peintures à l'huile originales

UNE COLLECTION EXTREMEMENT VARIEE OFFRANT UN CHOIX ILLIMITE D'ARTISTES ET DE SUJETS. TOUTES LES TOILES FURENT IMPORTÉES DES CENTRES D'ART D'EUROPE.

AUBAINE UNIQUE! PRIX UNIQUE!

PRIX DE LISTE
DE
\$150. — \$375.

\$99.

TOUTES LES
PEINTURES SONT
ENCADRÉES

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. a.m. — 6 h. p.m. (TOUTE LA SEMAINE SAUF LE DIMANCHE)

La GALERIE ROYALE s'est engagée dernièrement dans un programme vaste et vigoureux qui demande une acquisition constante d'oeuvres de peintres canadiens et aussi de talents nouveaux. Les tableaux offerts ici, font partie de notre collection permanente européenne. Rien n'a été acquis dans le seul but de cette vente et les prix de liste n'ont pas été gonflés, pour faire croire à un plus grand rabais.

NOTEZ: CETTE VENTE DURERA QUELQUES JOURS A MOINS QU'ELLE NE SE TERMINE PLUS TOT QUE PREVU. NOUS ATTENDONS PLUSIEURS GROUPES DE PERSONNES AINSI NOUS VOUS SUGGERONS DE VENIR LE MATIN.

LA GALERIE ROYALE

1420 ouest, rue SHERBROOKE (angle Bishop)

TEL.: 845-4383

(Suite à la page 8)

L'univers féminin

Jacques de Montjoye présentera sa collection à Tahiti

PLEIN SOLEIL, c'est le nom de la collection printemps-été 65 du couturier montréalais Jacques de Montjoye qui nous dit: "Cette collection portait un nom prédestiné... elle ira voir le soleil, l'été prochain à Tahiti!"

En effet, Jacques de Montjoye dont la collection-capsule n'a pas été montrée à la presse cette année, a tout de même consenti à offrir aux lectrices du *Devoir* les deux photos qui accompagnent ce texte. Vous pourrez juger de l'excellent travail du couturier qui, en juillet prochain, présentera sa collection aux élégantes Tahitiennes.

La ligne 65 pour Jacques de Montjoye c'est d'abord une taille légèrement descendue, des jupes qui, lorsqu'elles s'animent, révèlent des plis et des replis intrigants et pleins de mystères. Le point stratégique de la silhouette est évidemment la jupe qui peut tout aussi bien se garnir de volants que de plis.

Quant aux coloris, ils prennent couleur de soleil et d'eau: ils sont tour à tour vert, émeraude, doré, mandarine, turquoise ou marine et peuvent tous lier connaissance avec le beige.

La couture chez soi



Le modèle que vous attendez pour compléter votre toilette de Pâques. Rien de plus frais et pimpant avec un joli tailleur que cette ravissante blouse à col ruche.

Le patron imprimé no 9404 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18 ans.

La grande robe 16 requiert 1 1/2 verge de tissu de 35 pouces de largeur. Le modèle avec manches longues vous demandera environ 2 1/2 verges du même tissu. Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.



DANS LE VENT, la petite robe à danser du couturier montréalais Jacques de Montjoye est en crêpe de soie vert jade. L'effet de taille basse est donné ici par deux panneaux de volants légèrement froncés. A droite, l'élégant tailleur de gabardine gris acier marie ligne sévère et petits volants de dentelle blanche posés sur la blouse et la parmenture de la jupe portefeuille. La ceinture est en cuir noir et l'adorable béret est en dentelle blanche.

Des couturiers travaillent pour vos enfants

Les vêtements d'enfants ont pris de l'importance sur la scène de la mode, à tel point que des grands couturiers comme Arnold Scaasi et l'avant-gardiste Rudi Gernreich s'intéressent de plus en plus aux créations pour adolescents. "A six ou sept ans, les fillettes ne se contentent plus des vêtements d'allure trop juvénile, affirme le couturier américain qui a créé une série de modèles de sport. Les vêtements pour petites filles sont maintenant conçus spécialement pour elles et il ne s'agit plus de simples copies de vêtements portés par leurs mères.

Autrefois les costumes d'enfants étaient des répliques de ceux des parents. Les fillettes grecques portaient des togas, et à l'époque médiévale les enfants jouaient sous des amas de satins et velours. Même les petites en bas âge étaient vêtues de robes à longues jupes, car de tradition, aucune femme, adulte ou enfant, ne devait montrer ses jambes.

C'est vers la fin du 19e siècle que les premiers modèles furent créés pour les adolescentes. C'est à cette époque que les jupes des petites filles remontèrent jusqu'au bas du genou et même si les robes

comportaient encore de nombreuses garnitures et broderies, c'était déjà un signe avant-coureur de simplicité. Aujourd'hui les fabricants de vêtements d'enfants emploient des couturiers de renom pour créer des collections haute couture.

Certains modelistes à la clientèle huppée dessinent des modèles exclusifs pour fillettes. Joseph Love a fait voir une collection comprenant tous les genres de costumes, depuis la robe de réception jusqu'au manteau qui sera étrenné à Pâques. Robert Love, fils du propriétaire et dessinateur de la maison, estime qu'une robe doit mettre en valeur la personnalité d'une petite fille.

Le bijou tout en or

NEW YORK — La mode des bijoux va de pair avec le style féminin qui caractérise les collections vestimentaires. Les nouveaux bijoux apportent une note scintillante sur les costumes aux lignes souples.

On trouve un vaste choix de bijoux, depuis les pièces en or jusqu'aux perles, en passant par les pierres précieuses de couleur.

Les élégantes peuvent se procurer les bijoux qui conviennent à leurs robes et aussi à leur budget.

Selon le Conseil de l'industrie du bijou, les créations en or semblent les plus populaires. Les broches, clips, bracelets et boucles d'oreilles en or, ajoutent à leur beauté avec l'addition de perles, rubis, saphirs, émeraudes et diamants. Ces pierres précieuses sont parfois combinées avec des pierres synthétiques, comme par exemple, les perles et le jade, le corail et les turquoise. Les perles demeurent en grande vedette pour les femmes de tout âge.

Irresponsabilité du gouvernement vis-à-vis les enfants des mères en emploi

OTTAWA. — Selon le directeur exécutif du Conseil canadien du Bien-Être, les Canadiens adoptent une attitude irresponsable et peu consciencieuse des faits, lorsqu'ils considèrent la nécessité d'accorder des soins quotidiens adéquats aux enfants des mères travaillant à l'extérieur du foyer.

M. Reuben C. Baetz, d'Ottawa, a déclaré hier au cours du congrès annuel de la Société d'aide à l'enfance que, d'après des recherches récentes, un peu plus de la moitié des femmes mariées, associées à la main-d'œuvre du pays, étaient des mères d'enfants âgés de 16 ans et moins.

C'est manifester une grande irresponsabilité que les communistes de Chine et de Russie que de continuer à supposer, sans la moindre inquiétude, que d'une façon ou d'une autre ces jeunes, alors qu'ils traversent les années critiques de leur formation reçoivent l'attention et l'affection dont ils ont besoin.

"Alors que les communistes établissent d'importants services publics pour voir au bien-être des enfants dont les mères appartiennent à la main-d'œuvre du pays, en créant par exemple des garderies qui reçoivent les jeunes durant la journée," les Canadiens, eux, feignent d'ignorer complètement la nécessité du soin des enfants durant le jour ou semblent s'occuper de ce problème sans enthousiasme et comme s'ils étaient affectés de schizophrénie.

"Une seule province, en l'occurrence l'Ontario, a prévu des subventions aux municipalités qui veulent établir des maternelles pour prendre soin des jeunes durant la journée. Un petit nombre de municipalités ont toutefois profité de cette offre et il n'existe presque pas de lois établissant les exigences qui doivent être posées à ces garderies. Voilà sûrement une situation qui doit être corrigée immédiatement par tous ceux qui sont intéressés au bien-être de nos enfants."

M. Baetz a ajouté qu'il n'était plus question de discuter les pour et les contre du travail à l'extérieur pour les femmes, y compris les femmes mariées. Aujourd'hui l'élément féminin, y compris les mères des jeunes enfants, est devenu une partie intégrante de l'économie, autant comme producteur au sein de la force ouvrière que comme consommateur. "C'est un fait reconnu sur le plan économique".

"Nous devons à partir de maintenant jeter un regard sérieux sur les conséquences sociales d'un tel fait économique et non pas agir comme l'autruche et nous cacher la tête sous le sable."

Dans votre panier à provisions

Les Canadiennes qui comptent visiter la Foire mondiale de New York, cette saison, devraient prendre le temps de goûter à certains aliments parmi les centaines de variétés qu'on y présente dans les kiosques. Ainsi par exemple, le "chutney" au pavillon indien, ou la salade javanaise "sinnan", au pavillon indonésien sont des plats qui ne figurent pas très souvent sur nos menus.

Il doit vous arriver, madame, de vous demander parfois "Que servir ce soir"? La cuisine de tous les jours vous ennuie, vous avez envie de sortir de votre répertoire culinaire aux recettes si longuement éprouvées que vous les connaissez par cœur? Pourquoi ne pas essayer un plat exotique complètement en dehors des sentiers battus. Notre suggestion:

Le potage froid crème d'avocat

Les ingrédients sont les suivants: une tasse de bouillon de poulet réchauffé; une tasse et demie d'avocat en purée; une tasse de crème épaisse; une demi-tasse de crème sure; une demi-tasse de vin blanc sec; une à deux cuillerées à thé de jus de citron; sel et poivre au goût.

Pour préparer ce potage à saveur inusitée, on commence par incorporer le bouillon de poulet dans la purée de fruit d'avocat; bien mélanger jusqu'à consistance onctueuse. Ajouter graduellement la crème épaisse, la crème sure, le vin et le jus de citron. Assaisonner et bien refroidir le mélange.

Pour apporter une note plus spectaculaire, on peut servir ce potage froid avec une garniture de sorbet à la lime. Personnellement, je m'en dispenserais, afin de conserver au potage son petit goût fin et délicat.

En allant au marché

Avant de vous parler fruits, viandes et légumes, nous aimerions tout de suite vous signaler l'arrivée dans nos marchés d'alimentation des jonquilles fraîches coupées, qui se vendent en boîtes de 8 ou 12 pour moins de cinquante sous. C'est si rare à ce temps-ci de l'année que l'on puisse fleurir sa maison à si peu de frais. Ces jonquilles, nous dit-on, arrivent chaque jour à Montréal de la Colombie-Britannique, à bord d'un avion d'Air Canada.

Le porc est en "spécial" cette semaine, dans plusieurs supermarchés. L'épaule et la palette du porc sont économiques et leur achat vous permet d'étirer votre dollar alimentaire. Les tranches de porc préemballées sont souvent offertes à prix réduits. Profitez de ces aubaines. Les rôts dans la longe sont considérés comme de bons achats. Au lieu de vous procurer un petit rôti de porc, la section des consommations

du ministère de l'Agriculture vous fait remarquer qu'il est souvent avantageux de choisir une coupe plus grosse et de la faire diviser par votre boucher. De cette façon, vous pouvez obtenir 2 à 4 tranches de porc, un petit rôti, de même que de la viande taillée en morceaux dont vous servirez pour la confection de pâtés savoureux.

Egalement offerts à prix d'économie au comptoir de la viande, le poulet de 2 à 3 lbs, le poulet dans le panier, le foie de bœuf, et le bœuf en coupes variées: rôti de palette ou de côtes croisées, bifteck de côtes, bifteck de palette ou paleron frais haché.

Le lait vendu en contenant de verre de trois pintes pour 35 sous permet de réaliser une bonne économie, environ 17, puisque si vous achetez le lait à la pinte, il vous en coûte 24 la bouteille.

Au comptoir des fruits et légumes, les offres demeurent

sensiblement les mêmes que la semaine dernière: oranges Jaffa, bananes, raisin noir Ribier et melon miel importés du Chili, pamplemousses latine Iceberg brocoli et tomates.

La nouveauté de la semaine

New Dawn, un nouveau fixatif pour cheveux qui en fait ressortir la couleur sans pour cela la changer. Il s'agit du premier fixatif aérosol qui donne un lustre et vivifie la couleur des cheveux qu'ils soient naturels ou teints.

Ce fixatif pour cheveux noirs, bruns, roux ou blonds, se vend environ \$2.25 pour le format de 7 onces et \$3.00 pour le format de 14 onces. Ces prix sont sensiblement plus élevés que ceux des autres fixatifs ordinaires, mais les résultats, nous assure-t-on, en valent la peine. A nous de juger.

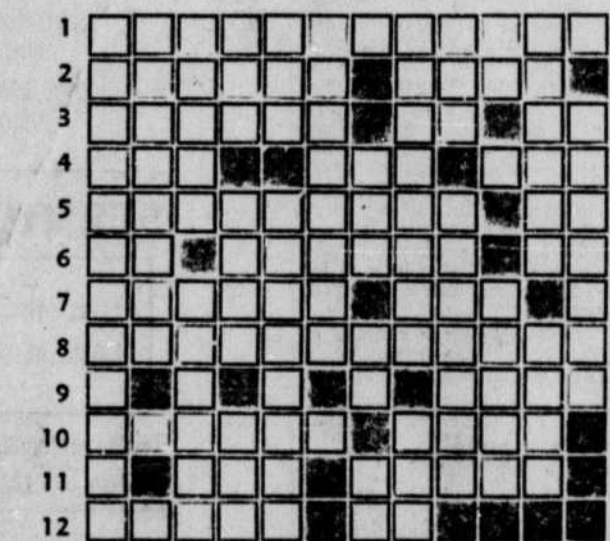
Renée R.



Quelques-unes des étudiantes qui ont participé en fin de semaine au colloque organisé par les Femmes diplômées des universités sur les "vocations de la femme". Celles qui auraient été empêchées d'y participer mais qui aimeraient recevoir le Bottin de renseignements sur les carrières ouvertes aux jeunes filles dans les trois universités de langue française, soit Montréal, Québec et Sherbrooke, peuvent écrire à l'Association a/s de l'Université de Montréal. Très bien fait, ce bottin fournit de multiples renseignements sur les conditions d'admission, la durée des études, les frais de scolarité, les diplômes exigés, etc. Il a été rédigé par les professeurs Roger Lapointe et Jacques Perron. On peut l'obtenir pour la minime somme de vingt-cinq sous.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1- Qui marque clairement un sens
- 2- Prendre du lait — Passé récent
- 3- Sacs — En arrière — Partie de charpente
- 4- Poudre d'écorce — Possessif — Passible animal
- 5- Qui n'a pas les pieds sur terre — Personnel
- 6- Note — Hauteur — Article arabe
- 7- Colora artificiellement — Sort de l'eau
- 8- Qui ne peut être mis en pratique
- 9- Personnel
- 10- Infection du sang — Nè le premier
- 11- Obtenue — Inventés
- 12- Poissons — Conjonction

VERTICALEMENT

- 1- Permettent de tirer des conclusions souvent utiles
- 2- Rayonner
- 3- Maintient la taille — Imaginaire
- 4- Habitation sans toit — Pronom — Se transforme
- 5- Colère — Ennuieuses énumérations
- 6- Fête musicale
- 7- A l'audace de — Personnel — Démonstratif

8-Célébrais — Recherche d'une harmonie

- 9- Chanson — Pronom
- 10- Pronom — Bois exotique
- 11- Elle est souvent mordante — Parcourues
- 12- Il équipe des chevaux

Solution d'hier

- Horizontalement
- 1-RESSOURCES
 - 2-APPARTIENT
 - 3-PIE — GLAIVE
 - 4-ACCALMIE — GIT
 - 5-TUILE — DRAME
 - 6-RRF — PEINA
 - 7-IEI — MA — TETES
 - 8-EO — CLEMENT
 - 9-MARMITE
 - 10-ENDEMIQUES
 - 11-NIE — ALUN
 - 12-TOT — NEE — ON

Verticalement

- 1-RAPATRIEMENT
- 2-EPICURE
- 3-SPECIFIERENT
- 4-SA — AL — OMNI
- 5-ORALE — IDEE
- 6-UT — PACTE
- 7-RIGIDE — LEMAN
- 8-CELERITE — ILE
- 9-ENA — ANEMIQUE
- 10-STIGMATE — UN
- 11-VIE — ENTE
- 12-EMET — EST — SON

Pour l'amateur
LA GALLERIE DES
Beaux Meubles
EATON

Un exemple typique illustrant le raffinement d'une collection de reproductions signées "GUILDHALL", exécutées par d'habiles ébénistes et en exclusivité chez EATON de Montréal.

Commode d'appoint
"Régence anglaise"

Une pièce d'une rare beauté, rehaussée d'un ton ébène et enluminée d'une ornementation dorée à l'antique, dont le grillage des battants et les poignées. L'intérieur de cette commode d'appoint est d'un vert estompé à l'ancienne. 35" x 11" x 35" de hauteur. **395.00**

Un meuble de qualité que l'on ne peut choisir qu'à la GALLERIE DES BEAUX MEUBLES, au septième étage, chez EATON, le rendez-vous des gens de goût.

Lincol

Quelques-unes de nos importations

Lampes • Commodes • Chandeliers • Consoles
Tables • Tables à café et de bout • Appliques

1320, avenue Greene 932-7990

Ouvert du lundi au samedi de 9 a.m. à 6 p.m.
Jeudi jusqu'à 9 p.m.

OUVREZ UN
COMPTE COURANT

chez **Simpson**
MONTRÉAL

Utilisez ce mode d'achat moderne et pratique...
Il vous suffit de dire "portez à mon compte."
Chaque mois vous recevez UN état de compte... Que vous régliez par UN SEUL paiement mensuel!

Après avoir rempli ce coupon, envoyez-le par la poste ou venez en personne au Bureau du Crédit, chez Simpson au septième.

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN COMPTE COURANT
The Robert Simpson Montreal Limited
977 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.

Nom

Adresse

Le conseil législatif

(Suite de la première page)

Il a soutenu que le bill dans sa version originale était une menace constante au Conseil législatif. «Mieux valait, a-t-il précisé, un bill proposant expressément l'abolition pure et simple. Au moins, on saurait à quoi s'en tenir. Avec cette menace constante, la Chambre haute n'aurait plus le prestige ni la dignité nécessaires pour remplir son rôle».

Quant à M. Bertrand, il a justifié son appui à l'opposition en disant que depuis quarante ans en politique il avait toujours gardé sa liberté d'opinion.

Il a révélé que c'est lui-même qui avait demandé d'être nommé au Conseil législatif.

«Dans les circonstances actuelles, a-t-il ajouté, je suis le dernier entré au Conseil législatif et il est fort possible que je sois le premier à en sortir. Si la Chambre haute perd son utilité, il est possible que l'en fasse partie longtemps».

Il a terminé en disant que si la reine, à la suite d'une adresse, décide d'abolir le Conseil, il respectera sa décision.

Dupuis

(Suite de la première page)

Il ajoute qu'il se rendra lui-même à Ottawa pour le rencontrer et rencontrer le messageur de M. Earl. La lettre ajoutée: le ministre m'a demandé de garder cette affaire entre nous, et que si le permis n'était pas accordé, le député lui serait remis en entier. Il écrit enfin que le ministre lui demande de rencontrer un M. Hébert afin de lui donner une promesse de parts dans l'affaire de la piste de St-Luc.

Un jour ou deux après cette «séance d'écriture» du 16 décembre dernier, Dupuis convoqua à nouveau M. Deslauriers. Cette fois, lui dit-il, le prévenu, il est plus probable que la RCMP fera enquête et que l'affaire aboutira devant les tribunaux, où il faudra donner des explications.

Comme M. Deslauriers s'inquiétait de la tournure de l'histoire, le député le rassura en lui disant qu'il lui fallait se justifier auprès de M. Pearson et que, de toute façon, il leur fallait à tous deux sauver leur peau. «Si on est pris, je suis possible de sept ans de prison, et toi de douze», aurait dit Dupuis.

Deslauriers dit qu'il était d'accord, mais que si jamais il devait témoigner en Cour, il dirait toute la vérité. Ce à quoi le prévenu lui aurait répondu: «Même là, ce n'est pas important. Le P'tit Jésus décidera ça. Nous devons voir à sauver notre peau».

Les \$10,000

Au début de son long témoignage, le chiro de 31 ans, qui pratique à St-Jean depuis 1956, avait obtenu la protection de la Cour, après que son avocat, Me Henri Choinière, en eut fait la demande au tribunal.

Deslauriers fut l'initiateur, au début de 1961, du projet d'hippodrome à St-Luc. Comme il prévoyait des difficultés, il y intéressa des amis, soit l'optométriste Yves Papineau et M. Albert Harris. Ce dernier et lui-même rencontrèrent Dupuis pour la première fois vers la fin de janvier ou au début de février.

Le député leur dit qu'il s'agissait d'une merveilleuse idée, que l'affaire relevait du provincial, mais qu'il avait beaucoup d'influence auprès de certaines personnes en autorité, et qu'il pourrait donner un coup de main en temps et lieu.

Les deux promoteurs, de même que M. Papineau, se rendirent ensuite chez le député provincial, M. Philidor Quimet, après un appel en leur faveur par Dupuis. M. Quimet se dit également favorable au projet, mais il se montra un peu froissé de ce que les promoteurs aient jugé bon de rencontrer Dupuis en premier, vu qu'il s'agissait d'une affaire de juridiction provinciale.

M. Deslauriers raconte ensuite ses différentes démarches: demande officielle de permis au procureur général, par l'entremise de son avocat, Me Jean Frédéric, rencontre de M. Gelly, fonctionnaire du ministère, qui se dit complètement opposé au projet.

Informé de cette rebuffade, M. Quimet aurait dit: ce n'est qu'un fonctionnaire, nous pouvons voir le ministre et savoir s'il y a une possibilité d'obtenir ce permis.

Le 5 mai, Dupuis écrit à Deslauriers et lui envoie copie d'une lettre adressée au ministre Earl, et portant la date du 3 mai.

Le 8, sur l'heure du midi, le député de St-Jean téléphone à Deslauriers, lui demandant de lui apporter \$10,000 dès le lendemain matin, à Ottawa.

De la sorte, l'obtention du permis ne serait plus que l'affaire de quelques jours, d'un mois tout au plus.

Il en informa d'abord M. Harris, qui se montra intéressé, mais qui ne put fournir aucune somme d'argent. Il vit ensuite le Dr Papineau, qui jugea la chose irrégulière et refusa de faire quoi que ce soit en ce sens.

Le promoteur se rendit à la banque, où il obtint un crédit de \$2,000, après avoir informé le gérant du but de sa démarche. Il retira également \$500 qu'il avait à son compte personnel.

Par la suite, sa belle-mère lui prêta \$2,400, ce qui lui faisait la moitié de la somme requise par le député.

Il communiqua alors avec son beau-frère, M. Real Poissant, de Laprairie, qui se mit en contact avec Raoul Gobeil, de ville Brossard.

Le même soir, Dupuis rappelle Deslauriers, et lui dit que cette somme devait être remise à un messageur au Château Laurier. Le promoteur rencontra par la suite M. Gobeil, qu'il informa de la destination de l'argent qu'il voulait lui emprunter. Le marché fut conclu.

Le lendemain, 9 mai, dès la première heure, tous deux se rendirent chez le notaire Jean Boucher, de Laprairie, où Deslauriers signa une convention

«En attendant, la Chambre haute doit continuer à remplir sa mission et son rôle. C'est pourquoi je voterai en faveur de l'amendement présenté par le leader de l'opposition».

UNE LUTTE À FINIR...

Habituellement, devant un tel imbroglio, on convoque une conférence des représentants des deux Chambres, pour tenter de venir à un compromis. Cependant dans les circonstances actuelles, les positions durcissant d'un côté comme de l'autre, il semble qu'on n'ait pas recouru à une telle procédure. C'est l'éternelle bataille entre les corps législatifs nommés et les corps législatifs élus. Le gouvernement et la majorité libérale à l'Assemblée législative ne peuvent accepter un tel affront de la part de conseillers qui luttent pour leur propre survie.

Aussi, il ne serait pas surprenant que le gouvernement décide de demander à la reine d'abolir tout simplement la Chambre haute, quitte à créer un nouvel organisme qui serait utile.

Pearson

(Suite de la première page)

M. Pearson a formulé l'espoir que la présente session puisse prendre fin bientôt afin que soit présenté un discours du trône «contenant des mesures constructives».

Il a fait part de son projet d'assister à la conférence des premiers ministres du Commonwealth, qui doit s'ouvrir à Londres le 17 juin et a souhaité que le parlement pût s'ajourner au cours de l'été ainsi qu'à la Noël.

«Je crois avoir répondu aux questions de mon très honorable ami», a déclaré M. Pearson, sans s'engager le moins dans la question des élections.

Doux souvenir

Entrant dans la discussion engagée sur la question de la prolongation des heures de session, le chef de l'opposition a déclaré: «Certes, le Parlement devrait savoir immédiatement s'il doit, y avoir des élections en juin».

Il faisait écho aux conjectures selon lesquelles des élections seraient convoquées afin de permettre au premier ministre «du temps» de participer à la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

M. Diefenbaker a noté que lorsqu'il avait remporté la victoire aux élections de 1957, il avait remplacé l'ancien premier ministre St-Laurent à la table de conférence.

Est-ce que le parti libéral, qui a déjà commencé à diffuser de la propagande électorale ou le premier ministre parle le nom du Canada en ce moment, a-t-il demandé.

«Je parle au nom du parti tout entier et non seulement de 52 pour cent de ses membres», a répliqué sèchement M. Pearson, faisant vraisemblablement allusion à la scission qui s'est produite au sein du parti conservateur.

Il a ajouté qu'il comprenait l'acharnement de M. Diefenbaker à se remémorer 1957. S'excusant de parodier les Saintes-Écritures, il a déclaré: «En ce temps-là il y avait de jeunes hommes qui avaient des visions et aujourd'hui il y a de vieux hommes qui vivent de leurs rêves».

Craintif

Il s'est dit, peiné d'entendre M. Diefenbaker parler constamment d'élections parce qu'il donnait par là à entendre que cette éventualité lui fait peur.

M. Pearson a noté que son principal souci était de voir se terminer la présente session, qui dure déjà depuis 13 mois.

Par la suite, son désir le plus cher de commencer une nouvelle session assez vite pour permettre un ajournement à la période pascalle et de présenter un discours du trône comportant «des mesures constructives».

Les députés se rendront compte à la lecture du discours du trône que le programme législatif qu'il énoncera demandera un examen sérieux.

M. Pearson a ajouté qu'au mois de juin il se rendrait probablement à la conférence des premiers ministres après avoir appris de M. Diefenbaker comment il devrait s'y comporter. Il rappela qu'il avait déjà agi de la sorte à l'égard de M. Diefenbaker lorsque les conservateurs étaient au pouvoir.

«J'ai écouté vos conseils et j'ai eu à m'en repentir», a lancé vivement M. Diefenbaker.

Une nouvelle

(Suite de la page 5)

bre 1960; elle comptait 670 élèves en 1964. Elle décernera les premiers diplômes de «Bachelier européen» en 1966.

L'Ecole de Bruxelles a été domiciliée dans un château entouré de pavillons dissimulés au milieu d'un parc de cinq hectares; celle de Mol est installée dans de nouveaux bâtiments édifiés parmi des bois de sapin.

Lorsque les gouvernements des «Six» décident la création d'une école européenne dans un de leurs États, il incombe à ce dernier de mettre des bâtiments à sa disposition. Il en a été ainsi pour celles de Bruxelles et de Mol.

Le gouvernement belge manifeste un vif intérêt aux deux écoles établies sur son territoire.

On a pu en voir un témoignage cette année. Le 21 mars, S.M. le roi Baudouin a tenu à honorer de sa présence la pose de la première pierre d'un nouveau bâtiment de l'Ecole européenne de Bruxelles, à l'issue de la cérémonie, le souverain a planté un chêne dans le parc de l'Ecole, comme symbole de l'Europe unie. Cet arbre porte le nom de «Chêne roi Baudouin».

L'enquête Dorion

(Suite de la première page)

A la même occasion, Me Denis aurait informé son ministre de la déposition qu'il avait faite la semaine précédente à la Gendarmerie royale.

«Avant cette date, dit M. Tremblay, je ne savais rien de l'affaire».

M. Tremblay a alors communiqué avec le ministre de la Justice et lui a fait part de la déclaration de Me Denis. M. Guy Favreau lui a confirmé que la Gendarmerie royale faisait enquête à ce sujet-là.

Il fut immédiatement décidé entre les deux hommes d'informer le premier ministre Pearson et d'éloigner Me Denis du bureau du ministre Tremblay pour la durée de l'enquête. M. Favreau avait pris sur lui d'informer le premier ministre M. Lester B. Pearson mais M. Tremblay n'a pu préciser si effectivement M. Pearson avait été informé.

La commission poursuit son enquête sur les allégations voulant que Me Denis ait offert à Me Lamontagne la somme de \$20,000 le 14 juillet afin qu'il ne s'oppose pas à la caution demandée par Lucien Rivard, recherché aux États-Unis pour répondre à une accusation de contrebande de stupéfiants.

Ce même Lucien Rivard, arrêté le 19 juin 1964 et gardé depuis à la prison de Bordeaux sans enlèvement de lui depuis.

Entre le 31 août et le 18 septembre, M. Tremblay a communiqué à quelques reprises avec M. Favreau pour s'informer des progrès de l'enquête, mais le ministre de la Justice lui répondait que l'enquête était en cours.

Le 18 septembre, au cours d'une rencontre entre le commissaire George McClellan de la GRC, le sous-commissaire

Lemieux, M. Favreau et lui-même, M. Tremblay a pris connaissance du rapport de la police sur une conversation téléphonique entre Me Denis et Me Lamontagne au cours de laquelle Me Denis rappelait à Me Lamontagne qu'il avait promis de ne pas parler à personne.

Démision

«Si ce rapport est exact, avait été la réaction de M. Tremblay, Me Denis a agi d'une façon pour le moins étrange».

«L'accusation portée était extrêmement grave, continue le ministre, mais aucun témoignage ne corroborait la déclaration de Me Lamontagne et je n'étais pas convaincu de la culpabilité de Me Denis. Toutefois, l'ensemble des circonstances indiquait bien que Me Denis n'était pas honnête. Il s'était occupé de choses qui ne le concernaient pas. Le ministre de la Justice a confirmé qu'il n'y avait pas matière à intenter une poursuite judiciaire et il laissait libre de prendre des mesures disciplinaires contre lui».

«J'ai téléphoné à Me Denis, chez lui, en fin de semaine, pour lui dire que je voulais le voir à mon bureau le lundi. Il s'y est présenté et c'est alors que je lui ai demandé de remettre sa démission».

Répondant à des questions de Me Ross Drouin, procureur du parti conservateur, M. Tremblay a signalé que c'est sur la propre initiative de Me Denis que Me Lamontagne a été convoqué à Ottawa le 14 juillet.

Me Paul Jolin, procureur du parti néo-démocrate a demandé de son côté au ministre pour qu'il lui avait demandé de ne plus recevoir Masson à son bureau.

Guy Masson, soi-disant organisateur libéral dans le comité

de Chambly, a déjà comparu devant la commission.

M. Tremblay a répondu qu'il avait transmis ce désir à Me Denis à la suite d'un dîner de chefs de cabinet tenu le 8 avril, auquel Masson avait assisté.

Lettres

«Je n'avais aucun motif particulier, a dit le ministre, mais il faisait partie d'une certaine catégorie politique et j'ai dit à Me Denis qu'il n'avait rien à voir avec le ministère».

Me Guy Guérin, procureur de Me Masson, a demandé à M. Tremblay si Me Denis pouvait rencontrer M. Masson chez lui, ou à un motel, entre amis.

«Certainement, a répondu le ministre, mais pas au bureau».

A la suite de cet avertissement, M. Tremblay a revu M. Masson au bureau de Me Denis, en juin 1964, et il lui a répété le même avis.

Dans son témoignage à la commission, Me Denis avait dit qu'il avait convoqué Me Lamontagne à la suite de la réception d'une lettre de Me Raymond Daoust, procureur de Joe Bonanno, qui sollicitait une entrevue avec le ministre.

Après avoir consulté le dossier Bonanno, M. Tremblay s'est toutefois aperçu que la première lettre écrite par Me Daoust à Me Denis était datée du 16 juillet, soit deux jours après la rencontre Denis-Lamontagne à Ottawa. Deux autres lettres de Me Daoust suivent, les 23 et 25 juillet, puis la réponse de M. Tremblay le 4 août.

La seule lettre écrite par Me Daoust avant le 14 juillet, est datée du 9 juillet et elle était adressée à M. Guy Rouleau, député libéral de Montréal-Dollard, ex - secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson.

Washington

(Suite de la première page)

rer des Américains tombés aux mains des rebelles. M. Busk avait d'ailleurs admis que ces tentatives avaient échoué et que lorsque les gaz s'étaient dissipés, il n'avait été trouvé trace ni des rebelles ni de leurs prisonniers.

SAIGON. — Les bases aériennes américano-vietnamiennes au Sud-Vietnam sont désormais interdites aux journalistes. Il faut à présent une autorisation personnelle du général Nguyen Cao Ky, commandant l'aviation vietnamienne, pour être autorisé à pénétrer sur les bases d'où les avions américains et vietnamiens s'envolent quotidiennement pour des opérations de bombardement, que ce soit au sud du 17ème parallèle, contre le Vietnam, ou contre des objectifs militaires situés sur le territoire du Nord-Vietnam.

La nouvelle mesure est appliquée de façon très stricte. Tous les laissez - passer qui avaient été délivrés jusqu'à mardi après-midi aux journalistes ont brutalement été déclarés caducs hier matin, à Danang notamment. C'est ainsi que quatre journalistes français, — dont un correspondant de l'AFP — qui, à la suite de longues démarches, avaient finalement obtenu l'autorisation de faire un reportage sur les «Marines», n'ont pu franchir mercredi la porte de la base.

Mais ces mesures sévères sont aussi applicables aux journalistes américains. C'est ainsi que le directeur du bureau de l'Associated Press à Saigon, M. Malcolm W. Browne, s'est vu interdire hier la poursuite du reportage de la tournée qu'effectuait actuellement au Centre vietnam le Dr Phan Huy Quat, président du conseil vietnamien. A y a n t pris des photographies de la base de Danang au cours de

son reportage, il a été prié de quitter la base immédiatement, sous la garde d'un policier vietnamien.

Les émissions de radio "en direct", prises à partie

VANCOUVER. — Divers groupes ont protesté hier, devant le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, contre les programmes de radio qui transmettent en direct et sans contrôle les appels téléphoniques venant d'auditeurs. Certains ont même accusé ces programmes d'être des véhicules pour la diffusion de propos diffamatoires et d'encouragements à l'illégalité.

Des membres du BGR ont souligné que, tout en étant conscients de la nécessité de maintenir des normes adéquates dans la radiodiffusion, ils ne voulaient pas par contre brimer la liberté d'expression.

AVIS de DÉCÈS

BEAULAC. — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 22 mars 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé Aldéric Beaulac, père de St-Sulpice, curé de la Paroisse St-Jacques. Outre sa famille spirituelle, il laisse dans le deuil 5 frères et 3 sœurs, Charles, Lorenzo, Romulus de Montréal, Maurice (de Mildred Saak), Gabriel (de Chibougamau), Eliane (Mme Dorcas Grenier de Montréal), Mariette (Mme Léo Laforest de Ste-Rose de Poitiers), et Marguerite (Mme Paul-Emile Thiboutot de Barville, Abitibi). La dépouille mortelle est exposée dans le Transept Nord de l'église St-Jacques où se fera la translation des restes mercredi soir à 7 heures 30, ainsi que le service funéraire qui sera chanté, le jeudi 25 mars à 7 heures 30 du soir également, dans la même église, sous la direction du Grand Séminaire. Direction L. Thériault.

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

TARIF

En vigueur samedi, le 27 mars 1965, à 5 h. de la matinée

SERVICE RÉGULIER

ZONE CENTRALE

Montréal (y compris l'île Ste-Hélène mais à l'exclusion du quartier Rivière-des-Prairies) Westmount, Outremont, Verdun, Mont-Royal, cette partie de la ville de St-Laurent présentement desservie par la commission et cette partie de ville LaSalle située à l'est de la 8ième Avenue et au sud du canal de l'aqueduc.

AUTRES ZONES

ZONE LACHINE ET ST-PIERRE
ZONE LA SALLE
ZONE HAMPSTEAD
ZONE MONTRÉAL-OUEST ET CÔTE ST-LUC
ZONE ST-MICHEL ET MONTRÉAL-NORD
ZONE MONTRÉAL-EST ET
POINTE-AUX-TREMBLES
ZONE LONGUEUIL — PONT
JACQUES-CARTIER — ÎLE STE-HÉLÈNE

SERVICE EXPRESS

LIGNE 1E — ST-DENIS
LIGNE 8E — ALLARD

30¢

LIGNE 10E — LA SALLE
LIGNE 11E — WESTMINSTER
LIGNE 12E — CÔTE ST-LUC
LIGNE 16E — ST-LAURENT
FORUM — FOOTBALL

40¢

LIGNE 2E — LACHINE
LIGNE 3E — LACHINE
LIGNE 4E — LACHINE
LIGNE 20E — PIE IX
LIGNE 25E — PLOINTE-AUX-TREMBLES

45¢

Toute personne, qui au cours de son trajet passe d'une zone à l'autre, doit payer le taux prescrit pour chacune des zones où elle voyage. Les règlements concernant les correspondances émises sur paiement du taux de passage continuent de s'appliquer.

REMARQUES :

Les billets achetés à l'ancien tarif pourront être utilisés dans la/ou les zones où ils ont été émis en autant que l'on déposera dans les boîtes de perception la somme additionnelle indiquée ci-contre selon le cas.

ZONE CENTRALE

Tous les voyageurs 15¢
Écoliers 8¢

ZONES EXTÉRIEURES (excepté Montréal-Longueuil)

Tous les voyageurs 7½¢
Écoliers 5¢

MONTRÉAL-LONGUEUIL

Tous les voyageurs 8½¢
Écoliers 6¢

Billets anciens tarifs

15¢
8¢

Montants additionnels

3¢
2¢

Billets anciens tarifs

7½¢
5¢

Montants additionnels

1¢
1¢

Toutefois, s'ils le préfèrent, les voyageurs pourront obtenir le remboursement des billets qu'ils auront en leur possession en s'adressant aux bureaux suivants de la Commission:

BUREAU DE VENTE DES BILLETS HOCHÉLAGA
2600 est, rue Ste-Catherine, coin Harbour
GARAGE MONTRÉAL-EST
531 rue George V, près de Notre-Dame est
BUREAU DE VENTE DES BILLETS MONTRÉAL-ROYAL
4500, rue Franchère, coin ave Mont-Royal
BUREAU DE VENTE DES BILLETS ST-DENIS
5760, rue St-Denis, coin De Fleurimont

BUREAU DE VENTE DES BILLETS ST-HENRI
4615, rue St-Antoine, coin Glen
GARAGE NAMUR
5075, rue Namur
BUREAU DE VENTE DES BILLETS ST-PAUL
1954, ave de l'Église, coin Hadley

BUREAU DE VENTE DU TERMINUS CRAIG
119 ouest, rue Craig, coin Côté
GARAGE VILLERAY
8900 Avenue Henri-Julien, près Crémazie
GARAGE ST-MICHEL
3111 est, rue Jarry

Ranger a montré la lune "en direct"

PASADENA (Californie) — Le Ranger IX, au lendemain même du vol des astronautes Virgil Grissom et John Young, a transmis mercredi matin en direct, d'une cote à l'autre des Etats-Unis, plusieurs milliers de photographies de la lune sur laquelle il s'est écrasé comme prévu.

C'est la première fois que cet exploit a été réalisé.

La N.A.S.A. a officiellement qualifié tous ces clichés d'"excellents". Le Ranger avait été lancé dimanche matin du Cap Kennedy. Il n'a eu besoin d'aucune manœuvre de correction de trajectoire pour axer directement celle-ci sur la lune. Toutefois, pour s'assurer que le Ranger IX photographierait et frapperait de plein fouet son objectif, le cratère Alphon-

se, les savants du "Jet propulsion laboratory" de Pasadena ont déclenché mardi matin pendant quelques secondes des minuscules fusées latérales de cette charge utile, par télécommande.

Le "Jet propulsion Laboratory", qui, dans les secondes mêmes précédant le déclenchement des caméras du Ranger n'avait aucune assurance du

bon fonctionnement de ses appareils et de la réussite de l'essai de première retransmission en direct de photos lunaires, qualifie officiellement, celles-ci, d'"excellentes".

Pour la première fois aussi dans le monde, les spécialistes les plus autorisés ont commenté, à mesure qu'elles apparaissent sur les écrans de télévision, ces photographies plus nettes que les 11.000 clichés que la science internationale doit déjà aux "Rangers" 7 et 8.

C'est ainsi que les dirigeants du "J.P.L." ont décelé immédiatement de profondes "ornières" ou "tranchées" très longues dans le fond du cratère Alphonse envisagé comme lieu très possible du débarquement des premiers pilotes américains dans la lune vers 1969 ou 1970.

De part et d'autre de ces sortes de failles les experts de Pasadena ont décelé de nombreux cratères ou plus exactement de "sous-cratères", puis- qu'ils sont situés au fond de l'immense entonnoir que constitue "Alphonse".

Les savants de la N.A.S.A. à Pasadena et au Cap Kennedy ont donné à ces "ornières" ou "tranchées" lunaires le nom de "rills".

Pour ce qui concerne ces longues lignes légèrement sinuées marquant le relief du fond du cratère Alphonse, les experts du "Jet propulsion Laboratory" ont déjà établi — grâce à la transmission instantanée des photographies du Ranger-9 — que ces petits cratères, à la différence de beaucoup d'autres, n'ont pas été causés par l'impact de météores.

Le succès considérable du Ranger-9 suit d'un mois celui du 8ème véhicule de ce programme. Le septième avait pris pour sa part 4.000 photographies de la lune, l'été dernier, que la N.A.S.A. avait

alors qualifiées de très bonnes et extrêmement profitables pour la future exploration humaine de cet astre.

L'artisan éminent du succès des trois derniers Rangers est le Dr William Pickering qui avait collaboré avec le Dr Werner Von Braun à la mise au point et au lancement du premier satellite américain, "l'explorateur" le 31 janvier 1958. Le Dr Pickering est également le "Père" du "Mariner" qui l'été dernier a "sondé" les environs de la planète Venus et du "Mariner 4" qui, le 14 juillet prochain, doit prendre 21 clichés de la surface de Mars.

Le président Johnson a salué mercredi, dans l'exploit accompli par "Ranger IX", une nouvelle étape importante vers la conquête humaine de la lune.

Dans une déclaration publiée par la Maison Blanche, M. Johnson a rendu hommage aux savants et responsables de la N.A.S.A., ainsi qu'aux constructeurs de "Ranger IX" qui ont contribué à la réalisation de cette prouesse technique. Comme plusieurs millions de télespectateurs américains, M. Johnson a suivi mercredi matin sur l'écran de télévision dans son bureau les images retransmises en direct par la batterie de caméras du "Ranger" à son approche de la lune.

Quant au vol "Geminii", le professeur Norair Sissakyan, membre du praesidium de l'Académie des sciences d'URSS et spécialiste de la biologie spatiale l'a qualifié de "succès national plutôt qu'international".

Le professeur Sissakyan a cependant déclaré que les trois révolutions accomplies par "Geminii" seraient utiles non seulement pour les savants américains mais pour ceux du monde entier. Il a souligné que cette performance pouvait difficilement soutenir la comparaison avec les derniers succès soviétiques dans l'espace.



L'Institut pour la formation et la recherche

NATIONS-UNIES (N.Y.) — Le directeur du Devoir, M. Claude Ryan, est au nombre des 12 administrateurs de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, qui a tenu hier son premier conseil dans le bâtiment neuf mis à la disposition de l'organisme par la fondation Rockefeller, à New-York.

L'Institut lui-même doit commencer ses activités le mois prochain. Né d'une initiative de l'Assemblée générale de l'ONU, l'Institut a pour mission de former des cadres, émanant plus particulièrement des pays en voie de développement, destinés à des fonctions administratives auprès des gouvernements membres et des organisations internationales.

Le financement de l'Institut a été effectué sur une base volontaire et les contributions des gouvernements et de sources privées s'élevaient le 1er mars à 2.841.874 dollars. (Le Canada, pour sa part, a consacré \$300.000 à cette œuvre pour les cinq ans à venir).

Les membres du conseil d'administration, désignés par le secrétaire général de l'ONU en consultations avec les présidents de l'Assemblée générale et du conseil économique et social représentent divers secteurs politiques et culturels.

Ce sont, outre M. Ryan MM. Harlan Cleveland, sous-secrétaire d'Etat américain pour les organisations internationales; Kenneth Younger, ancien ministre d'Etat britannique, directeur de l'Institut royal des affaires internationales; Roger Seydoux, représentant permanent de la France à l'ONU, Mahmoud Moharram Hammad, ministre adjoint des affaires étrangères de la R.A.U., Julius Gikonyo Kiano, ministre du commerce et de l'industrie du Kenya; Felipe Herrera, (Chili) président de la Banque interaméricaine; Chintaman Dashmukh, ancien ministre indien des finances; Manuel Perez Guerrero, ministre des mines et du pétrole du Venezuela; Henning Friis, directeur de l'Institut national danois de recherches sociales; S. Fukuchi, président du journal "Japans Times"; Raymond Scheyven, membre du parlement et ancien ministre des affaires économiques de Belgique; Mehdi Vakili, représentant permanent de l'Iran à l'ONU et Gabriel-Marie d'Arboussier, membre du parlement sénégalais et président du Conseil d'administration de "La Vie africaine".

En souhaitant la bienvenue aux membres du conseil d'administration, le secrétaire général U Thant a souligné l'importance de ce nouvel organisme qui vient s'ajouter aux institutions affiliées aux Nations Unies.

En Europe sur les ailes d'un zéphyre printemps!



AVANTAGEUX TARIFS PAN AM POUR L'EUROPE			
ALLER-RETOUR DE MONTRÉAL A	TARIF ECONOMIQUE 14-21 JOURS	ALLER-RETOUR DE MONTRÉAL A	TARIF ECONOMIQUE 14-21 JOURS
AMSTERDAM	\$370	ISTANBUL	\$667
ATHÈNES*	640	LISBONNE	324
BARCELONE	396	LONDRES	324
BELGRADE	533	MADRID	370
BERLIN	444	MUNICH	419
BRUXELLES	370	NICE	437
COLOGNE	411	OSLO	411
COPENHAGUE	411	PARIS	370
DUSSELDORF	411	ROME	482
FRANCFORT	411	SHANNON	285
GLASGOW	294	STOCKHOLM	473
HAMBURG	411	STUTTGART	411
HELSINKI	520	VIENNE	462

Tous les tarifs comprennent les vols de correspondance requis. *Via correspondance par Olympic Airways.

Faites-en l'essai. Partez n'importe quel jour du lundi au jeudi, ce printemps, et vous pourrez profiter de nos bas tarifs économiques pour un voyage par jet de 14 à 21 jours.

Ces tarifs comprennent la pratique correspondance par New-York, où vous pourrez faire une pause pour vous divertir. Projetez par exemple de visiter la Foire de New-York, en route pour l'Europe. (Elle ouvre le 21 avril.)

Vous n'avez pas à déboursier immédiatement le plein tarif. Déposez seulement 10% ou faites débiter le prix du passage à votre compte, au moyen de votre carte de crédit American Express. D'une manière ou d'une autre, vous pouvez prendre plusieurs mois pour payer.

Nous faciliterons aussi votre voyage. Vous pouvez vous rendre directement jusqu'à n'importe laquelle de 26 villes européennes. (Deux fois plus que toute autre ligne aérienne.) Cet été, nous aurons jusqu'à 13 départs de jets par jour. (Plus que toute autre compagnie aérienne.) Examinez notre programme de vacances spéciales. (Informez-vous des Vacances 400 Pan Am.)

Prêt à partir? Où que vous alliez, vous aurez l'assurance de voyager avec la meilleure compagnie au monde.

Cela procure une agréable sensation.

Voyez votre agent de voyages Pan Am ou appelez Pan Am à 845-5172.

Bureau des ventes et réservations: 1450 rue City Councilors, Montréal.

La compagnie aérienne la plus expérimentée du monde

PREMIERE SUR L'ATLANTIQUE
PREMIERE SUR LE PACIFIQUE
PREMIERE EN AMERIQUE LATINE
PREMIERE AUTOUR DU MONDE



Aux portes de Montgomery

MONTGOMERY (Alabama) — Sous une pluie battante, quelque 4.000 "marcheurs" ont fait leur entrée mercredi après-midi à Montgomery.

Sous l'oeil des hommes de la garde nationale et des "State Troopers", la colonne considérablement grossie par de nombreuses arrivées de l'après-midi de tous les points des Etats-Unis, a fait halte pour la nuit à l'entrée de la ville, en vue de la dernière étape, aujourd'hui, qui la portera jusqu'au capitol de la capitale de l'Alabama.

Une immense tente de cirque a été dressée aux abords de la ville où a eu lieu hier soir un grand rally présidé par le pasteur Martin Luther King, qui marchait en tête de colonne pour l'entrée dans la ville.

Les "marcheurs de l'intégration" ont parcouru hier 14 milles; aujourd'hui ils n'en auront que 3 autres pour atteindre le but de cette marche historique partie dimanche dernier de Selma, à 50 milles de Montgomery.

Deux trains spéciaux de New York et de Washington, une dizaine d'avions partis de Detroit, de Philadelphie et de Chicago et d'autres villes, ont déchargé à Montgomery des milliers de renforts qui se joindront aujourd'hui pour l'entrée en ville des manifestants qui ont dû, par respect pour l'ordonnance du juge fédéral, abandonner la marche sur la portion de route étroite qui traversait les comtés de Dallas et de Lowndes. Les effectifs de la colonne ont triplé depuis mardi. Si les ampoules continuent de faire souffrir (certains marcheurs se traînent littéralement) le problème numéro un du corps médical qui suit les protestataires a été jusqu'à hier soir le soleil. Un jeune Noir a la figure couverte de crème blanche. Un autre a tracé sur son front blanchi le mot "Vote". Tous, noirs comme blancs, ont gardé, et même renforcé avec l'arrivée des nouveaux éléments et l'approche du but un enthousiasme extraordinaire.

Il y avait dans les rangs un assureur blanc de Californie, militant de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur. "Pourquoi suis-je ici? C'est bien simple, dit-il en s'épongeant le front. Je crois à cette cause et puis je veux éviter malgré mes quarante ans et ma situation sociale de sacrifier à l'"establishment", de m'embourgeoiser complètement".

Sa femme et sa belle-famille sont de l'Alabama. "La mentalité change dit-il, c'est lent mais réel". C'est aussi l'avis d'un jeune militant noir, ami des trois travailleurs des droits civiques, assassinés l'an dernier dans le Mississippi.

Comme les exploits des grands conquérants du Far West pour les blancs d'Amérique, la marche sur Montgomery est en train de devenir une véritable chanson de geste, une saga dont un Noir barbu, à la chaude voix de basse, commente les incidents dans un véritable "Negro Spiritual".

"Il a dit qu'on ne marcherait pas" — "C'est vrai", répondent les marcheurs. "Mais nous avons marché quand même... Attention où vous mettez vos pieds", reprend-il. — "Il a raison", répond la foule... Et les couplets se succèdent au gré de l'imagination de ce moderne troubadour.



Au hasard de la longue route qui mène à Montgomery et aussi, espèrent-ils, à un plus juste traitement de ses frères de race, le pasteur Martin Luther King s'est assis sur le talus. Il a enlevé ses brodequins et changé de chaussettes avant de reprendre l'effort qui l'a amené hier aux portes de Montgomery et le conduira aujourd'hui au capitol de l'Alabama.

(Photo UPI)

L'engagement politique des Six rebute la neutre Suède

STOCKHOLM — La nette orientation politique de la C.E.E. rend impossible une adhésion de la Suède neutre à ce groupement, a déclaré hier M. Torsten Nilsson, ministre suédois des affaires étrangères, au cours du débat de politique étrangère au parlement suédois.

"En revanche, a ajouté M. Nilsson, l'A.E.L.E. demeure l'expression d'une volonté ferme et commune de coopération. Aucun autre choix que celui de l'A.E.L.E. ne vous offre de plus grande possibilité de travailler en faveur d'un marché commun européen, tout en apportant de grands avantages économiques.

"Après la grave crise que l'A.E.L.E. a traversée du fait des mesures prises par le gouvernement britannique, a dit

encore M. Nilsson faisant allusion à l'instauration de la surtaxe britannique aux importations, de nouvelles possibilités s'offrent en vue d'une poursuite de la collaboration constructive. Les échanges entre les pays membres de l'A.E.L.E. ont nettement augmenté. Une évolution identique au sein de la C.E.E. peut entraîner des difficultés accrues pour un rapprochement entre les deux blocs économiques européens".

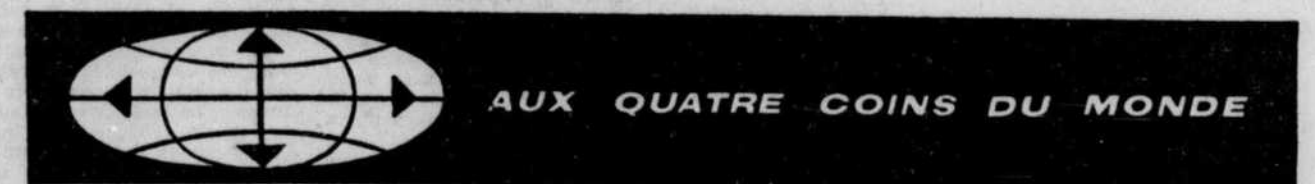
de Murville, ministre des affaires étrangères, aura en fin de semaine, à Rome, avec son nouveau collègue italien, M. Amintore Fanfani, sur les perspectives de cette conférence.

En effet, le gouvernement français estime que "la conférence sur la relance politique de l'Europe doit s'entourer de toutes les conditions propres à lui assurer des résultats positifs".

Telle est la position du gouvernement français à l'égard de cette conférence qui a été exposée au conseil d'hier par M. Maurice Couve de Murville dont la communication a été résumée pour les journalistes par M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Information.

M. Couve de Murville a indiqué qu'en dehors des questions politiques européennes, il avait l'intention de faire un tour d'horizon général avec M. Fanfani.

Les deux ministres parleront aussi des questions bilatérales franco-italiennes, mais ils en parleront peu: il n'y a aucun contentieux entre la France et l'Italie qui, dit M. Peyrefitte, "s'entendent très bien".



AUX QUATRE COINS DU MONDE

Consultation belgo-américaine sur l'aide militaire au Congo

BRUXELLES — Semaine d'intense activité diplomatique sur le Congo à Bruxelles. Les conversations militaires belgo-américaines se sont, en effet, ouvertes hier au ministère belge des affaires étrangères. Durant trois jours, les experts des deux pays étudieront des mesures propres à coordonner l'aide militaire occidentale au Congo. Les deux responsables de l'assistance technique militaire belge au Congo, les colonels Logiest et Vandewalle, exposeront, en outre, à leurs interlocuteurs américains, les problèmes posés par la fourniture d'armes d'origine communiste et arabe aux rebelles congolais. De son côté, le général Joseph Mobutu, commandant en chef de l'armée nationale congolaise, qui est arrivé hier soir à Bruxelles, sera, croit-on, appelé à fournir quelques précisions supplémentaires à cet égard.

La crise se complique en Bolivie

LA PAZ — L'attentat commis lundi contre le général Barrientos, président de la junte de gouvernement bolivienne, en même temps qu'il posait le problème du remplacement temporaire du chef de l'Etat en l'absence d'un vice-président, a donné un caractère aigu à la crise politique que traverse actuellement la Bolivie.

C'est, en effet, le 25 mars, soit exactement 180 jours avant les élections présidentielles du 26 septembre, que le général devait dire officiellement s'il acceptait de se soumettre à la constitution, qui prévoit que tout candidat abandonne une charge officielle six mois avant les élections.

Les observateurs s'interrogent donc maintenant sur l'influence que pourra avoir sur la décision finale du général Barrientos l'attentat dont il a été victime.

Prévisions optimistes pour l'économie des Etats-Unis

SAINT-LOUIS — Des prévisions optimistes au sujet de l'expansion aux Etats-Unis en 1965 et l'éventualité d'un resserrement du crédit pour faire face au déficit de la balance des paiements ont été formulées par les présidents de sept importantes entreprises américaines au cours d'une réunion organisée à Saint-Louis par le conseil de la conférence nationale industrielle.

Ceausesco remplace Dej au secrétariat du PC roumain

BUCHAREST — Le comité central du parti ouvrier roumain, réuni en séance plénière, a décidé de proposer à la grande assemblée nationale de la République M. Kivu Stoica comme candidat au poste de président du conseil d'Etat, en remplacement de M. Gheorge Gheorghiu-Dej, décédé. M. Stoica est membre du bureau politique et secrétaire du comité central du parti. L'Assemblée nationale a ratifié ce choix.

Au cours de cette séance, sur proposition du bureau politique, M. Nicolae Ceausesco a été élu à l'unanimité premier secrétaire du comité central.

Le conseil syndical anglais recommande le "gel" des salaires

LONDRES — Le conseil général du mouvement syndical britannique a décidé de recommander à l'ensemble du mouvement de collaborer à la politique nationale des revenus et des prix, telle qu'elle a été conçue par le gouvernement travailliste y compris la limitation de la hausse normale annuelle des salaires à trois et trois et demi pour cent. Le conseil a également décidé d'entreprendre des démarches en vue de promouvoir les fusions de syndicats ou tout au moins de mettre fin aux rivalités intersyndicales qui sont la cause de fréquentes grèves. Ces deux décisions, si elles étaient menées à bien, contribueraient largement à résoudre les problèmes économiques de la Grande-Bretagne.

Nouvel accrochage à Chypre

NICOSIE — Des incidents ont à nouveau éclaté mercredi dans la région de Peristeronari, près de Lefka, a annoncé un porte-parole des Nations unies. Un membre de la garde nationale a été grièvement blessé. La situation est particulièrement tendue dans cette région.

Malgré le mutisme des milieux officiels, un "accord complet" aurait été obtenu à Nicosie par le ministre grec M. Garoufalas, en vue d'une détente de la situation à Chypre, affirmait d'autre part, hier, le journal "Eleftheria", qui reflète généralement les vues du gouvernement d'Athènes.

Ce journal croit savoir que M. Garoufalas a obtenu de Mgr Makarios qu'il "déserrer" le blocus imposé aux villages turco-cypriotes, et permette notamment au "Croissant Rouge" (Croix-Rouge arabe) de les alimenter en vivres et médicaments. Les gardes nationaux grecs-cypriotes n'avanceraient pas à portée de fusil de ces villages.

AVIS DE TRANSPORT DE CREANCES

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 mars, 1965 par lequel SMARTEENS INC. a transporté à INDUSTRIAL FACTORS CORPORATION LIMITED tous ses comptes aux livres présents et futurs a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour le district de Montréal le 22 mars, 1965 sous le numéro 1815913.



VILLE DE MONTRÉAL

MÉTRO

CHANGEMENT DES DATES POUR LA MISE À LA POSTE ET L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissionnaires sont par les présentes avisés que la date limite, fixée au 29 mars 1965 pour la mise à la poste des soumissions, et celle du 1er avril 1965, à midi, pour l'ouverture des soumissions, sont reportées respectivement au 3 avril 1965 et au 8 avril 1965, à midi.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO A-582

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps pour être reçues au plus tard à 10h30 a.m. le jeudi 8 avril 1965, relativement à la fourniture de

Connecteurs électriques

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent 10% du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS

10e étage,

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester,

Montréal, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manifester leur intérêt à soumissionner en remplissant le document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Appel d'offres no A-582".

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 22 mars 1965.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

— Téléphonez deux jours à l'avance —

AIDE DOMESTIQUE

Servante demandée pour maison bourgeoise, 1 enfant de 5 ans, pas de cuisine, bonnes références, bon salaire. Appeler entre 9 et 5 heures. 288-9229.

Aide pour couple, ayant bébé d'un an, chambre privée, doit avoir de bonnes références. 484-4043.

3 bureaux chauffés, différentes grandes, dans petit centre d'affaires, coin Laurier et St-Hubert. M. Vermette: 273-3762 - 626-3605.

ANTIQUE

CANADIENNE: Armoires à pointes à diamants, tables à traverses, chaises, commode, lave-mains, huche, poêle, horloge, sculptures, miroirs, lampes, bahuts, armoires à paniers, soulevés, coffres, bancs. Tout doit être vendu. Particulier. Tél. 671-2276.

A VENDRE

Domaine privé et concédé, îles de 508 acres de superficie, idéal pour pêche et chasse. Adresse à M. Jean-Baptiste Dufour, Lac des Îles, C14 Labelle. 1-4-63.

Dictionnaire Larousse XXe siècle, 6 volumes neufs, valeur \$230. Vendrai pour \$125 avec bibliothèque. Tél. 588-0617.

Longue mantille, en belle dentelle, pour mariée, finie à la main, tout neuf. 846-1997.

COUVREUR \$15,000

St-Cécile (près Grand) 2 étages, briques, 30 x 53, chauffage, eau chaude, à convertir en foyer, sarderie, petite manufacture ou même logis. 200 x 200 pieds près église. M. Fauriol Brelon. Granby. Tél. 725-1184.

Piano en très bonne condition, style antique. 276-9778.

Propriété de campagne, St-Zotique, belle grande maison, 2 étages, foyer, près de toutes commodités. Tél. 684-8130.

Maison de parleur, Cartierville, cottage, semi-décoré, à pièces sous-sol achevé, jardin, près Station Montclair (train électrique). Libre 1er mai. FE. 4-0444 ou 346-0168.

BUREAU A LOUER

Vieux Montréal, rénové, site idéal, bureaux, magasins, petit manège, 75 x 120 par pied, Stationnement, chauffage, ascenseur, électricité. 334-8440 842-2814.

Bureau à partager, tout équipé, 7 pièces, situation idéale, Laurier, 2415 rue Drummond, 2415-3043.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 8-2421.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 658-812

MARGUERITE KNOWLES, vendeuse, fille majeure usant de ses droits, des Cité et District de Montréal,

demanderesse,

vs

MARTIN RENTALS LTD. corps politique et incorporé, d'incorporé, ayant son bureau chef dans les Cité et District de Montréal, et JEAN P. BROUILLETTE, des Cité et District de Montréal,

défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur JEAN P. BROUILLETTE de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 19ème jour de mars 1965.

RAYMOND PILON

Député-Protonotaire

LOUIS FREDMAN, C.R.,

Avocat,

4 est, rue Notre-Dame,

Procureur du demandeur.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

(EN EXPROPRIATION)

No 4109 expropriation

CITE DE SAINT-LAURENT, corps politique légalement constitué ayant son siège social dans la Cité de Saint-Laurent, district de Montréal,

expropriatrice,

vs

ALEXIS NIHON, de Nassau,

Bahamas,

exproprié,

AVIS

PAR ORDRE DE LA COUR

M. ALEXIS NIHON, exproprié, il vous est ordonné de comparaître au greffe de la cour, dans le délai d'un mois du dernier des avis.

Montréal, le 19 mars 1965.

Pierre ROCH,

député-protonotaire.

Mes Savard & Rouleau,

700, boul. Laurentien,

St-Laurent.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 675-851

AUTAIR HELICOPTER SERVICES LTD., corps politique et incorporé, d'incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires à Dorval, District de Montréal, Aéroport International de Montréal,

demanderesse

vs

SOO-SECURITY MOTORWAYS LTD., corps politique et incorporé, d'incorporé, ayant son bureau chef à Winnipeg, Province du Manitoba,

défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à la défenderesse SOO-SECURITY MOTORWAYS LTD. de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 19ème jour de mars 1965.

RAYMOND PILON

Député-Protonotaire

JOHN M. SCHLESINGER, C.R.,

Avocat,

400 ouest, rue St-Jacques,

Montréal.

Procureur de la demanderesse.

AVIS DE RE-TRANSPORT DE CREANCES

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 mars, 1965 par lequel AFFILIATED-BUSINESS FACTORS CORPORATION a transporté à CANADIAN ACCESSORIES MFG. CO. tous ses comptes aux livres présents et futurs a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour le district de Montréal le 19 mars, 1965 sous le numéro 1815603.

AVIS DE TRANSPORT DE CREANCES

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 mars, 1965 par lequel CANADIAN ACCESSORIES MFG. CO. a transporté à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED tous ses comptes aux livres présents et futurs a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour le district de Montréal le 19 mars, 1965 sous le numéro 1815604.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO AS-18

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE SHAWINIGAN

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps pour être reçues au plus tard à 10h30 a.m. le jeudi 8 avril 1965, relativement à la fourniture de

Réenclencheurs et sectionneurs à l'huile.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS

10e étage,

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester,

Montréal, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel d'offres no AS-18".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires

B. Lacasse - W.E. Johnson

Montréal, le 22 mars 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES

NOS AQ-13 AQ-14

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE QUEBEC POWER

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps pour être reçues au plus tard à 10h30 a.m. le jeudi 8 avril 1965, relativement à la fourniture de

Appareillage de radio et de systèmes multiplex

Appel d'offres no AQ-13

Le jeudi 8 avril 1965, la fourniture de régulateurs de tension, monophasés.

Appel d'offres no AQ-14

Le jeudi 8 avril 1965, la fourniture d'un conducteur ACSR.

(Des soumissions peuvent être offertes pour un ou tous les articles susmentionnés).

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS

10e étage,

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester,

Montréal, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel d'offres no AQ-13 - AQ-14", selon le cas.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires

B. Lacasse - W.E. Johnson

Montréal, le 22 mars 1965.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 676 139

AVIS LEGAL

Madame Cécile Gagné, épouse de Roland Racine, gérant de transport, de St-Lambert, district de Montréal, a formulé contre son époux une demande de séparation de biens.

Montréal, le 22 mars 1965.

CHAUSSÉ, GODIN & PRATT,

Procureurs de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 674 300

HELENE CHARETTE, ménagère, épouse commune en biens de Léo Lapointe demeurant et domicilié dans le district de Montréal

demanderesse,

vs

LEO LAPOINTE, résident autrefois au numéro 62 ouest, Laurier, en la Cité de Montréal, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur LEO LAPOINTE de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 23 mars 1965.

Wilfrid BRODEUR,

député-protonotaire.

MM. Brissette & St-Jacques

avocats,

3 ouest, rue Saint-Charles,

LONGUEUIL, P.Q.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'ingénieur de la municipalité, 1385 rue Montarville, St-Bruno, lequel on obtiendra les formules de même que les plans et devis, moyennant un dépôt de \$50.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les (4) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la municipalité de St-Bruno, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les soumissionnaires qui ne fournissent pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h30 a.m. et 5h00 p.m. au:

Bureau des appels d'offres

et contrats,

Suite 809,

HYDRO-QUEBEC,

75 ouest, boul. Dorchester,

Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25. L'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires

B. Lacasse - W.E. Johnson

Montréal, le 22 mars 1965.

L'un des objectifs du ministère de l'industrie est la décentralisation industrielle au Québec

QUEBEC.— La décentralisation industrielle demeure l'une des priorités du ministère de l'industrie et du commerce, a souligné à Québec M. Gérard D. Lévesque, qui a ajouté que

La censure au Québec est ultra-vires, d'après un distributeur de revues

Un distributeur de magazines américains veut faire échec en Cour supérieure aux lois de la censure de la province de Québec. Me Manuel Schacter, a enregistré hier un bref de prohibition contre le Bureau des censure du cinéma

L'homme s'engage

(Suite de la page 5)

croissement de la population pour les 30 à 40 années à venir. M. Sen a fait appel à des efforts conjoints pour le développement intensif des techniques de production agricole et l'adoption urgente de mesures sociales tendant à la stabilisation de la population.

Quant à la situation après l'année 2000, elle se présentera sous un jour plus favorable, s'il a été possible de doubler pendant une longue période la production alimentaire, si le contrôle des naissances est accepté et pratiqué sur une grande échelle dans les secteurs ruraux des pays sous-développés, si le potentiel de production alimentaire des pays industrialisés peut être pleinement utilisé et les excédents distribués au profit de tous et si la coopération internationale est renforcée dans ce but.

Le directeur de l'OAA a souligné que la campagne de cette organisation "pour la libération de la faim", qui est devenue un programme permanent, a, avant tout, pour but d'alerter l'opinion publique mondiale sur ces problèmes et de susciter la coopération de tous à tous les niveaux de la société.

(AFP)

Me Schacter agit au nom de Newsdealers Supply Company Ltd. L'affaire remonte au 30 mars 1962, alors qu'une ordonnance a banni des kiosques à journaux la revue "Cavalier", sous prétexte que cette publication a un caractère immoral, en regard des dispositions de la loi de la censure.

Le requérant est depuis lors empêché de la distribuer dans la province de Québec.

Le procureur soutient que les faits de la cause relèvent de la compétence du parlement fédéral. Selon Me Schacter, la décision du Bureau de censure outrepassait les pouvoirs conférés aux provinces par la constitution.

Elle constitue, soutient-il, une entrave à la liberté de commerce, de parole et de presse.

La requête si elle est accordée, permettrait au distributeur d'offrir de nouveau en vente la revue "Cavalier" jusqu'à ce que jugement soit rendu.

M. le juge Jean St-Germain n'a pas encore déterminé quand la cause serait entendue.

(AFP)

"Le monde industriel a un besoin urgent d'hommes de 'demain', capables de prévoir ou leur organisation pourrait

et devrait s'orienter et capables de l'orienter vers ce but" a déclaré monsieur J. A. McDonald, vice-président de la région du Saint-Laurent du Canadien National, dans une causerie prononcée devant les membres de la Société canadienne des relations publiques du Québec.

Le spécialiste en relations publiques qui connaît bien sa compagnie, — problèmes, méthodes, personnalités, forces et faiblesses — qui possède une "grande imagination tempérée par le sens de l'analyse, un zèle ardent allié à l'objectivité, une intelligence mûrie par l'expérience", peut accéder aux plus hauts postes dans l'industrie.

On a défini de plusieurs manières la profession des relations publiques. M. McDonald a cité entre autres la définition traditionnelle, "prosaïque peut-être, ni profonde ni complète, mais qui a l'avantage de fonctionner et que l'on accepte dans sa compagnie: les relations publiques doivent voir à ce que l'on fasse ce qu'il faut, et ensuite, faire en sorte que ça soit connu à où il le faut".

Les relations publiques ne sont pas, selon M. McDonald, une science que l'on peut enseigner comme un sujet académique. Comme dans d'autres domaines des relations humaines, l'expérience est un facteur essentiel. Il faut que nos universités enseignent à ceux qui se destinent aux relations publiques, les disciplines qui sont à la base de la science de l'homme, et qui ont fait de si remarquables progrès depuis quelque temps.

Durant sa causerie, M. McDonald a mentionné que "nous avions tendance à fonder nos jugements sur des images toutes faites que nous continuons à utiliser pendant des années et des générations. Ces clichés sont souvent subtils, parfois sinistres, et généralement ne sont pas reconnus comme tels. Une fois créés, ils se développent eux-mêmes puisque les attitudes que les font naître chez les gens leur font précisément choisir ensuite uniquement les faits qui renforcent l'image déjà créée. Pour s'attaquer à ce problème, il faut pouvoir compter sur l'aide des gens qui se spécialisent en communications humaines".

"Christianisme et socialisme" ce soir

M. André Cruiziat, animateur du mouvement "Vie nouvelle" et attaché à l'IRFED, prononcera une conférence ce soir, jeudi, à huit heures trente, au 2715 Chemin de la Côte Ste-Catherine, sur le thème: "Christianisme et socialisme". Le prix d'entrée est un dollar.

selon des statistiques récentes, \$726 milions seront investis en 1965 dans l'industrie manufacturière de la province entière.

De cette somme, a précisé M. Lévesque, \$477 millions seront investis en dehors de la ville et Montréal. "C'est 70 pour cent des investissements de l'industrie manufacturière qui seront faits en dehors de Montréal", a noté le ministre.

Par ailleurs, de 1960 à 1964, selon d'autres statistiques, les investissements dans l'industrie manufacturière du Québec sont passés de \$466 millions à \$682 millions, "soit, a souligné le ministre de l'industrie et du commerce, une augmentation de 6.4 pour cent" tandis que les investissements correspondants dans la région de Montréal sont passés de \$223 millions à \$266 millions, "augmentation à peine sensible", a-t-il dit.

Les ventes du groupe PRICE au chiffre sans précédent de \$126,000,000.00

L'an dernier

Il ressort du rapport annuel en français de Price et ses filiales qu'au cours de 1964, les résultats de chaque trimestre ont dépassé appréciablement ceux des trimestres correspondants de l'année précédente, les augmentations embrassant tous les produits de pâtes et papiers et les opérations minières. Le bénéfice d'exploitation net consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 1964 a été de \$12,248,000, dépassant de 50 p. 100 celui de l'exercice précédent. Le bénéfice net consolidé s'est établi à \$12,741,000, soit, après déduction des dividendes sur les actions privilégiées, à \$3,96 par action ordinaire, à rapprocher de \$3,623,000, soit \$2.66 par action, en 1963.

Le résultat en termes de trésorerie s'est chiffré par \$7.11 par action à rapprocher de \$5.04 par actions en 1963, et le fonds de roulement à la fin de l'exercice atteignait \$71,293,000 contre \$64,763,000 un an auparavant.

La demande de papier journal s'est considérablement accrue en 1964 et les ventes de ce produit ont été sensiblement plus élevées que l'année précédente. Les nouvelles installations de pâtes et de cartons kraft ont fonctionné à un taux de production élevé l'an dernier, première année complète de fonctionnement depuis la mise en marche, et les ventes de papiers et de cartons kraft ont marqué une amélioration encourageante. Avec la fermeture de la scierie de Rimouski attribuable au manque de bois sur pied, la production et les ventes de bois de construction ont accusé une diminution. Les ventes du groupe Price, y compris celles de la filiale non consolidée, La Compagnie Gaspésie Limitée, se sont totalisées par \$126,000,000, un nouveau record pour le groupe à rapprocher de \$110,500,000 en 1963. Voici les chiffres comparatifs des ventes pour les deux années :

	1964	1963
Production de pâtes et papiers (tonnes)	799,000	733,000
Ventes, moins frais d'expédition	\$110,349,000	\$101,420,000
Gain sur change étranger	6,113,000	5,920,000
Revenu des mines	5,916,000	1,898,000
Impôts sur le revenu	10,030,000	7,129,000
Profit net d'exploitation	12,248,000	8,134,000
— par action ordinaire	3.80	2.51
Revenu net	12,741,000	8,623,000
— par action ordinaire	3.96	2.66
Résultat en termes de trésorerie	22,737,000	16,155,000
— par action ordinaire	7.11	5.04
Fonds de roulement	71,293,000	64,763,000
Dépenses en immobilisations	9,525,000	6,117,000
Voici l'emploi du dollar de revenu :		
Gages, salaires et autres avantages d'emploi	37.4e	
Matériaux, fournitures et autres bois à pâte acquis sur le marché	27.8e	
Taxes	11.8e	
Amortissement et épuisement	6.4e	
Autres dépenses	3.1e	
Dividendes	3.3e	
Revenus réinvestis	5.0e	

Simpsons a fait beaucoup plus d'affaires

Le rapport annuel de Simpsons Limited indique des ventes nettes de \$211,981,806 durant les 52 semaines terminées le 6 janvier 1965 vs \$193,015,196 durant les 53 semaines terminées le 8 janvier 1964. Les recettes nettes furent de \$7,021,817, contre \$6,156,270, soit donc l'équivalent de \$1.02 l'action vs. 90 cents, Simpsons-Sears, qui a publié son rapport en même temps, laisse voir des ventes de \$315,134,844, contre \$282,042,430 et un bénéfice net équivalent à .62 cts l'action vs. 55 cents.

Rapports financiers

Conquest Exploration Co. Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 : \$424,670 au regard de \$390,214 pour l'exercice précédent.

Orchard Mines Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 : \$2,449,539, soit l'équivalent de 4.1 cents l'action.

Sangamo Co. Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 : \$149,036, soit l'équivalent de 82 cents l'action au regard de \$158,881, ou 88 cents pour l'exercice précédent.

Waterous Equipment Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 : \$192,092, soit l'équivalent de 97.5 cents l'action au regard de \$139,638, ou 70.9 cents pour l'exercice précédent.

Northern Electric Co. Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 : \$100,075,260, soit l'équivalent de \$9.95 l'action au regard de \$8,549,171, ou \$8.44 pour l'exercice précédent.

Aveo Corp. pour l'exercice terminé le 30 novembre 1964 : \$2,844,540, soit l'équivalent de \$2.05 l'action au regard de \$2,432,997, ou \$2.00 pour l'exercice précédent.

Photo Engravers and Electrotypes Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 : \$227,148, soit l'équivalent de \$1.38 l'action au regard de \$240,493, ou \$1.46 pour l'exercice précédent.

Acklands Ltd. pour l'exercice terminé le 30 novembre 1964 : \$250,984 au regard de \$200,466 pour l'exercice précédent.

British American Bank Note Co. Ltd. pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 : \$533,292, soit l'équivalent de \$3.56 l'action au regard de \$500,315, ou \$3.34 pour l'exercice précédent.

Central Del Rio Oils Ltd. pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 : \$2,137,291, soit l'équivalent de 33 cents l'action au regard de \$2,273,852, ou 33 cents pour l'exercice précédent.

Discovery Mines Ltd. pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 : \$146,712 au regard de \$196,975 pour l'exercice précédent.

Glen Lake Silver Mines Ltd. pour l'exercice terminé le 31 janvier 1964 : \$550,000 au regard de \$325,302.15 pour l'exercice précédent.

Ciment Lafarge d'Amérique du Nord Ltée, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 : \$1,201,881 au regard de \$160,235 pour l'exercice précédent.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

NEW YORK — La progression amorcée la veille s'est poursuivie hier à Wall Street au cours d'une séance animée. C'était la première hausse enregistrée au cours des huit dernières semaines.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 1.87 à 900.56.

Le virement a été de 5,420,000 actions au regard de 4,830,000 mardi.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 8 à 336.4.

Ford a pris la vedette, gagnant 1 1/2 à 36.4. American Can a gagné 1/2 à 13.3. Par contre, Sears, Roebuck & Co. a perdu 1/2 à 13.2.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

La Bourse Américaine présentait une tendance à la hausse. Le virement a été de 1,900,000 actions au regard de 1,440,000 mardi.

Montreal Locomotive Works Ltd.

Gagna \$1.26 l'action en 1964 vs \$1.03 en 1963

Les bénéfices nets de Montreal Locomotive Works, Limited de 1964 s'élevèrent à \$879,000 soit \$1.26 par action ordinaire. En 1963, les bénéfices nets s'élevèrent à \$718,000, soit \$1.03 par action ordinaire. Le bénéfice net consolidé de 1964 a été de \$1,260,000, soit \$1.84 par action. Le rapport annuel publié ces jours-ci reflète l'active participation de M.L.W. dans l'expansion de l'économie canadienne en 1964 et montre que les livraisons réduites de locomotives diesel-électriques ont été compensées par un accroissement des livraisons pour d'autres lignes de produits.

Les livraisons en biens d'équipement ont consisté en échange de chaleur, en outillage pour les usines de pâtes et papier, en pompes, en matériel pour usines sidérurgiques et autres produits de chaudronnerie dont la demande a augmenté au cours de l'exercice entraînant une augmentation des marges de profit.

Les commandes à remplir à la fin de l'année se chiffraient à \$14,000,000 en comparaison de \$18,000,000 à la même date l'an dernier. Ces commandes à remplir comprennent 43 locomotives diesel-élec-

triques pour les chemins de fer canadiens. Sur ce nombre, 32 locomotives de 2,400 chevaux-vapeur chacune ont été commandées par Canadian Pacific Railway pour remplacer des locomotives diesel-électriques moins puissantes. Ce remplacement qui doit avoir pour résultat une réduction des coûts d'entretien et de roulement reflète une tendance qui s'est déjà manifestée aux Etats-Unis et à laquelle MLW entend participer au Canada.

Le volume des commandes à remplir de la compagnie pour d'autres produits que les locomotives diesel-électriques est supérieur à ce qu'il était à la même époque l'année dernière. Ceci, plus les excellentes promesses de nouvelles commandes indique que les livraisons de ces produits en 1965 seront plus élevées que l'année précédente.

Les livraisons en biens d'équipement ont consisté en échange de chaleur, en outillage pour les usines de pâtes et papier, en pompes, en matériel pour usines sidérurgiques et autres produits de chaudronnerie dont la demande a augmenté au cours de l'exercice entraînant une augmentation des marges de profit.

Les commandes à remplir à la fin de l'année se chiffraient à \$14,000,000 en comparaison de \$18,000,000 à la même date l'an dernier. Ces commandes à remplir comprennent 43 locomotives diesel-élec-

triques pour les chemins de fer canadiens. Sur ce nombre, 32 locomotives de 2,400 chevaux-vapeur chacune ont été commandées par Canadian Pacific Railway pour remplacer des locomotives diesel-électriques moins puissantes. Ce remplacement qui doit avoir pour résultat une réduction des coûts d'entretien et de roulement reflète une tendance qui s'est déjà manifestée aux Etats-Unis et à laquelle MLW entend participer au Canada.

Le volume des commandes à remplir de la compagnie pour d'autres produits que les locomotives diesel-électriques est supérieur à ce qu'il était à la même époque l'année dernière. Ceci, plus les excellentes promesses de nouvelles commandes indique que les livraisons de ces produits en 1965 seront plus élevées que l'année précédente.

Les livraisons en biens d'équipement ont consisté en échange de chaleur, en outillage pour les usines de pâtes et papier, en pompes, en matériel pour usines sidérurgiques et autres produits de chaudronnerie dont la demande a augmenté au cours de l'exercice entraînant une augmentation des marges de profit.

Les commandes à remplir à la fin de l'année se chiffraient à \$14,000,000 en comparaison de \$18,000,000 à la même date l'an dernier. Ces commandes à remplir comprennent 43 locomotives diesel-élec-

triques pour les chemins de fer canadiens. Sur ce nombre, 32 locomotives de 2,400 chevaux-vapeur chacune ont été commandées par Canadian Pacific Railway pour remplacer des locomotives diesel-électriques moins puissantes. Ce remplacement qui doit avoir pour résultat une réduction des coûts d'entretien et de roulement reflète une tendance qui s'est déjà manifestée aux Etats-Unis et à laquelle MLW entend participer au Canada.

Le volume des commandes à remplir de la compagnie pour d'autres produits que les locomotives diesel-électriques est supérieur à ce qu'il était à la même époque l'année dernière. Ceci, plus les excellentes promesses de nouvelles commandes indique que les livraisons de ces produits en 1965 seront plus élevées que l'année précédente.

Les livraisons en biens d'équipement ont consisté en échange de chaleur, en outillage pour les usines de pâtes et papier, en pompes, en matériel pour usines sidérurgiques et autres produits de chaudronnerie dont la demande a augmenté au cours de l'exercice entraînant une augmentation des marges de profit.

Les commandes à remplir à la fin de l'année se chiffraient à \$14,000,000 en comparaison de \$18,000,000 à la même date l'an dernier. Ces commandes à remplir comprennent 43 locomotives diesel-élec-

triques pour les chemins de fer canadiens. Sur ce nombre, 32 locomotives de 2,400 chevaux-vapeur chacune ont été commandées par Canadian Pacific Railway pour remplacer des locomotives diesel-électriques moins puissantes. Ce remplacement qui doit avoir pour résultat une réduction des coûts d'entretien et de roulement reflète une tendance qui s'est déjà manifestée aux Etats-Unis et à laquelle MLW entend participer au Canada.

Le volume des commandes à remplir de la compagnie pour d'autres produits que les locomotives diesel-électriques est supérieur à ce qu'il était à la même époque l'année dernière. Ceci, plus les excellentes promesses de nouvelles commandes indique que les livraisons de ces produits en 1965 seront plus élevées que l'année précédente.

Les livraisons en biens d'équipement ont consisté en échange de chaleur, en outillage pour les usines de pâtes et papier, en pompes, en matériel pour usines sidérurgiques et autres produits de chaudronnerie dont la demande a augmenté au cours de l'exercice entraînant une augmentation des marges de profit.

Les commandes à remplir à la fin de l'année se chiffraient à \$14,000,000 en comparaison de \$18,000,000 à la même date l'an dernier. Ces commandes à remplir comprennent 43 locomotives diesel-élec-

triques pour les chemins de fer canadiens. Sur ce nombre, 32 locomotives de 2,400 chevaux-vapeur chacune ont été commandées par Canadian Pacific Railway pour remplacer des locomotives diesel-électriques moins puissantes. Ce remplacement qui doit avoir pour résultat une réduction des coûts d'entretien et de roulement reflète une tendance qui s'est déjà manifestée aux Etats-Unis et à laquelle MLW entend participer au Canada.

Le volume des commandes à remplir de la compagnie pour d'autres produits que les locomotives diesel-électriques est supérieur à ce qu'il était à la même époque l'année dernière. Ceci, plus les excellentes promesses de nouvelles commandes indique que les livraisons de ces produits en 1965 seront plus élevées que l'année précédente.

Les livraisons en biens d'équipement ont consisté en échange de chaleur, en outillage pour les usines de pâtes et papier, en pompes, en matériel pour usines sidérurgiques et autres produits de chaudronnerie dont la demande a augmenté au cours de l'exercice entraînant une augmentation des marges de profit.

Les commandes à remplir à la fin de l'année se chiffraient à \$14,000,000 en comparaison de \$18,000,000 à la même date l'an dernier. Ces commandes à remplir comprennent 43 locomotives diesel-élec-

triques pour les chemins de fer canadiens. Sur ce nombre, 32 locomotives de 2,400 chevaux-vapeur chacune ont été commandées par Canadian Pacific Railway pour remplacer des locomotives diesel-électriques moins puissantes. Ce remplacement qui doit avoir pour résultat une réduction des coûts d'entretien et de roulement reflète une tendance qui s'est déjà manifestée aux Etats-Unis et à laquelle MLW entend participer au Canada.

Le volume des commandes à remplir de la compagnie pour d'autres produits que les locomotives diesel-électriques est supérieur à ce qu'il était à la même époque l'année dernière. Ceci, plus les excellentes promesses de nouvelles commandes indique que les livraisons de ces produits en 1965 seront plus élevées que l'année précédente.

Les livraisons en biens d'équipement ont consisté en échange de chaleur, en outillage pour les usines de pâtes et papier, en pompes, en matériel pour usines sidérurgiques et autres produits de chaudronnerie dont la demande a augmenté au cours de l'exercice entraînant une augmentation des marges de profit.

Les commandes à remplir à la fin de l'année se chiffraient à \$14,000,000 en comparaison de \$18,000,000 à la même date l'an dernier. Ces commandes à remplir comprennent 43 locomotives diesel-élec-

triques pour les chemins de fer canadiens. Sur ce nombre, 32 locomotives de 2,400 chevaux-vapeur chacune ont été commandées par Canadian Pacific Railway pour remplacer des locomotives diesel-électriques moins puissantes. Ce remplacement qui doit avoir pour résultat une réduction des coûts d'entretien et de roulement reflète une tendance qui s'est déjà manifestée aux Etats-Unis et à laquelle MLW entend participer au Canada.

Le volume des commandes à remplir de la compagnie pour d'autres produits que les locomotives diesel-électriques est supérieur à ce qu'il était à la même époque l'année dernière. Ceci, plus les excellentes promesses de nouvelles commandes indique que les livraisons de ces produits en 1965 seront plus élevées que l'année précédente.

Les livraisons en biens d'équipement ont consisté en échange de chaleur, en outillage pour les usines de pâtes et papier, en pompes, en matériel pour usines sidérurgiques et autres produits de chaudronnerie dont la demande a augmenté au cours de l'exercice entraînant une augmentation des marges de profit.

Les commandes à remplir à la fin de l'année se chiffraient à \$14,000,000 en comparaison de \$18,000,000 à la même date l'an dernier. Ces commandes à remplir comprennent 43 locomotives diesel-élec-

triques pour les chemins de fer canadiens. Sur ce nombre, 32 locomotives de 2,400 chevaux-vapeur chacune ont été commandées par Canadian Pacific Railway pour remplacer des locomotives diesel-électriques moins puissantes. Ce remplacement qui doit avoir pour résultat une réduction des coûts d'entretien et de roulement reflète une tendance qui s'est déjà manifestée aux Etats-Unis et à laquelle MLW entend participer au Canada.

Le volume des commandes à remplir de la compagnie pour d'autres produits que les locomotives diesel-électriques est supérieur à ce qu'il était à la même époque l'année dernière. Ceci, plus les excellentes promesses de nouvelles commandes indique que les livraisons de ces produits en 1965 seront plus élevées que l'année précédente.

Les livraisons en biens d'équipement ont consisté en échange de chaleur, en outillage pour les usines de pâtes et papier, en pompes, en matériel pour usines sidérurgiques et autres produits de chaudronnerie dont la demande a augmenté au cours de l'exercice entraînant une augmentation des marges de profit.

Les commandes à remplir à la fin de l'année se chiffraient à \$14,000,000 en comparaison de \$18,000,000 à la même date l'an dernier. Ces commandes à remplir comprennent 43 locomotives diesel-élec-

triques pour les chemins de fer canadiens. Sur ce nombre, 32 locomotives de 2,400 chevaux-vapeur chacune ont été commandées par Canadian Pacific Railway pour remplacer des locomotives diesel-électriques moins puissantes. Ce remplacement qui doit avoir pour résultat une réduction des coûts d'entretien et de roulement reflète une tendance qui s'est déjà manifestée aux Etats-Unis et à laquelle MLW entend participer au Canada.

Le volume des commandes à remplir de la compagnie pour d'autres produits que les locomotives diesel-électriques est supérieur à ce qu'il était à la même époque l'année dernière. Ceci, plus les excellentes promesses de nouvelles commandes indique que les livraisons de ces produits en 1965 seront plus élevées que l'année précédente.

Les livraisons en biens d'équipement ont consisté en échange de chaleur, en outillage pour les usines de pâtes et papier, en pompes, en matériel pour usines sidérurgiques et autres produits de chaudronnerie dont la demande a augmenté au cours de l'exercice entraînant une augmentation des marges de profit.

Les commandes à remplir à la fin de l'année se chiffraient à \$14,000,000 en comparaison de \$18,000,000 à la même date l'an dernier. Ces commandes à remplir comprennent 43 locomotives diesel-élec-

triques pour les chemins de fer canadiens. Sur ce nombre, 32 locomotives de 2,400 chevaux-vapeur chacune ont été commandées par Canadian Pacific Railway pour remplacer des locomotives diesel-électriques moins puissantes. Ce remplacement qui doit avoir pour résultat une réduction des coûts d'entretien et de roulement reflète une tendance qui s'est déjà manifestée aux Etats-Unis et à laquelle MLW entend participer au Canada.

Le volume des commandes à remplir de la compagnie pour d'autres produits que les locomotives diesel-électriques est supérieur à ce qu'il était à la même époque l'année dernière. Ceci, plus les excellentes promesses de nouvelles commandes indique que les livraisons de ces produits en 1965 seront plus élevées que l'année précédente.

Les livraisons en biens d'équipement ont consisté en échange de chaleur, en outillage pour les usines de pâtes et papier, en pompes, en matériel pour usines sidérurgiques et autres produits de chaudronnerie dont la demande a augmenté au cours de l'exercice entraînant une augmentation des marges de profit.

Les commandes à remplir à la fin de l'année se chiffraient à \$14,000,000 en comparaison de \$18,000,000 à la même date l'an dernier. Ces commandes à remplir comprennent 43 locomotives diesel-élec-

triques pour les chemins de fer canadiens. Sur ce nombre, 32 locomotives de 2,400 chevaux-vapeur chacune ont été commandées par Canadian Pacific Railway pour remplacer des locomotives diesel-électriques moins puissantes. Ce remplacement qui doit avoir pour résultat une réduction des coûts d'entretien et de roulement reflète une tendance qui s'est déjà manifestée aux Etats-Unis et à laquelle MLW entend participer au Canada.

Le volume des commandes à remplir de la compagnie pour d'autres produits que les locomotives diesel-électriques est supérieur à ce qu'il était à la même époque l'année dernière. Ceci, plus les excellentes promesses de nouvelles commandes indique que les livraisons de ces produits en 1965 seront plus élevées que l'année précédente.

SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS LTÉE



M. Michel A. David, B. Comm.

M. F. Hubert Godin, Ing. p. président, annonce la nomination de M. Michel A. David, B. Comm., aux postes de vice-président, directeur général et administrateur de Société de Placements Ltée, membres de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières. M. David a été nommé vice-président et administrateur de Société de Placements Ltée, membres de Bourses de Montréal et Canadienne et administrateur de International Placements Inc., New York, une filiale de Société de Placements Ltée. M. David est avantageusement connu dans les milieux financiers et apporte à ses nouvelles fonctions de nombreuses années d'expérience.

Bourse de Montréal

La place locale reprend son aplomb

MONTREAL, P.C. — Les banques et les services publics ont décliné hier, mais la majorité des autres groupes indexés ont progressé au milieu d'une activité modérée en place locale.

Dominion Oilcloth a cédé 2 1/2 points à 32 1/2, par suite de l'annonce de l'achat de 180,000 actions par des intérêts canadiens non identifiés.

Virement industriel a été de 184,900 actions et celui des mines et pétroliers de 1,770,700.

L'indice composé a gagné 0.3 à 163.7.

Aux industrielles, Dominion Textile a gagné 1/2 à 39 3/4, Du Pont 1/2 à 54 1/2 et Imperial Tobacco 1/2 à 15 1/2, cependant que Canada Cement a cédé 1/2 à 58 et Dominion Glass 1/2 à 18 1/2.

Les services publics ont décliné. CPR a perdu 1/4 à 64, Bell Telephone 1/2 à 62 et Newfoundland Light 1/2 à 10 1/2.

Parmi les banques, Montréal a cédé 1/2 à 67, cependant que Canadienne Impériale de Commerce a gagné 1/2 à 71 1/2.

Aux papeteries, Fraser a gagné 1/2 à 33, cependant que Price Bros. a gagné 1/2 à 42 1/2. BC Forest et Dominion Tar ont gagné 1/2 à 29 1/2 et 22 1/2.

Imperial a perdu 1/2 à 37 1/2 dans le secteur des pétroliers. Aux métaux non ferreux, International Nickel a gagné 1/2 à 93 1/2 et Noranda 1/2 à 58 1/2, cependant que Hudson Bay Mining a cédé un point à 75.

D'autre part, Steel of Canada a gagné 1/2 à 30 1/2, Dominion Bridge 1/2 à 26 1/2 et Aluminium 1/2 à 30, cependant que Dominion Steel a cédé 1/2 à 16 1/2.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Camflo a gagné 10 cents à \$3.55, Chemalloy deux cents à \$1.53 et New Imperial cinq cents à \$2.43.

Cours des changes

Afrique du Sud Rand	1.518
Allemagne Deut. Mark	2726
Angleterre Livre	3.0271
Argentine Peso	0.075
Australie Liv. Aust.	2.424
Autriche Schilling	0.421
Belgique Franc	0.0062
Bresil Cruzeiro	0.0062
Chili Escudo	0.3253
Danemark Couronne	0.1363
Espagne Peseta	0.0186
France Franc	0.212
Hollande Florin	0.012
Italie Lire	0.0017
Japon Yen	0.0030
Mexique Peso	0.0570
Etats-Unis Dollar	1.087
Norvège Couronne	0.1367
Nouv. Zel. Liv. N.Z.	3.0271
Paraguay Guaraní	0.000001
Suede Couronne	0.212
Suisse Franc	0.2494
Roumanie Leu	1.4994
Venezuela Bolivar	2.418

Document à conserver (3)

Le Sport au service de l'homme

(Texte intégral de "Essai de doctrine du sport", publié sous l'autorité de M. Maurice Herzog, haut commissaire à la Jeunesse et au Sport, en France, et sous la direction personnelle de Jean Borotra).

Le sport n'est pas encore accepté unanimement: on en parle beaucoup, on le pratique moins. Pourtant, ses bienfaits ne peuvent être discutés. Comme jeu, il est pour tous source de détente et de perfectionnement, loisir remarquable; comme discipline, il est un moyen de formation de la jeunesse. Si les précautions nécessaires sont prises contre les excès possibles, le sport, en se développant, doit contribuer efficacement au progrès humain.

1 — Le souci de la santé d'un peuple est le premier devoir de ses dirigeants. Le sport doit donc être une de leurs préoccupations principales. Il apporte en effet à l'homme la détente compensatrice nécessaire pour préserver son équilibre nerveux et son intégrité physique. Il assure aussi le perfectionnement de ses grandes fonctions physiologiques et leur contrôle. Il influe de façon favorable sur les métabolismes. En permettant à l'individu — grâce à l'entraînement — de mieux résister à la fatigue, en augmentant son efficacité, en améliorant son potentiel physique et nerveux, en prolongeant sa jeunesse, il donne une liberté trop souvent ignorée de beaucoup, la liberté physique.

2 — Le sport fournit aussi une occasion de distraction et de divertissement; il est source de joie et d'optimisme, il dispense dynamisme et goût de l'action. En créant un univers qui n'est pas un paradis artificiel où l'on peut oublier dans la facilité, mais un monde qui exige beaucoup avant de donner en retour, il permet à l'individu de se délivrer sans déchoir des contingences sociales qui l'oppressent souvent, il offre une possibilité de liberté d'expression.

3 — Le sport est un moyen d'expression. Il favorise la connaissance de soi, il propose les conditions d'un dépassement de soi, c'est-à-dire d'un enrichissement personnel, d'un progrès. Il permet à l'athlète de se réaliser par le mouvement et dans l'effort, il permet au spectateur de communiquer avec ce dernier par un langage simple et universel. Le geste, le rythme, le style traduisent des sentiments, affirment un tempérament, revêtent une personnalité. "Ils sont créateurs de beauté et de mythes".

INFLUENCE SUR LA CULTURE

Il est naturel dès lors, que le sport "maîtrise du temps et de l'espace" mais maîtrise, qui se défait à chaque instant" ait influencé les formes expressives de la culture, ait inspiré dans leurs œuvres ceux qui cherchent à fixer pour toujours l'émotion d'un moment.

Mais, au-delà de ce prolongement artistique qui ne lui est pas d'ailleurs propre et dont l'importance a varié suivant les époques, le sport a, de par sa nature, un contenu culturel spécifique qui prend aujourd'hui un relief particulier.

En affirmant la dignité du corps avec ses possibilités et ses limites, en le réconciliant avec la volonté et l'esprit dans une action tournée vers le dépassement, en portant au plus haut point, "par une éducation raisonnée" et dans l'harmonie des autres, les qualités natives de l'individu, le sport conduit en effet à une conception harmonieuse de l'homme restauré dans sa plénitude. Il s'intègre dans une véritable perspective humaniste.

Il initie de plus les masses à une éthique, à une manière d'être, à un comportement moral; il en fait aussi la création d'un style de vie personnel qui redonne à la culture, à la culture humaine, une unité, une uniformité desséchante; il donne enfin le sens du réel et du possible. Il peut dès lors participer au développement d'une "culture vécue", d'une "culture de masse", dont chacun sent qu'elle étendra inévitablement son règne en même temps que la civilisation des loisirs.

Le sport crée des situations variées, fait jouer des ressorts opposés, il reflète une réalité quotidienne et contradictoire; il révèle par opposition — seule vérité absolue — les limites objectives de chacun. Il fait apparaître aussi avec éclat, en les dramatisant souvent, les valeurs les plus élémentaires, c'est-à-dire les plus profondes; il apporte ainsi, à ceux qui ne refusent pas l'effort, une contribution très originale à la connaissance de soi-même et des autres; il peut aider l'homme dans sa lutte pour connaître et comprendre, il est donc incontestablement un élément de culture.

PROBLEME VITAL

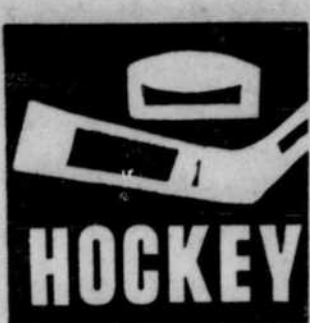
4 — Le sport est une activité libre et accessoire. Pour cette raison, il est souvent le ciment d'un groupe, d'une structure particulièrement cohérente, qui rejette les barrières et les différences sociales, qui repose sur l'égalité de tous, sur le désintéressement et l'amour, il satisfait le besoin de participation sociale et favorise l'appartenance à la communauté de tous les jours, subie par la plupart, d'une hiérarchie parallèle qui ignore la première et garantit à certains les chances d'un accomplissement que la société moderne leur refuse. En leur permettant, comme joueurs ou dirigeants, d'en appeler, par leur activité sportive, d'infirmités souvent trop marquées dans d'autres domaines, il leur donne une possibilité de réussite, une possibilité de victoire. Il leur offre une occasion d'exercer des responsabilités, en un mot une chance d'être plus libres.

5 — L'organisation des loisirs est un problème vital pour la société. Le loisir, né des progrès de la productivité, rendu nécessaire par les conditions de vie, par la nature et le rythme du travail, par les relations sociales, est en effet ressenti par tous comme un besoin impérieux. La diminution prévisible de la durée hebdomadaire du travail, l'extension de la semaine de cinq jours, l'allongement des vacances annuelles, lui donnent une place toujours plus importante dans la vie de l'homme. Il n'est pas exagéré d'affirmer que de sa qualité et de son adaptation dépend en partie l'avenir de notre civilisation.

Le monde moderne marque le règne de la passivité individuelle, de l'anonymat et de l'uniformité. Si l'on veut protéger l'homme menacé dans sa capacité créatrice, si l'on veut le libérer des forces extérieures dont il est aujourd'hui le jouet, il faut lui redonner le goût de l'action et du risque, lui permettre d'affirmer sa personnalité, lui faire redécouvrir la pureté de sentiments indispensables à qui veut dépasser les contingences matérielles et s'élever sur le plan humain. Il faut en définitive transformer la société, car seules les institutions, au sens le plus large, c'est-à-dire les structures, pourront élargir ses responsabilités et seuls les loisirs pourront lui ouvrir la voie de la culture et de la réalisation personnelle.

Le sport est source de santé et de distraction. Il donne occasion et goût d'agir et de participer, il habitude à l'effort et à la discipline. C'est un loisir riche et plein, qui peut contribuer, dans une perspective de promotion humaine, à une véritable rénovation sociale.

(à suivre)



HIER
LIGUE NATIONALE
Toronto 3 Montréal 2
LIGUE AMERICAINE
Rochester 4 Cleveland
Pittsburgh 4 Hershey
CE SOIR
LIGUE NATIONALE
New York 4 Detroit
LIGUE AMERICAINE
Buffalo 4 Québec

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE									
DIVISION EST	D	G	P	N	P	P	P	P	P
Québec	69	43	25	1	271	215	87		
Baltimore	69	33	31	5	263	236	71		
Hershey	68	33	31	4	234	225	70		
Springfield	65	29	37	4	234	263	62		
Providence	70	20	48	2	186	297	42		

DIVISION OUEST									
D	G	P	N	P	P	P	P	P	P
Kochester	67	47	18	3	230	184	97		
Buffalo	69	38	25	6	242	207	82		
Pittsburgh	68	28	34	6	216	245	62		
Cleveland	69	21	43	5	216	279	47		

La rumeur s'accrédite

BOSTON — L'instructeur Milt Schmidt et le gérant-général Lynn Patrick ne retourneraient pas aux Bruins de Boston dans leur fonction respective actuelle, selon une dépêche émanant hier du Globe de Boston.

Le journal prétend que le contrat de Schmidt ne prendra échéance que dans un an, mais que l'instructeur deviendrait soit entraîneur des Bruins ou encore gérant-général, la saison prochaine. Quant à Patrick, il serait en voie de rompre toutes les attaques qui le retiennent encore avec l'équipe de la ligue Nationale de hockey. Le journal mentionne encore que Hal Lavoe prendrait la relève de Schmidt comme pilote des Bruins, la saison prochaine, mais on sait que ce dernier a déjà nié la rumeur.

Concordia a capté l'attention

Trois membres de l'équipe Concordia ont capté l'attention lors des championnats de natation, catégorie juvénile, junior et senior au centre Gadois, qui viennent d'avoir lieu. Jean-Pierre Thompson chez les juvéniles, Yvon Montpetit chez les juniors et Viviane Laliberté chez les seniors.

Viviane Laliberté remportait cinq victoires pour une journée parfaite. Yvon Montpetit et J.P. Thompson, pour leur part se distinguaient avec quatre victoires chacun.

Ligue Nationale Canadien se relèvera-t-il?

	J	G	P	N	P	C	Pts
Détroit	67	38	22	7	213	166	83
Montréal	68	35	22	11	204	176	81
Chicago	69	34	27	8	223	173	76
Toronto	68	29	25	14	199	169	72
New York	68	20	36	12	172	234	52
Boston	68	19	43	6	157	250	44

Les Indiens de Caughnawaga à l'inauguration du Salon

Des Indiens lanceront leur cri de guerre sur la Place Ville Marie, demain midi.

Entourés des gratte-ciels et au pied de l'édifice cruxiforme, le tableau fera contraste alors que l'ancien et le moderne s'affronteront. Nul doute que les passants écarquilleront les yeux en regardant les guerriers de Caughnawaga, en plein cœur de Montréal.

Le chef Poking Fire et ses guerriers arriveront à Place Ville-Marie avec des intentions bien pacifiques. Ils ont accepté de participer à la cérémonie marquant l'ouverture officielle du Salon du Sportman M.

Malchanceux, Canadien perd 3 à 2

Les Leafs assurent virtuellement les Wings du trophée Prince de Galles

TORONTO — Les Maple Leafs de Toronto ont brisé le cœur des Canadiens, hier soir à Toronto, en leur infligeant un revers de 3 à 2 qui permet aux Red Wings de Détroit de s'assurer à coup sûr le trophée Prince de Galles, pour la première fois depuis 1957, et relègue définitivement le Tricolore en deuxième place du classement final au terme de la saison régulière du circuit Campbell.

Les Leafs ont démontré dès la première période qu'ils voulaient gagner cette partie, en

Records abaissés

RED DEER. — Deux rapides patineurs de Red Deer ont établi deux records canadiens, en ont égalisé un autre et recueilli sept trophées divers, aux championnats albertains intérieurs de patinage de vitesse.

Kevin Sirois, de Red Deer, a établi un record canadien de 43.2 secondes pour l'épreuve junior masculin de 440 verges, abaissant l'ancien record de 44.1 secondes.

David Cardinal, de Red Deer, a enregistré 45.6 secondes pour abaisser le record canadien de 46.4 secondes pour l'épreuve de 440 verges des juniors masculins.

John Hughes, de Red Deer, a égalisé le record canadien de 48.4 secondes pour l'épreuve de 440 verges midget masculin.

Les nouveaux records ne sont pas officiels tant qu'ils ne sont pas ratifiés.

AU TENNIS

Un amateur fait plus d'argent

LEEDS, Angleterre — Bunny Austin, ancien joueur britannique de la coupe Davis, a déclaré hier que les meilleurs joueurs de tennis ne tenaient pas à devenir professionnels parce qu'ils faisaient plus d'argent comme amateurs.

L'ex-joueur de 58 ans dit que "l'amateurisme" était devenu une façon de vivre au tennis.

"Dans mon temps, vous ne pouviez gagner votre vie en jouant amateur. Vous pouviez gagner un peu d'argent en écrivant pour obtenir tous les frais de déplacement désirés, mais l'avenir était incertain. Aussi, les joueurs devenaient professionnels et réussissaient."

"Toutefois, le tennis professionnel a constamment besoin de joueurs nouveaux, mais les amateurs ne deviennent pas professionnels parce que, me dit-on, ils font plus d'argent comme amateurs."

Austin seconde le Club anglais, promoteur du tournoi de Wimbledon, qui tente de le convertir en omnium pour les pros et les amateurs.



	B	A	Pts
Mikita, Chicago	28	59	87
Ullman, Détroit	39	41	80
Howe, Détroit	29	44	73
B. Hull, Chicago	39	37	71
Provost, Canadien	27	37	64
Delych, Détroit	22	40	62
Gilbert, NY	26	33	59
Pilot, Chicago	14	45	59
Backstrom, Can.	25	30	55
Esposito, Chicago	23	31	54
Bucyk, Tor.	24	29	53
Mahovich, Tor.	22	28	50
Richard, Canadien	21	29	50
Keon, Toronto	20	26	46
Kelly, Toronto	18	28	46
P. McDonald, Dét.	13	33	46
Goyette, NY	12	34	46
Balgate, Toronto	16	29	45
Henry, Chicago	26	18	44
Wharram, Chicago	24	20	44

Mais Clay y met son nez...

Pastrano, Stable, Torres et Griffith deviennent vedettes de télévision

NEW-YORK — Les quatre boxeurs, qui participeront au programme double des matches pour les championnats mardi prochain, ont pris part à une conférence de presse d'un océan à l'autre, hier, grâce à la TV en circuit fermé.

Le champion mi-lourd Willie Pastrano a pris la vedette de l'émission même s'il a été quelque peu dépassé par Cassius Clay.

Le programme a commencé à Kiamasha Lake, N.Y., où Pastrano et Olse Stable s'entraînent en vue de leur match de championnat au Madison Square Garden.

Puis, Jose Torres, qui affrontera Pastrano, et Emile Griffith, qui défendra son titre mi-moyen contre Stable, ont également parlé.

Les journalistes ont posé leurs questions de New-York, Chicago, Los Angeles et Miami Beach alors qu'une station de radio transmettait le tout aux îles Vierges, patrie de Griffith.

Les questions ont surtout porté sur le changement de style de Pastrano, devenu coureur plutôt que boxeur, la prédiction de Torres qui prévoit une victoire par K.O. et l'avenir des deux champions, à savoir si Pastrano a l'intention de redevenir poids lourd et si Griffith vise le titre des poids moyens?

Le tirage au sort des équipes vient d'avoir lieu, et le président Roland Boullenger, de Dolbeau, a approuvé le calendrier des rencontres.

La première joute du troisième tournoi se tiendra vendredi soir, et les matches suivants se poursuivront sans interruption jusqu'au dimanche.

Des équipes de Gâtineau CHATEAUGUAY, Chibougamua, Ottawa, Manicouagan, LA PRAIRIE, Naudville, La Tuque, Joliette, Lévis, La Malbaie, Eastview, Pontneuf, Saint-Georges de Beauce, Clermont et autres municipalités du Saguenay et de l'extérieur sont du tournoi.

BOXE

PARIS — Joseph Gonzales, 156, de France, a arrêté Tony Montana, 150, de Phoenix, Arizona en 3 rounds.

Le Canadien qui a joué d'excellente façon tout au cours du match, prenant les Leafs de vitesse particulièrement durant les deux premiers engagements, ont tous de malchance dans la troisième période et les Leafs ont pris les devants pour s'assurer les honneurs. Le Tricolore a même bénéficié d'un lancer de punition, mais il était trop tard.

La machine au cours de cette période. Le Canadien a constamment attaqué mais il fut malchanceux autour des filets de Bower. Puis Kent Douglas s'est échappé et a pris Charlie Hodge en défaut sur un long lancer, pour niveler le pointage.

Peu avant la fin, la ligne formée de Ralph Backstrom, Ferguson et Larose a bataillé ferme et elle fut récompensée de ses efforts. Backstrom a complété un jeu de Ferguson et a réussi à déjouer Bower pour marquer le second but du Tricolore.

Les Leafs ont effectué un magnifique ralliement à la troisième période, marquant deux buts pour ainsi rattraper le temps perdu et remporter la victoire. C'est Frank Mahovich qui a définitivement donné le signal de l'attaque aux siens, prenant Charlie Hodge en défaut, après l'avoir déjoué de façon exceptionnelle. Hodge n'a eu aucune chance contre cette sensationnelle pièce de jeu de Mahovich. Puis, les Leafs se sont définitivement assurés les honneurs de la par-

tie, lorsque Ellis a ajouté au pointage, sur un lancer qui a dévié sur l'un des patins de Jean-Claude Tremblay pour pénétrer dans la cage de Hodge.

Les Canadiens ont tenté, mais sans succès de venir de l'arrière. Ils ont même bénéficié d'un lancer de punition et Yvan Cournoyer s'est buté à l'excellence du gardien Bower.

S O M M A I R E
PREMIERE PERIODE
Aucun but
Punitions: Laperrière 4-22, Ferguson 13-01, Kelly 15-44, Richard 17-26

DEUXIEME PERIODE
1-Montréal: Rousseau (12)
(Laperrière)
2-Toronto: Douglas (5)
(Bathgate, Mahovich) 6:10
3-Montréal: Backstrom (25)
(Ferguson)
Punitions: Brewer 3-13, Laperrière 5-37, Harper 5-39, Keon 5-39, Baun 6-36

TROISIEME PERIODE
4-Toronto: Mahovich (23)
(Stemkowski)
5-Toronto: Ellis (22)
(Stemkowski) 8:11
Punitions: Ferguson 3-06, Horton 3-13, Douglas 13-12, Belliveau 19-50
ARRÊTS:
FODDY 8 8 8-22
BOWER 6 6 9-23

Claude Brissette sera le président des juges au meeting de Blue Bonnets

A la veille de la reprise des courses à la piste Blue Bonnets, les amateurs seront sans aucun doute intéressés à connaître les noms de ceux qui veilleront à ce que tout se déroule selon les règlements.

Par exemple, ils sauront que le Canadien Trotting Association a nommé Claude Brissette au poste de président des juges pour le meeting printanier du Parc Richelieu, meeting qui sera présenté à Blue Bonnets, à compter de demain soir.

Brissette en sera à sa 7e année dans le box des juges. Il a commencé au printemps de 1959 comme juge adjoint, au Parc Richelieu. Trois ans plus tard, il devenait président des juges. Auparavant, Claude Brissette était entraîneur et conducteur et s'occupait d'une écurie publique dans la région métropolitaine.

Depuis, il a acquis une précieuse expérience et une solide réputation qui l'ont conduit comme président des juges aux pistes de Greenwood, à Toronto; Ladner, en Colombie britannique; et Garden City, près de St-Catharines, Ont. Cette année, Brissette a commencé la saison à la piste Greenwood.

Cette année, Brissette, qui est âgé de 41 ans, aura comme adjoints Jack Smith, de Toronto, et Sylvio Juneau, qui l'an dernier, était président des juges à la piste de Trois-Rivières.

La direction de Blue Bonnets a également fait connaître les noms de ses dirigeants: MM. Paul Dansereau, président et gérant général; Raymond Lemay, trésorier; André Charron, vice-président; Pierre Mercier, secrétaire.

Les autres postes seront remplis de la façon suivante: le secrétaire de courses sera Georges Giguère et son adjoint Robert Paré; Harold Wilson reprendra sa fonction de juge des départs. Leo Demers sera juge au paddock et Armand Hébert surveillant de l'équipement.

Les juges du parcours seront Moe Kaplan, Paul Blouin et J.C. Blouin. Les autres officiels seront les suivants: J.L. Lambert au photofinish, à la patrouille du film et au chronométrage; le dr J. Cardinal aux tests de salive et du urine; le dr Alfred Chénier, vétérinaire de la piste; Armand Delisle, gérant du mutuel; Aimé Desrosiers, directeur des relations extérieures; Albert Trotter, directeur de la publicité; Charles Mayer, directeur de l'information et Raymond Benoit, l'annonceur.

cheurs et chasseurs de même que les adeptes de la vie au grand air ne manquent pas leur 21ème rendez-vous annuel.

Châteauguay représentée à Dolbeau

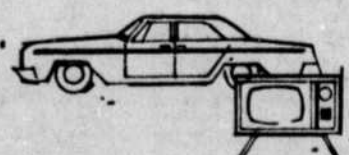
DOLBEAU — Le troisième tournoi national de ballon sur glace de Dolbeau a lieu en fin de semaine, et quarante équipes, dont dix féminines, seront en lice pour l'obtention des trophées Bellemare et les bourses totalisant la somme de \$1,500.

Le tirage au sort des équipes vient d'avoir lieu, et le président Roland Boullenger, de Dolbeau, a approuvé le calendrier des rencontres.

La première joute du troisième tournoi se tiendra vendredi soir, et les matches suivants se poursuivront sans interruption jusqu'au dimanche.

Des équipes de Gâtineau CHATEAUGUAY, Chibougamua, Ottawa, Manicouagan, LA PRAIRIE, Naudville, La Tuque, Joliette, Lévis, La Malbaie, Eastview, Pontneuf, Saint-Georges de Beauce, Clermont et autres municipalités du Saguenay et de l'extérieur sont du tournoi.

Vous avez bien raison: il vaut mieux financer vos achats chez le MARCHAND



Effectuez, financez et assurez vos achats en une seule transaction. Renseignez-vous auprès de votre marchand sur son Plan d'achat IAC. C'est un plan commode, peu coûteux et qui comporte une assurance-vie.



INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

Une compagnie canadienne qui procure des services de financement et d'assurance aux Canadiens et aux entreprises canadiennes.

Salon du SPORTSMAN '65
du 26 mars au 4 avril

★ Spectacles sensationnels
★ Les fameux dauphins acrobates
★ Dances guerrières indiennes
★ Invités surprises
★ Zoo de Granby

PRIX DE PRESENCE:
Bateau "PRINCECRAFT"
Voyage à MIAMI
Tente "MESSAGER"

LUNDI AU VENDREDI
Midi à 11 p.m. (3 représentations)
SAMEDI
9 a.m. à 11 p.m. (3 représentations)
DIMANCHE
Midi à 11 p.m. (3 représentations)

ENTREE:
Adultes: lun. au vend. .75
Enfants: lun. au vend. .30
Adultes: sam. et dim. .45
Enfants: sam. et dim. .35

PALAIS DU COMMERCE
1650 rue Berli, Montréal

527-9641

N'ÉCHANGEZ PAS VOTRE AUTO
FAITES RÉPARER
VOTRE TRANSMISSION

TRANSMISSION SPECIALTY
6320 UPPER LACHINE ROAD - 6620 PAPINEAU LTD.

1 ENDROITS pour votre INSPECTION
2 ENDROITS pour votre SERVICE
3 ENDROITS pour votre GARANTIE

National gratuit avant réparation
remplacement gratuit
garantie 100%

Ouvert 24 heures par jour
7 jours par semaine

TS TRANSMISSION SPECIALTY

TERMES FACILES — JUSQU'À 24 MOIS POUR PAYER

Marielle Goitschel triomphe de Jean Saubert

SUN VALLEY — La Française Marielle Goitschel a enlevé la coupe Harriman au nez de l'Américaine Jean Saubert, hier, à Sun Valley, en triomphant avec le meilleur pointage du combiné, Mlle Goitschel a accumulé une fiche totale de 85.92 secondes dans le slalom et Mlle Saubert, 86.95 secondes.

Christine, la sœur de Marielle, s'est classée au troisième rang avec un chronométrage de 88.14 secondes. Mlle Saubert, de McCall, Idaho, était la championne qui défendait son titre dans cette compétition internationale. Elle avait laissé les sœurs Goitschel derrière elle dans les compétitions de puis les

Jeux olympiques à Innsbruck. Elle avait été battue à Innsbruck, Christine remportant les honneurs du slalom et Marielle, le slalom géant.

Il n'y avait pas de slalom géant dans la classique de Sun Valley.

La gagnante de la coupe Harriman devait réussir les meilleurs temps dans la descente et le slalom. Marielle Goitschel a triomphé dans les deux compétitions pour ainsi remporter le titre. Mlle Saubert, âgée de 22 ans, a pris la huitième place dans la descente.

Chez les hommes, l'Australien Karl Schranz avait remporté la coupe mardi, en compilant le meilleur temps combiné.

Tiger installé boxeur du mois

NEW YORK — Le poids moyen nigérien Dick Tiger a été désigné le boxeur du mois par la revue spécialisée américaine "Ring Magazine", en raison de sa récente victoire sur l'Argentin Juan Rivero (arrêt, arbitre, 6e round), ce qui devrait lui valoir une revanche face au champion du monde de la catégorie, l'Américain Joey Giardello.

Voici les classements mondiaux de "Ring Magazine" pour le mois de mars:

LOURDS	MI-LOURDS
Champion: Cassius Clay	Champion: Willie Pastrano
Aspirants:	Aspirants:
1—Sonny Liston	1—Gregoria Peralta (Argentine)
2—Floyd Patterson	2—Mauro Mina (Pérou)
3—Ernie Terrell	3—Herald Johnson (Canada)
4—George Chuvalo	4—Eddie Cotton
5—Zora Folley	5—Wayne Thornton
6—Karl Mildenberger (Allemagne)	6—Jose Torres
7—Roger Rischer	7—Roger Rouse
8—Eddie Machen	—Cet van Herden (Afrique du Sud)
9—Thad Spencer	9—Bob Foster
10—Amos Johnson	10—Bobo Olson



Aux tournois de natation de FAGECO, l'équipe du collège Notre-Dame a pris la première place avec un total de 229 points; le collège St-Laurent a fini au deuxième rang, avec 211 points. Puis venaient dans l'ordre, le collège Ste-Marie, le collège des Trois-Rivières, et le collège Français. Sur la photo ci-haut, on voit le R.F. Gilles Bastien, directeur des relations extérieures au centre Notre-Dame, qui remet un trophée au capitaine Jean Sénécal (au centre). Aux côtés du jeune Sénécal, l'instructeur Yvon Blanchette, fier des exploits de ses élèves et Philippe Sénécal, un des autres excellents nageurs de Notre-Dame. Derrière le R.F. Bastien, on remarque le R.F. Bernard Comeau.

L'Omnium Canadien devient l'un des plus importants

La bourse de \$50,000 est portée à \$100,000

Pourquoi boudier la DSSA?

OTTAWA — Les compliments et les félicitations se sont faits rares pour la direction de la santé et du sport amateur depuis la mise sur pied de cet organisme fédéral, en 1961. Ou bien on considérait cet organisme avec suspicion ou bien on y voyait simplement une source de subventions. Mais, le directeur de la DSSA, M. Roger Dion, espère qu'un changement d'attitude se produira bientôt.

"Pour certaines personnes, nous sommes uniquement une source ou il est facile d'obtenir des subventions, dit-il. Tandis que pour d'autres, particulièrement pour les dirigeants de certains organismes qui s'occupent de sports moins populaires, nous faisons partie d'un sinistre complot visant à faire disparaître leurs postes."

"C'est donc dire que d'un côté comme de l'autre, nous ne sommes pas bien vus. Mais, après trois ans d'existence, nous nous sommes faits connaître et, avec notre programme d'expansion cet été, nous devrions atteindre notre maturité cette année."

Fondée comme division du ministère de la santé "pour encourager, promouvoir et développer la santé physique et les sports amateurs au Canada", la direction dispose de pouvoirs plutôt restreints pour favoriser des initiatives.

"Nous ne pouvons brusquer personne. Nous ne pouvons nous substituer à quelque organisation sportive que ce soit. Tout ce que nous pouvons faire c'est conseiller et aider financièrement."

Budget progressif

Le directeur a débuté avec un budget de \$1,000,000 pour la première année et il a été augmenté d'autant chaque année. Pour le présent exercice fiscal se terminant le 31 mars, la direction de la santé et du sport amateur dispose d'un budget de \$3,000,000 qui sera porté à \$4,000,000 pour 1965-1966 et au maximum de \$5,000,000 pour l'exercice financier 1966-1967.

Environ 70% du budget est consacré à des programmes d'entraînement au niveau collégial, à des cliniques pour la formation d'instructeurs et à des camps d'entraînement, à la production de manuels d'entraînement et de films et à des subventions pour des tournois.

Les cadres

Mais, M. Roger Dion, âgé de 38 ans, ex-professeur à l'École d'éducation physique de l'Université d'Ottawa, par où il est lui-même passé, prévoit de grands changements quand les cadres de la DSSA seront comblés. A l'heure actuelle, il n'y a qu'un directeur adjoint officiel en la personne de M. Jean Carmichael, un type originaire d'Ottawa, qui s'occupe des subventions aux universités ainsi que des bourses d'études. Il ne s'agit là qu'une des trois principales sections dont la direction de la santé et du sport amateur s'occupe. L'élargissement des cadres du personnel prévoit l'addition de deux directeurs adjoints pour les deux autres sections.

Un de ces postes sera comblé le 1er avril par M. Tom Bedecké âgé de 36 ans, de Glace Bay, N.-E., qui dirigera la section s'occupant des organismes sportifs nationaux.

"Tom est le candidat idéal pour ce poste. Il a été instructeur de hockey à l'Université d'Ohio quand il a été embauché et il a joué au baseball et au football et au baseball dans les rangs amateurs."

"Mais, il n'est pas uniquement un ex-athlète. Il possède sa maîtrise en éducation physique et il travaille actuellement à sa thèse de doctorat. Il a enseigné au niveau collégial et il a consacré beaucoup de temps à la recherche sur le sport ainsi que sur l'administration."

"Grâce à son expérience, il devrait être dans une excellente position pour nous tenir au courant des besoins des organismes qui s'occupent de promouvoir les sports amateurs au Canada."

Le troisième directeur adjoint — un conseiller en loisirs — n'a pas encore été désigné.

Bouchard et Richard apportent leur concours au succès d'une journée sportive, à Pont-Viau

De nombreuses vedettes du sport ont promis leur concours à Arthur Lessard et ses dévoués collaborateurs à la cause de la jeunesse.

Le trophée au Deschênes

Le club Deschênes a été couronné champion de la ligue de hockey amicale St-Viateur Inc. à la suite de son dernier triomphe sur le Québec au compte de 4 à 1.

Les étoiles de la joute furent le gardien du Deschênes Maurice Brasseur avec des arrêts sensationnels, Jacques Rivard, ce dernier avec deux buts et une assistance, Pierre Masson avec un but et deux assistances à aussi impressionnantes.

Pour les perdants Yves Sarrazin a évité le blanchissage aux siens. Jacques Desbiens le gardien du Québec a mérité aussi une mention pour sa tenue excellente au cours de la joute.

Le club Deschênes par cette victoire se mérite les trophées "Babe" Villeneuve et la coupe du comité féminin de la ligue.

Albert DiMauro, le gérant de l'équipe et Jean Vanier l'instructeur méritent une large part de ce triomphe.

se des sports et des loisirs dans la magnifique petite cité sportive qu'est Pont-Viau. Parmi elles, Maurice Richard, Emile Bouchard, André Corriveau, Yvon Jolin, Paul Courteau.

Un programme très varié sera présenté dimanche le 4 avril prochain alors qu'à partir de 8 heures a.m. jusqu'à 11 heures 30 p.m. des activités comme le hockey, le ballon-balai, le concours de la reine, des comédies, des courses, des sauts de barils etc., seront au programme. Il s'agira d'un véritable "festival" et les jeunes ainsi que les moins jeunes chez les garçons comme chez les filles auront l'opportunité de faire valoir leurs talents.

Jamais n'aura-t-on vu autant de préparatifs et tous ceux qui participent comme ceux qui assisteront à ce grand gala sportif sont assurés d'une journée remplie, agréable et récréative.

Déjà une foule record est attendue au Centre Sportif La-val de St-Vincent-de-Paul et les billets deviennent de plus en plus rares. Ceux qui désirent assister à ce grand festival sont priés de communiquer avec Mlle Claire Ducharme à 669-1761 local 48.

Le réputé corps de majorettes de Pont-Viau est aussi au programme de la soirée et des numéros surprises seront aussi présentés.

L'Omnium canadien de golf, le tournoi le plus prestigieux qui soit au pays, sera doté, à compter de cette année, d'une bourse de \$100,000 et deviendra, par le fait même, l'un des plus importants sur le continent pour ce qui est de l'attrait de la bourse.

L'excellente nouvelle a été dévoilée, hier, à Toronto, au terme d'une rencontre entre les dirigeants de l'Association Royale de golf et la Maison Seagram, laquelle commandite la classique annuelle depuis plus de 20 ans. Les nouveaux arrangements financiers ont été acceptés par l'association et les deux parties ont apposé leur signature au bas d'un nouveau contrat. On sait que l'Omnium canadien sera présenté, cette année, au Club Mississauga, en banlieue de Toronto, du 14 au 17 juillet.

Le nouveau président de l'Association Royale de Golf, Bruce Forbes, a déclaré, à l'issue de la réunion "historique", que la nouvelle bourse approuvée par les gouverneurs contribuera à relever le prestige de la plus importante compétition de golf au Canada.



VERO BEACH, Floride
New York (A) 000 100 100 2 7 1
L. Angeles (N) 061 220 10x-12 14 1
Ford, Hamilton (6) Dukes (8)
et Howard, Gibbs (8); O'Brien, Bower (7) et Roseboro, Valle (7) G-Osten, P-Ford. Circuit: Los Angeles, Lefebvre.

ST. PETERSBURG, Floride
Detroit (A) 002 000 000-2 5 1
St. Louis 201 000 000-3 10 9
McLain, Nishwitz (5); Graham (8) et Prehn, Taylor, Coulter (5) Schultz (5) Humphreys (8) et Uecker. G-Taylor, P-McLain.

MESA, Arizona
L. Angeles (A) 000 012 000-7 12 2
Chicago (N) 002 000 000-12 10 1
Wants, Mossel (5) R. Lee (8) et Roof, Egan (8); Ellsworth, Warner (3) Bull, Bonser (5); Bonser (5) G-Bull, P-Mossel. Circuits: Los Angeles, Adcock; Chicago: Bocabella.

ORLANDO, Floride
Philadelphia 030 001 100-4 11 2
Minnesota 002 000 000-12 10 3
Belinsky, Herbert (4) Wagner (9) et Dalrymple, Stigman, Merritt (4) Jimino (7) Shetler (9) et Batley. G-Belinsky, P-Stigman. Circuits: Philadelphia: Triandos; Minnesota: Kastro.

FORT MYERS, Floride
Houston 000 011 010-3 10 1
Pittsburgh 000 011 20x-11 1 1
Larsen, Raymond (6) et Brand; Law, McBean (8) et Crandall, Virgil (9). G-Law, P-Raymond. Circuits: Houston: Aspromonte, Bond; Pittsburgh: Mota, Stargell, Bailey.

POMPAHO BEACH, Floride
Kansas City 010 000 010-12 10 1
Washington 004 000 010-12 10 1
Santiago, Meyer (3) Grzenda (5) et Edwards, Suarez (7); Willie, Riddick (4) Hannan (7); G-Willie, McCabe, Camilli (7). G-Willie, P-Santiago. Circuits: Washington: Kirkland, McMullen.

WEST PALM BEACH, Floride
New York (N) 001 000 000-1 6 4
Milwaukee 001 000 000-1 6 4
Jackson, Parsons (8) et Taylor; O'Dell, Sadowski (5) Lemaster (8) et Oliver. G-Jackson, P-O'Dell.

TAMPA, Floride
Detroit (B) 000 001 010-2 8 3
Cincinnati 500 000 33x-19 21 0
Sparma, Seale (3) Hobbs (6) et Sullivan; O'Toole, Henry (8) et Coker. G-O'Toole, P-Sparma. Circuits: Cincinnati: Queen, Perez.

SARASOTA, Floride
Baltimore 011 000 001 02-11 1 1
Chicago (A) 000 101 001 01-4 11 1
(11 manches)
Roberts, Bertalina (6) Rowe (9) Estrada (11) et Brown; Peters, Fisher (7) Fischer (11) et Heath. Schaffer (7) Martin (11). G-Rowe, P-Fischer.

PHOENIX, Arizona
Boston 321 004 100-11 14 3
San Francisco 021 100 003-7 13 1
Monbouquette, Larnabe (6) et Nixon, Moses (7); Hendley, Buffalo (2) Shaw (6) Estelle (9) et Haller. G-Monbouquette, P-Hendley. Circuit: San Francisco: Mays.

Nouvelles en abrégé

PALM BEACH GARDENS — Doug Sanders possède une avance de \$11,176 sur Bob Charles chez les boursiers de la PGA américaine avec un total de \$29,157 contre \$17,981. Toutefois, si on inclue les autres tournois, Billy Casper est le meneur avec un total de \$36,029 en comparaison des \$32,302 de Sanders. George Knudson, de Toronto, occupe le 10e rang avec un total de \$10,825, mais il a également remporté \$1,849 dans d'autres tournois.

NEW-YORK — Les Etats-Unis feront leurs débuts dans la coupe Davis de tennis 1965 contre le Canada, les 4, 5 et 6 juin, à Bakersfield, Californie, en semi-finale de la zone américaine. Le vainqueur de cette rencontre affrontera probablement le Mexique en finale de la zone, les Mexicains devant rencontrer, dans l'autre semi-finale, le vainqueur du match Antilles britanniques-Nouvelle-Zélande.

NEW YORK — Les Rangers de New York ont rappelé Dick Meissner du Baltimore, de la LAH, hier et ont retourné Mike McMahon et Jim Johnson au St. Paul, de la LCH. Meissner devrait évoluer contre Detroit ce soir.

NAGOYA — Le championnat du monde des poids coq entre le Brésilien Eder Jofre, tenant, et le Japonais Masahiko Harada, plusieurs fois remporté en raison d'une indisponibilité de Jofre, a été définitivement fixé, au 18 mai, à Nagoya.

Rencontre à l'escrime

Samedi après-midi, M. Gérard Cléroux, le maître d'arme du Cercle Estco, sera l'hôte de tous les cercles d'escrime. A cette occasion les concurrents se mesureront en vue du championnat provincial d'escrime, classe "A", sabre. Cette compétition sera organisée en collaboration avec la Fédération d'escrime du Québec (F.E.Q.). Bienvenue à tous les escrimeurs et à tous ceux qui désirent augmenter leur connaissance dans cette discipline.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant
Marion, Marion, Robic & Bastien
2106, rue DUMONT
MONTRÉAL 25
388-1152

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave Rosemont

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nous bureaux, magasins, ateliers et salles de manoir sont déménagés à 514 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spéciales de meubles de bureau, etc., etc., en somme

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Nouvel notre nouveau téléphone : 861-5771

Encouragez nos annonceurs

c'est dans ce temps-là que Jos arrive...
pensez-y donc!

Le temps des sucres, c'est épatant, mais vous trouvez ça désolant

en vous disant : voyons, voyons, mon bon ami, pensez-y donc!

que la sève coule si tranquillement. C'est dans ce temps-là que Jos arrive

L'eau d'érable coulera beaucoup mieux si vous penchez l'arbre un petit peu!

voyons, voyons, mon bon ami...
pensez-y donc
Dites Donc Dow
UN PRODUIT DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS



Une usine d'engrais chimiques de \$ 8 millions dans Beauharnois

QUEBEC. — Une usine de fabrication d'engrais chimique sera construite au coût de \$8-000,000 dans la région de Beauharnois non loin de Montréal.

La production de cette usine devrait débuter à l'automne 1966. De 75 à 100 personnes y travailleront et 100,000 tonnes d'engrais seront fabriquées durant la première année. Selon les prévisions, cette production augmentera de 50 p.c. environ au cours de la deuxième année.

C'est M. Gérard Cadieux, député libéral du comté de Beauharnois qui a remis aux journaux des copies d'une lettre que lui a fait parvenir M. Gérard Filion, directeur général de la Société générale de financement, annonçant le projet.

La SGF aidera au financement de l'entreprise en compagnie d'intérêts canadiens, belges et français.

Les autres participants au projet sont la Noranda Mines, représentée par la Canadian Electrolytic Zinc, la Société générale de Belgique, représentée par la Brockville Chemical Ltd, et un groupe de financiers, représenté par Kuhlman de Paris et William Houde de Laprairie.



Le maire Drapeau annonçant hier la tenue de soirées populaires de musique à l'aréna Maurice-Richard. On voit derrière lui: Fernande Chiochio, Alexander Brott, Huguette Tourangeau, Mme A. Brott.

23 artistes et 7 chefs d'orchestre, à une série de concerts populaires à Montréal

Treize concerts populaires auront lieu à l'aréna Maurice-Richard tous les mercredis soir de juin, juillet et août, a annoncé hier M. Jean Drapeau, maire de Montréal. En tout, 23 artistes invités, dont 4 instrumentistes, les grands ballets canadiens et 7 chefs d'orchestre composeront le programme de l'été. Jean Dupire, attaché culturel du maire, s'occupe des concerts dont la direction artistique est confiée à Alexander Brott.

Comme l'an dernier, les auditeurs pourront déguster vins et fromages autour d'une table et le menu et la carte seront de beaucoup améliorés. On servira également de meilleures choses aux entractes aux personnes assises dans les estrades.

Le maire a rappelé que l'on a créé les concerts populaires l'été dernier en inscrivant au Festival d'été 4 concerts mais devant la réponse du public, on a dû en ajouter 4 autres au cours de l'été dernier.

Cette année chaque concert s'inspire d'un thème et la plupart rendent hommage à un pays ou à un groupe de pays. La partie entre les deux entractes soulignera particulièrement cet hommage et l'ambassadeur des pays en vedette sera l'hôte d'honneur.

Les programmes

Voici, succinctement, la liste des soirées: le 2 juin, "Hommage à l'Autriche" avec Marguerite Gignac, Raphaël Massella et Alexander Brott; le 9 juin, "Hommage à l'Italie" avec Claire Gagnier, Pierre Du-

val et Alexander Brott; le 16 juin, "Hommage à l'Allemagne" avec Sylvia Saurette, Yaela Hertz et Alexander Brott; le 23 juin, "Hommage au Canada français" avec les Feux-Follets, Claudette Bergeron, Pierre Duval et Jean Deslauriers; le 30 juin, "Hommage à Mozart" avec Pierrette Alarie, Léopold Simoneau et Alexander Brott; le 7 juillet, "Hommage à la Russie" avec Calvin Sieb, Jacqueline Martel et Alexander Brott; le 14 juillet, "Hommage à la France" avec Huguette Tourangeau, Gaston Germain et Roland Leduc; le 22 juillet, "Hommage au Québec" avec Michel Dussault, Joan Patenaude, Claude Corbeil et Boris Brott; le 28 juillet, "Hommage à la Bohême" avec Louise Lebrun, André Turp et François Bernier; le 4 août "Hommage au Pays du sourire" avec Eve Gagnier, Jean-Louis Pellerin et Jean-Yves Landry; le 11 août, "Hommage à l'Irlande" avec Yolande Duhé, Robert Savoie et Jacques Beaudry; le 18 août, "Hommage à la Scandinavie" avec William Stevens, Colette Bocky et Alexander Brott; le 25 août, "Hommage à l'Amérique latine et à l'Espagne" avec Fernande Chiochio et les Grands Ballets canadiens".

Les billets seront en vente incessamment aux deux magasins Archambault, 500 est, rue Sainte-Catherine (849-6201) et 2140 rue de la Montagne (845-6202), à l'aréna Maurice-Richard, 2800 rue Viau (872-2440), Sherman Record Centre, 1385 ouest, rue Ste-Catherine (842-5842) et par commande postale à Théâtre Réservations de Montréal Inc., case postale 73, succursale Snowdon, Montréal.

Les billets se vendent \$2.00 (taxe incluse) aux tables et \$1.00 dans les estrades. On peut donc acheter une série de 13 concerts pour \$13.00 ou \$26.00.

Le père Pierre Angers agira comme président de la commission de l'enseignement supérieur

QUEBEC — Le Conseil supérieur de l'éducation, conformément aux dispositions de sa loi constitutive, a nommé les membres de sa commission de l'enseignement supérieur. C'est le père Pierre Angers, c.j., membre du conseil supérieur, qui a été désigné pour assumer la présidence de cette commission.

La loi du Conseil supérieur de l'éducation prévoit que cet organisme doit être pourvu de quatre commissions (enseignement élémentaire, enseignement secondaire, enseignement technique et professionnel et enseignement supérieur), chacune d'elles étant composée de neuf à quinze membres, y compris le président. Ces commissions sont chargées de faire au Conseil des suggestions relatives à leur secteur particulier. Les membres sont nommés pour un mandat de trois ans par le Conseil, après consultation des institutions et des organismes intéressés à l'enseignement dans leur secteur visé. Leur mandat n'est renouvelable qu'une seule fois consécutivement. En ce qui concerne le tiers des premiers membres de chaque commission, leur mandat est de quatre ans; un autre tiers reçoit un mandat de cinq ans, tandis que les autres membres suivent la règle générale, qui est de trois ans. Cette disposition particulière a été adoptée en vue d'assurer un renouvellement progressif des membres de chaque commission et une continuité dans leur travail.

Ont été nommés pour un mandat de cinq ans: le juge Albert Mayrand, professeur titulaire à la faculté de droit de l'université de Montréal; messieurs Maurice l'Abbé, vice-



doyen de la faculté des sciences de l'université de Montréal; Laurent Picard, directeur du service des sciences administratives de l'École des Hautes Études commerciales; Alphonse Rivier, vice-doyen de la faculté de commerce de l'université Laval; mademoiselle Jeanne Lapointe, professeur titulaire à la faculté des lettres de l'université Laval.

Ont été nommés pour un mandat de quatre ans: messieurs George Ferguson, directeur du département de psychologie de l'université McGill; James Gray, directeur du département d'anglais de l'université

Bishop's; Charles-Philippe Leblond, professeur d'anatomie à l'université McGill; Samuel Madras, doyen de la faculté des sciences de l'université Sir Georges Williams; Pierre-H. Ruel, doyen de la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Sherbrooke.

Ont été nommés pour un mandat de trois ans: messieurs Maurice Boisvert, professeur de génie électrique à la faculté des sciences de l'université Laval; Maurice Borduas, professeur de français à l'école normale Duplessis, à Trois-Rivières; Saul Frankel, vice-doyen de la faculté des lettres et des sciences de l'université McGill; Léopold Lamontagne, doyen de la faculté des lettres de l'université Laval.

Les membres des deux autres commissions du conseil supérieur de l'éducation, celles de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement secondaire, ont déjà été nommés. Il reste encore à nommer ceux de la commission de l'enseignement technique et professionnel.

VOYAGES HOUYOUX

- 1 — PARIS — ATHÈNES — ROME
6-27 avril — \$393. (plus traversée)
- 2 — EUROPE pour les jeunes (15e année)
24 juin-11 août — \$835. (plus traversée)
13 juillet-3 août — à partir de \$698. (tout compris)
- 3 — COURS d'ÉTÉ et TOUR d'EUROPE
Professeurs du Québec: 24 juin-19 août \$935. (plus traversée)
professeurs de l'Ontario: 13 juillet-19 août \$685. (plus traversée)
- 4 — FRANCE — ITALIE — MAROC
3-24 août — à partir de \$762. (tout compris)

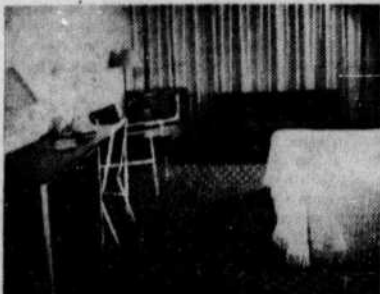
pour renseignements et brochures:
ETAPES ET RENCONTRES INTERNATIONALES
a/s l'abbé Joseph Houyoux,
481, Radisson, Trois-Rivières — Tél.: 754-5628

Hôtel ROYAL ROUSSILLON inc.

restaurant-bar au tromblon d'argent

1610 rue St-Hubert, Montréal 24, Qué., Tél. 849-3214

Taux de location
des chambres
\$8., \$10.,
\$12., \$13.
insonorisées
climatisées - T.V.
stationnement
gratuit



au TROMBLON
d'ARGENT

dîner d'affaires \$1.25
souper \$2.00
ouvert de 8 a.m. à 2 a.m.
dimanche 8 a.m. à 12 p.m.

RESERVATIONS: VI. 9-3214



Cadeau et fisc

OTTAWA. — La Commission d'appel de l'impôt a décidé que les prix en argent versés aux fonctionnaires fédéraux qui trouvent des méthodes pour aider le gouvernement à réaliser des économies, ne sont pas imposables. La Commission a donné raison à M. Laurent Gagnon, de Hull, un employé du Bureau fédéral de la statistique qui avait gagné une somme de \$170 de récompense en 1962 pour avoir suggéré un procédé plus économique de classer les données du recensement de 1961. La suggestion de M. Gagnon a fait épargner au gouvernement un montant de \$2-175. Quand M. Gagnon a reçu son chèque, on lui avait soustrait la somme de \$8 pour fin d'impôt. Le fonctionnaire a refusé qu'on taxe sa récompense et en a appelé devant la Commission d'appel de l'impôt. Le juge Roland Saint-Onge lui a donné raison.

Qu'est-ce qui se cache derrière un nom irlandais?
Un grand cognac français!

HENNESSY
HENNESSY



COGNAC HENNESSY
LE PRÉFÉRÉ DES CANADIENS

Pour ceux
qui préfèrent
leurs martinis
extra dry
!!!



Le vermouth Martini extra dry est fait pour vous. D'autres vermouths ne sont pas tout à fait aussi secs que le Martini extra dry. Leur arôme est plus fort. Leur goût un peu plus mordant. Ils sont un peu moins limpides. Ceux qui aiment leurs martinis

"pas trop secs" préfèrent ce genre de vermouths-là! Mais vous, puisque vous préférez vos martinis extra secs... exigez toujours le vermouth Martini extra dry. Mmmm... vous verrez qu'il est délicieusement plus sec.

Vous voulez faire une expérience intéressante? Essayez le Martini extra dry tel quel... frappé ou avec un rien de tonic water. Demandez le vermouth Martini extra dry au magasin de la Régie des alcools par son numéro: RAQ 559G. EMBOUTILLÉ EN ITALIE

PLUS LÉGER, PLUS LIMPE, PLUS SEC
MARTINI
VERMOUTH EXTRA DRY